



PRÉSIDENTIE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

PROGRAMME D' ACTIONS
DU GOUVERNEMENT
2021-2026

3. Transformation structurelle de l'économie

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS | ÉLECTRICITÉ | NUMÉRIQUE
AGRICULTURE | TOURISME | ARTS ET CULTURE | ARTISANAT
MINES ET HYDROCARBURES | ÉDUCATION

Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026

Document 1 › **Synthèse**

Document 2 › **Renforcement de la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance**

JUSTICE 1 FONCTION PUBLIQUE 1 DÉCENTRALISATION 1 SÉCURITÉ 1 DÉFENSE 1 DIPLOMATIE 1 CADRE MACROÉCONOMIQUE

Document 3 › **Transformation structurelle de l'économie**

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS 1 ÉLECTRICITÉ 1 NUMÉRIQUE 1 AGRICULTURE 1 TOURISME

ARTS ET CULTURE 1 ARTISANAT 1 MINES ET HYDROCARBURES 1 ÉDUCATION

Document 4 › **Amélioration du bien-être social des populations**

PROTECTION SOCIALE 1 SANTÉ 1 EAU 1 SPORT 1 CADRE DE VIE

SOMMAIRE

	Infrastructures et Transport	6		Arts & Culture	134
	Analyse situationnelle	8		Analyse situationnelle	136
	Principales réformes	10		Principales réformes	138
	Programmation des activités pour la période 2021-2026	11		Programmation des activités pour la période 2021-2026	139
	Projets	12		Projets	140
	Électricité	34		Artisanat	146
	Analyse situationnelle	36		Analyse situationnelle	148
	Principales réformes	38		Principale réforme	150
	Programmation des activités pour la période 2021-2026	39		Programmation des activités pour la période 2021-2026	151
	Projets	40		Projet	152
	Numérique	54		Mines et Hydrocarbures	156
	Analyse situationnelle	56		Analyse situationnelle	158
	Principales réformes	60		Principales réformes	160
	Programmation des activités pour la période 2021-2026	61		Programmation des activités pour la période 2021-2026	161
	Projets	62		Projets	162
	Agriculture, Elevage et Pêche	74		Education	170
	Analyse situationnelle	76		Analyse situationnelle	172
	Principales réformes	78		Principales réformes	175
	Programmation des activités pour la période 2021-2026	79		Programmation des activités pour la période 2021-2026	177
	Projets	80		Projets	178
	Tourisme	108			
	Analyse situationnelle	110			
	Principales réformes	111			
	Programmation des activités pour la période 2021-2026	112			
	Projets	114			



INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORTS

I- Analyse situationnelle

Le Bénin au regard de sa situation géographique, est un couloir naturel qui relie certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, malgré cet avantage comparatif très favorable, de nombreuses faiblesses étaient notées au niveau des principales infrastructures en général et des infrastructures de transport en particulier. Dès 2016, le Gouvernement a donc fait des infrastructures de transport un levier stratégique pour le développement du Bénin en mettant un accent particulier sur l'amélioration des infrastructures de transport, de logistique et de commerce, en relation avec la vision de transformation structurelle nécessaire pour le Bénin.

L'ambitieux programme de développement des infrastructures de transport mis en œuvre durant le quinquennat 2016-2021 a permis les réalisations résumées ci-après :

- › Dans le sous-secteur des infrastructures de transport routier, l'aménagement et le bitumage de 771 km de routes entièrement achevées, 1 385 km en cours d'exécution, 445 km en instruction et 502 km en phase de recherche de financement, faisant ainsi passer l'indice général du réseau routier de 46% en 2016 à 63% en 2020. Les principales réalisations concernent :
 - › Le réaménagement de l'axe routier autour du Port de Cotonou ;
 - › L'aménagement et le bitumage de la route des pêches ;
 - › La reconstruction de la route Porto-Novo-Akpro Missérétié ;
 - › La construction des ponts de Womey et de Tovegbamè, du pont sur le fleuve Affon (Donga) et de quinze (15) autres ponts répartis sur toute l'étendue du territoire national ;
 - › L'aménagement et le bitumage de la route Natitingou-Boukoumbé-Korontière.

- › Dans le sous-secteur du transport aérien, on note la rénovation, la modernisation et l'extension de l'aéroport international de Cotonou afin de le rendre plus accueillant et plus attractif, ainsi que le projet de construction d'un nouvel aéroport de classe internationale à Glo-Djigbé dont les études techniques sont achevées ;
- › En matière de transport maritime, l'amélioration de la gouvernance du Port Autonome de Cotonou est effective par sa mise sous gestion déléguée par le Port d'Anvers International, concomitamment à la rénovation et à la modernisation progressive des infrastructures portuaires existantes. Par ailleurs, le réaménagement de l'axe routier autour du Port de Cotonou contribue à améliorer la circulation des personnes et des biens dans la zone portuaire.

Au total, il convient de retenir le bon aboutissement des projets d'infrastructures de transport, dotant le Bénin d'infrastructures de meilleure qualité conforme aux normes et standards internationaux. Les infrastructures construites ou reconstruites sont des réseaux structurants en adéquation avec les pôles de développement économique (ports, aéroports, centres touristiques, grands marchés, trafics transfrontaliers...) et donc adaptées à la relance économique.



Nonobstant ces performances bien appréciables, certaines contraintes continuent d'affecter le secteur des infrastructures et des transports au Bénin, et concernent particulièrement :

1. La faiblesse de la dimension multimodale du secteur des infrastructures de transport ;
2. La faible organisation des services de transport nonobstant les investissements consentis dans le développement des infrastructures de transport, ce qui confirme que des efforts restent à faire pour permettre à notre pays de jouer pleinement son rôle de plateforme logistique et d'exportation ;

3. La gestion peu efficace du fret routier ;
4. La gestion approximative de la main d'œuvre dockers ;
5. Les insuffisances des systèmes de gestion des flux de d'information de la communauté portuaire.

Pour capitaliser les acquis du PAG 2016-2021, prendre en compte ces nouvelles contraintes et priorités du secteur des infrastructures et des transports, et faire du Bénin une plateforme logistique et d'exportation au cours du mandat 2021-2026 en vue de l'accélération de la croissance économique, les actions suivantes seront entreprises par le Gouvernement :

Action 1

La poursuite et l'achèvement des projets encore en cours en matière de construction, d'aménagement ou de rénovation d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires.

Action 2

L'aménagement et/ou le bitumage de nouveaux axes routiers, ainsi que la réorganisation du système national d'entretien routier.

Action 3

La mise en œuvre de projets visant à faire de Cotonou et ses environs un pôle de développement portuaire et aéroportuaire.

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.

II- Principales réformes

- › La réorganisation du système de l'entretien routier à travers l'adoption d'une stratégie de l'entretien routier, l'opérationnalisation de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) créée par fusion de l'Agence du Cadre de Vie et du Développement du Territoire (ACVDT) et de la Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB) suite à la dissolution du Fonds Routier.
- › La professionnalisation du métier de transporteur à travers l'actualisation des textes organisant les transporteurs, la création du Bureau de gestion de fret et la dématérialisation de la gestion du fret.
- › La création d'un bureau d'embauche unique au niveau de la plateforme portuaire pour permettre une meilleure gestion de la main d'œuvre dockers.
- › La mise en place d'un Système d'information portuaire au Port de Cotonou pour le traitement des demandes et la fourniture des différents services portuaires, de manière intelligente, centralisée, fiable et dématérialisée.

III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Les interventions programmées concernent des projets en cours (PAG 2016-2021) et de nouveaux projets pour un coût total de 2 932 milliards FCFA (contre 890 milliards FCFA exécuté pendant la période 2016-2020) et dont un montant de 504 milliards F CFA est déjà mobilisé et disponible.

Ainsi sur le quinquennat 2021-2026, grâce à l'appui renforcé des partenaires, notamment Union Européenne, BID, BAD, BOAD, JICA, Chine, Fonds Koweïtien, Fonds OPEP et à l'accompagnement significatif des parties prenantes, les investissements prévus pour le secteur des infrastructures et des transports sont donc en large hausse, s'élevant par domaine à :

- › 870 milliards FCFA pour des infrastructures ou projets structurants (contournement Nord de Cotonou, reconstruction de la RNIE 2 Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa, dédoublement de la route Sèmè - Porto-Novo, et échangeur de Vêdoko à Cotonou) ;

- › 211 milliards FCFA pour l'aménagement, le bitumage, la réhabilitation ou le renforcement de 1 112 km de routes ;
- › 112 milliards FCFA pour la construction de 12 600 km de pistes rurales et l'aménagement de 1 415 km de routes en terre et ouvrages y afférents ;
- › 317 milliards FCFA pour les projets du sous-secteur maritime ;
- › 478 milliards FCFA pour les projets du sous-secteur aérien ;
- › 940 milliards FCFA pour l'achèvement des projets engagés au cours du 1^{er} quinquennat et portant sur 1 021 km de routes.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	11		974	0	292	195	195	195	97
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	26	890	1958	52	152	526	701	351	176
Total	37	890	2932	52	444	721	896	546	273

IV- Projets

- ▶ Reconstruction en 2*2 voies de la RNIE2 tronçon Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 Km)
- ▶ Construction d'un échangeur au carrefour Vêdoko à Cotonou
- ▶ Aménagement, bitumage, réhabilitation ou renforcement de 1 112 km de routes
- ▶ Construction et entretien de 1 415 km de routes en terre et 12 600 km de pistes rurales y compris les ouvrages afférents
- ▶ Construction d'une route de contournement nord de Cotonou (37 km) et de son barreau de liaison (5,7 km)
- ▶ Dédoublement de la route Sèmè-Porto-Novo (10 km) et construction d'un nouveau pont en 2*2 voies
- ▶ Modernisation et extension du Port de Cotonou
- ▶ Rénovation et extension de l'aéroport international Cardinal Bernardin Gantin de Cadjèhoun
- ▶ Construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé
- ▶ Réaménagement du boulevard de la Marina entre le giratoire d'Erevan et le carrefour de la LNB (5,7 km)
- ▶ Aménagement et bitumage de la Route des pêches (phase 2)
- ▶ Aménagement de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara (210 km)
- ▶ Autres projets

“

**Les infrastructures
construites ou
reconstruites sont des
réseaux structurants
en adéquation avec les
pôles de développement
économique et donc
adaptées à la relance
économique.**

”





Reconstruction en 2*2 voies de la RNIE2 tronçon Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 km)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Relever le niveau de service de la route à travers une nouvelle capacité en rapport avec le volume de trafic attendu

Résultats attendus

La RNIE 2 est reconstruite en 2x2 voies sur le tronçon Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 Km)

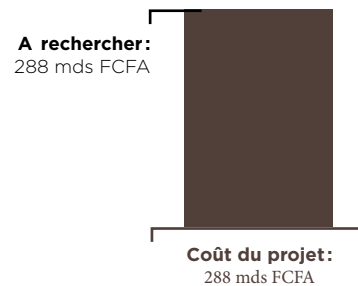
Zones d'intervention et/ou d'impact

Départements du Littoral, de l'Atlantique, du Zou et des Collines

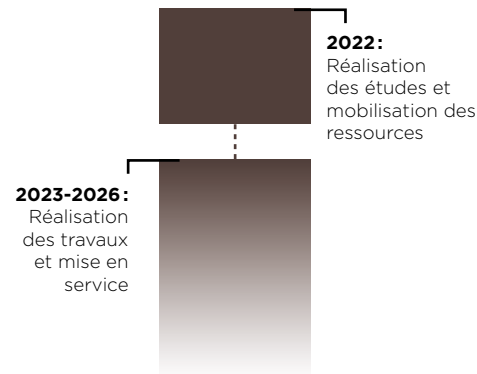
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques
- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et entreprises
- › Exécution des travaux

Construction d'un échangeur au carrefour Vêdoko à Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Réduire la congestion et fluidifier la circulation au carrefour de Vêdoko par le renforcement de la capacité du trafic
- › Favoriser une meilleure qualité de vie dans la ville de Cotonou et dans sa banlieue
- › Renforcer la logistique et la croissance industrielle au Bénin et en Afrique de l'Ouest

Résultat attendu

- › L'échangeur est construit et fonctionnel

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Cotonou (Vêdoko)

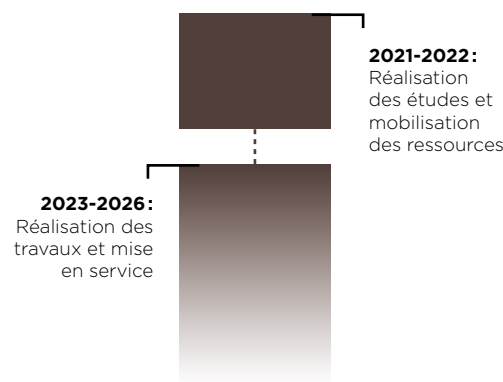
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Achèvement des études
- › Mobilisation des ressources
- › Contractualisation des entreprises
- › Libération des emprises et déplacement des réseaux
- › Réalisation des travaux composés de :
 - › La construction d'un pont dénivelé en poutre-caisson en béton précontraint d'une longueur de 270 mètres
 - › Un profil en travers en 2x2 voies sur une largeur totale de 18,3 mètres composé de deux chaussées séparées de 7,5 mètres avec des accotements et trottoirs de chaque côté
 - › Les raccordements routiers de part et d'autre des ouvrages, sur une distance d'environ 200 à 300 mètres
 - › L'aménagement de l'intersection au sol
 - › Une couche de roulement en béton bitumineux sur l'ouvrage

Aménagement, bitumage, réhabilitation ou renforcement de 1 112 km de routes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs Stratégiques

- › Construire, aménager, réhabiliter, moderniser et étendre le réseau routier national
- › Renforcer l'économie nationale et favoriser un développement territorial équilibré

Résultat attendu

- › 1 112 kilomètres de routes sont aménagés, bitumés ou réhabilités

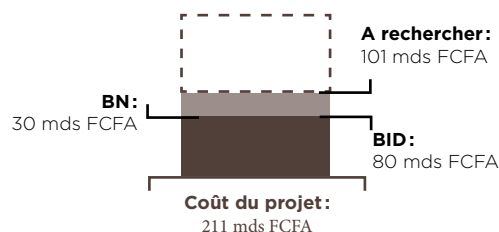
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Territoire national (31 communes concernées) : Nikki, Kalalé, Kouandé, Péhunco, Copargo, Ouidah, Kpomassè, Matéri, Cobly, Malanville, Karimama, Abomey-Calavi, Aguégues, Ouèssè, Akpro-Missérété, Ouinhi, Allada, Sèmè-Kpodji, Djidja, Savalou, Bassila, Ouaké, Athiémé, Banikoara, Sinendé, Tchaourou, Kandi, Adjarra, Comè, Bopa, Houéyogbé, Tori-Bossito, Ifangni

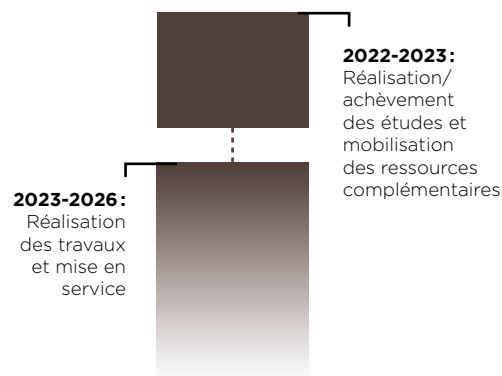
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques
- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et entreprises
- › Exécution des travaux





Construction et entretien de 1 415 km de routes en terre et de 12 600 km de pistes rurales y compris les ouvrages afférents

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Désenclaver les zones rurales du Bénin et améliorer les conditions de vie des populations à travers la construction et le maintien en bon état de praticabilité en toutes saisons d'un réseau de 1 415 km de routes en terre et de 12 600 km de pistes rurales répartis sur l'ensemble du territoire national

Résultats attendus

- › Des chaussées avec accotements sont aménagées ou rechargées
- › Des ouvrages d'assainissement et de drainage sont construits
- › Des équipements de sécurité sont mis en place
- › Les routes en terre et pistes rurales sont maintenues en bon état de praticabilité en toute saison

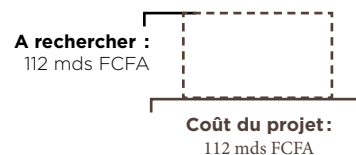
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Territoire national (toutes communes sauf Cotonou)

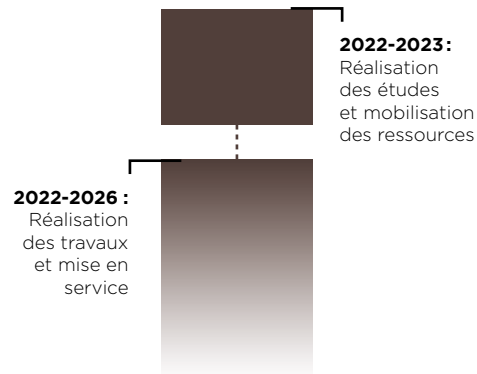
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : DGIT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques
- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et des entreprises
- › Exécution des travaux de construction de routes en terre et de pistes rurales
- › Exécution des travaux de maintien en bon état de praticabilité des routes en terre et des pistes rurales



Construction d'une route de contournement nord de Cotonou (37 km) et de son barreau de liaison (5,7 km)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Créer un environnement favorable au développement touristique et de renforcer l'économie nationale et régionale

Résultats attendus

- › Un axe autoroutier de contournement nord de la ville de Cotonou (40 km environ) est construit
- › Les ouvrages d'art non courants, les viaducs et les ouvrages annexes sont construits

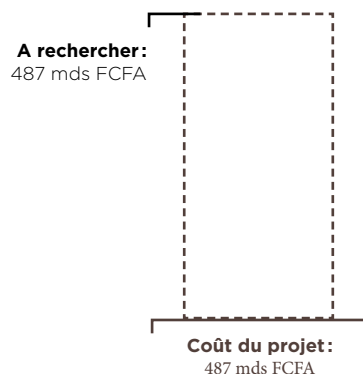
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè Podji

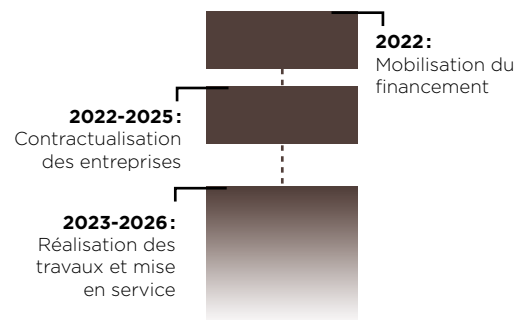
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : EGIS International
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Achèvement des études
- › Élaboration en cours des dossiers d'appels d'offres pour les ouvrages d'art non courants pour le mode conception-réalisation
- › Travaux de terrassements/assainissement/ouvrages d'art courants/rétablissements de communication/chaussée et dispositif de retenue en cours

Perspectives 2021-2026

- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et entreprises
- › Exécution des travaux

Dédoublage de la route Sèmè-Porto-Novo (10 km) et construction d'un nouveau pont en 2*2 voies

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Faciliter la circulation et améliorer la sécurité routière entre les villes de Cotonou et de Porto-Novo
- › Promouvoir le commerce local et améliorer les conditions de vie des populations de la localité
- › Améliorer les performances du corridor Abidjan-Lagos

Résultats attendus

- › Une liaison en 2x2 voies est établie entre le carrefour Sèmè/Porto-Novo (10 km)
- › Un pont est construit sur la lagune de Porto-Novo composé de 2x2 voies et équipé d'un séparateur

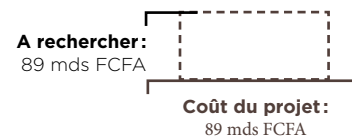
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Sèmè Podji, Porto-Novo

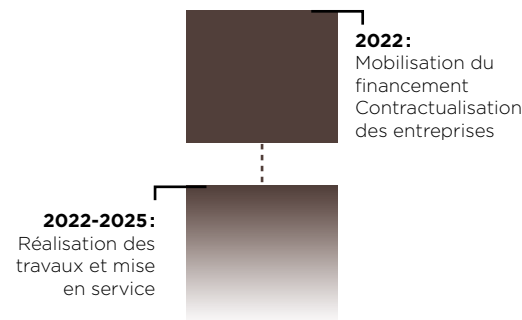
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes sommaires achevées (rapports définitifs d'APS disponibles)
- › Etudes environnementales achevées et Certificat de Conformité Environnemental attendu
- › Etudes détaillées (APD) en cours

Perspectives 2021-2026

- › Contractualisation de l'entreprise et du maître d'œuvre
- › Mobilisation du financement pour les travaux
- › Démarrage des travaux



Construction en cours du 2^{ème} pont de Womey à Abomey-Calavi

Modernisation et extension du Port de Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Faire du Port de Cotonou un port très performant notamment grâce à la mise à niveau de ses infrastructures
- › Offrir de meilleures conditions d'exploitation optimale des installations existantes pour faire face aux exigences du trafic maritime international et renforcer la compétitivité du port de Cotonou

Résultats attendus

- › Le quai Pétrolier est reconstruit, ainsi que le quai Nord et ses murs renouvelés
- › Le prolongement et le dragage de mise à niveau du bassin portuaire à la cote de 15 m sont effectifs
- › Le bassin portuaire (la darse) est élargi
- › Un centre des affaires maritimes est construit
- › Un nouveau Terminal à vraquiers et conventionnels (le Terminal 5) est construit (incluant le prolongement de la digue EST ainsi que le dragage de l'entrée du Port de Cotonou)
- › Le parking tampon de Zongo, la zone logistique de 42 ha, le parc logistique du Grand Nokoué et des terre-pleins sont aménagés

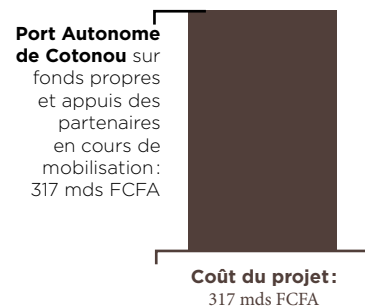
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Cotonou et Abomey Calavi

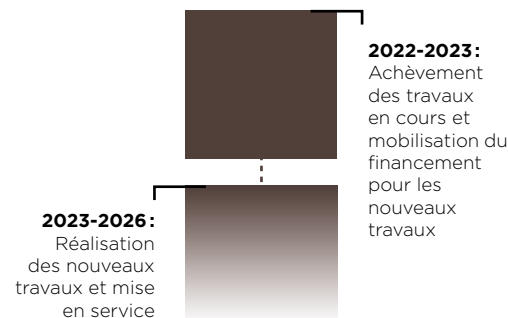
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : Port Autonome de Cotonou

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise en place du contrat de gestion du Port de Cotonou avec PAI (Belgique)
- › Elaboration du plan d'investissement
- › Acquisition de deux remorqueurs
- › Etudes pour la modernisation du Port
- › Conception architecturale du Centre des Affaires Maritimes

Perspectives 2021-2026

Réalisation des travaux de construction des nouvelles installations ci-après :

- › Nouveau Terminal vraquier (Terminal 5) incluant le prolongement de la digue EST ainsi que le dragage de l'entrée du Port de Cotonou
- › Aménagement des zones logistique (42 ha), de service nautique (ex-Port de pêche) et du parc Logistique Grand Nokoué
- › Nouveau port de pêche
- › Réhabilitation, développement et exploitation des dépôts pétroliers
- › Réhabilitation de la clôture du port de Cotonou
- › Extension du bassin et rénovation des murs du quai Nord
- › Accès centralisé et Parking Zongo
- › Construction d'un deuxième poste hydrocarbure
- › Construction du Centre des affaires maritimes
- › Aménagement d'une zone pour les revendeuses et du hangar de Zongo



Nouveau remorqueur (Port Autonome de Cotonou)

Rénovation et extension de l'aéroport international Cardinal Bernardin Gantin de Cadjèhoun

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Doter le Bénin d'un aéroport certifié et aux standards internationaux
- › Augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport (nombre de passagers)
- › Repositionner l'aéroport au regard de la politique touristique du Gouvernement

Résultats attendus

- › La piste d'atterrissage et la clôture sont mises aux normes internationales
- › Les halls départ et arrivée sont agrandis et réaménagés
- › Le pavillon présidentiel est réaménagé
- › Le mode d'exploitation du parking avions est revu et les systèmes de traitement des bagages sont renouvelés
- › Les accès et les parkings extérieurs sont réaménagés et reconfigurés
- › La zone fret est réaménagée et modernisée

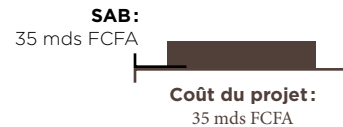
Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

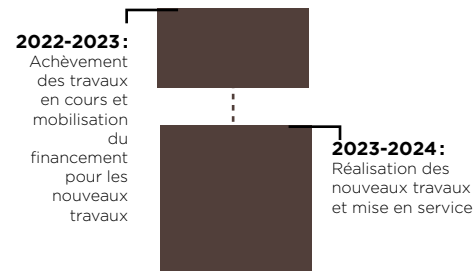
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : Société des Aéroports du Bénin (SAB)
- › MOE : BEI, BEST, EGIS AVIA
- › Entreprises exécutante : ITAL COMMERCIO - FRANZETTI COLAS

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise aux normes internationales de la piste d'atterrissage
- › Mise aux normes de la clôture de l'aéroport
- › Extension du hall départ
- › Réaménagement et extension du hall arrivée
- › Réaménagement du pavillon présidentiel
- › Changement du mode d'exploitation du parking avions

Perspectives 2021-2026

- › Rénovation des systèmes de traitement des bagages
- › Réaménagement et reconfiguration des accès et des parkings extérieurs
- › Réaménagement et modernisation de la zone fret
- › Mise en service d'installations aux normes internationales de l'Aéroport Cardinal Bernardin GANTIN de Cadjèhoun



Aéroport de Cotonou en rénovation : réaménagement extérieur (en haut) et modernisation des espaces et des équipements (en bas)



Construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Doter le Bénin d'un aéroport aux standards internationaux, avec une excellente interconnexion avec le centre-ville de Cotonou grâce à une voie routière express
- › Contribuer à renforcer la position stratégique du Bénin à l'échelle régionale voire internationale
- › Créer de meilleures conditions de trafic aérien en lien avec le développement socio-économique et touristique du Bénin

Résultats attendus

- › Un aéroport international construit à Glo Djigbé avec une piste longue de 3 400 m et large de 45 m, une aire de sécurité de 120 m x 240 m et une aire d'attente à chaque extrémité de la piste, des voies de sortie rapide et des bretelles de raccordement, des aires de stationnement, une aérogare passagers de 30 000 m²
- › Plus de 900 passagers traités par heure de pointe tant à l'arrivée qu'au départ, une aérogare fret pouvant traiter 13 000 tonnes par an est construite

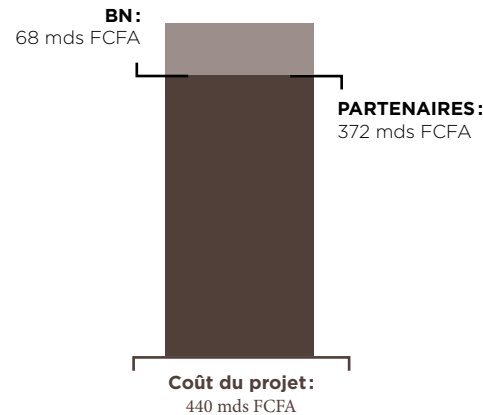
Zone d'intervention et/ou d'impact

Abomey-Calavi

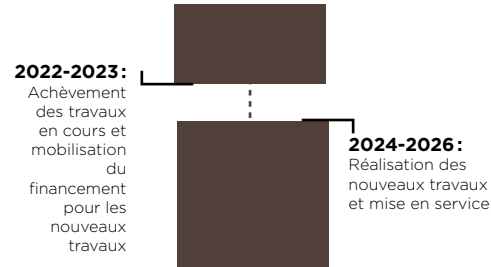
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)
- › AMO et MOE : A rechercher
- › Entreprise : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Libération du site de l'aéroport, réalisation des opérations d'expropriation, de relogement et de dédommagement des populations dans une approche inclusive et sécurisation du site
- › Démarrage des travaux d'installation de la base de chantier de l'entreprise
- › Réalisation des voies d'accès au site
- › Notification de l'autorisation de financement par la partie chinoise du financement de EXIM BANK de Chine le 18 mai 2021

Perspectives 2021-2026

- › Conception-construction des infrastructures et équipements d'aéroport de classe internationale avec une piste longue de 3 400 m et large de 45 m, une aire de sécurité de 120 x 240 m, des aires de stationnement, une aérogare de passagers de 30 000 m², un aérogare fret pouvant traiter 13 000 tonnes par an.
- › Conception-construction d'une voie express de 40 km reliant la route des pêches à la plateforme aéroportuaire.
- › Gestion de l'exploitation de l'aéroport

Réaménagement du boulevard de la Marina entre le giratoire d'Erevan et le carrefour de la LNB (5,7 km)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Fluidifier le transport routier aux alentours du Port en aménageant des voies dédiées au trafic portuaire et des voies dédiées au trafic urbain
- › Relever le niveau d'aménagement du tronçon pour répondre aux sollicitations des poids lourds et de la mobilité dans des conditions satisfaisantes

Résultat attendu

Le tronçon Loterie Nationale-Hôtel du Port-Carrefour CENSAD (Erevan) est reconstruit sur une longueur de 5,7 km ainsi que la rue 5 077

Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)/Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › MO : DGIT
- › MOE : BEI-BEST - EGIS AVIA
- › Entreprises : ITAL COMMERCIO - COLAS

Coût/financement

Port Autonome de Cotonou:
35 mds FCFA

Coût du projet:
35 mds FCFA

Calendrier indicatif de mise en œuvre

2022:
Achèvement des travaux et mise en service des aménagements

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes techniques achevées
- › Contractualisation des entreprises
- › Achèvement en cours des travaux d'aménagement et de bitumage de la route : terrassement, déplacement de réseaux, mise en œuvre des différentes couches.
- › Aménagement paysager en cours d'achèvement

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de construction et d'aménagement paysager
- › Réalisation de l'esplanade des amazones
- › Réalisation du Jardin de Mathieu
- › Réalisation du Monument aux dévoués

Aménagement et bitumage de la Route des pêches (phase 2)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Créer un environnement favorable au développement touristique et renforcer l'économie nationale et régionale

Résultats attendus

Les infrastructures suivantes sont construites :

- › Route principale Adouanko-Avlékété : (9,5km) en 2x2 voies et revêtement en béton bitumineux
- › Route principale Avlékété – Porte de non retour (13,5 km) en 1x2 voie et revêtement en béton bitumineux
- › Bretelle A : Axe Adouanko-Cococodji (5 km) en 2x2 voies et revêtement en béton bitumineux
- › Bretelle B : route de l'esclave (3,9 km) en 1x2 voies et revêtement en béton bitumineux
- › Bretelle C : Porte de Non Retour – Bouche du Roi (11,85 km) en 1x2 voies et revêtement en béton bitumineux
- › La Corniche Est de Cotonou (2,2 km) en 1x2 voies et revêtement en béton bitumineux

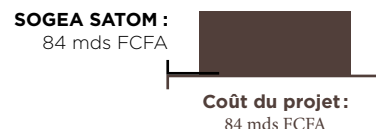
Zones d'intervention et/ou d'impact

Communes d'Abomey-Calavi et de Ouidah

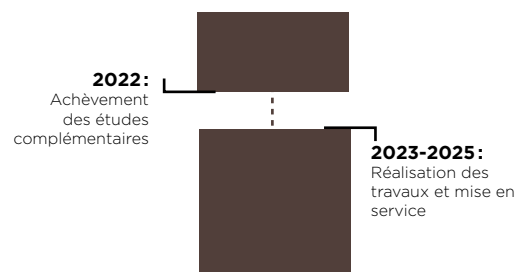
Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : Groupement de bureau Louis Berger/Horse Sarl
- › Entreprise : SOGEA SATOM

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes finalisées, sélection de l'entreprise achevée et contractualisation du marché des travaux avec l'entreprise SOGEA SATOM
- › Exécution des travaux préparatoires en cours
- › Réajustement de la consistance du projet en cours
- › Achèvement de la phase 1 par la réalisation des signalisations et l'aménagement des trottoirs

Perspectives 2021-2026

- › Démarrage des travaux de la phase 2 : Tronçon Adouanko-Avlékété (23 km) et aménagements connexes (route de l'esclave et corniche Est de Cotonou)

Aménagement de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara (210 km)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Contribuer au désenclavement de grands bassins cotonniers et céréaliers dans la partie septentrionale du Bénin pour promouvoir le développement agricole et pastoral
- › Promouvoir l'intégration des infrastructures de transports et de communications en vue d'accroître les échanges entre les pays de la sous-région

Résultats attendus

- › La route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara (210 km) est aménagée et bitumée
- › Des aménagements socio-économiques connexes sont réalisés
- › Des appuis sont apportés au profit des associations féminines pour leurs activités génératrices de revenus

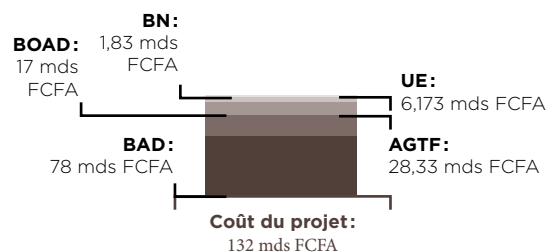
Zones d'intervention et/ou d'impact

Communes de Djougou, Péhunco, Kérou, Banikoara

Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : Groupement TRE/SETEC Intl/Le Heros GC/BATHYS
- › Entreprise : SINO HYDRO

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes techniques et environnementales achevées
- › Financement mobilisé
- › Section financée par la BAD (Djougou-Péhunco-Kérou PK 184) : entreprise contractée
- › Section financée par la BOAD (PK 184-Banikoara) : lancement de l'appel d'offres

Perspectives 2021-2026

Réalisation des travaux et mise en service

Autres projets

Projets	Statuts Anc./Nou.	Exécution financière 2016-2020	Financement en milliards FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Mise en conformité des infrastructures et équipements de l'aéroport de Tourou, de Cana et aérodromes de l'intérieur	Nouveau	-	2	-	2
Actualisation de la Banque de Données Routières (BDR) pour la gestion et la maintenance du réseau routier classé	Nouveau	-	1	-	1
Inspection détaillée de dix (10) ponts et ouvrages d'art âgés de plus 20 ans	Nouveau	-	2	-	2
Acquisition de deux (02) pèses-essieux mobiles avec fourgonnettes au profit de la DGI pour l'application du Règlement 14 de l'UEMOA	Nouveau	-	0,4	-	0,4
Inventaire des matériaux routiers au Bénin et élaboration d'un catalogue de structures types de chaussée	Nouveau	-	1	-	1
Travaux de délimitation d'emprise de 500 km du réseau routier classé	Nouveau	-	1	-	1
Aménagement et bitumage des routes Misséssinto-Zinvié-Sèdjédénou-Zè (32 km) et RNIE 1 (Cococodji)-Hévié-Ouèdo-Calavi kpota en 2x2 voies (21,2 km)	Ancien	99	17	17	0
Aménagement et bitumage de la Rocade de Porto-Novo section 1: Hôtel beaurivage -début cinquantenaire en 2x2 voies prenant en compte le pont sur Zounvi et la rue menant à l'Assemblée Nationale	Ancien	20	33	11	22
Réhabilitation de la route Dassa-Savalou-Djougou (260,7 km) et bretelles (14,6 km)	Ancien	146	16	-	16
Réhabilitation et renforcement de la RNIE 2 - Tronçon Dassa-Parakou	Ancien	61	30	18	12

Projets	Statuts Anc./Nou.	Exécution financière 2016-2020	Financement en milliards FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Construction des routes Kétou-Idigny-Igbodja-Savè (83,02 km), Omou-Iladji-Mossokagbé-Ayékotomia (27 km) et Savè-Okéowo-Frontière Nigéria (27,50 km)	Ancien	94	15	15	0
Reconstruction de la route Porto-Novo-Akpro-Missérété (12,6 km) en 2x2 voies et aménagement et bitumage de la route Pobè-Adja Ouèrè-Ouinhi (22,8 km)	Ancien	54	3	2	1
Aménagement et bitumage des routes Zangnanado-Banamè-Paouignan (53 km) Covè-Banamè (12 km) et Koguédé-za-Kpota (5,2km)	Ancien	52	3	0	3
Aménagement et bitumage des routes Agbangnizoun-Abomey (12,39 km); Abomey-Djidja (32 km) ; Toffo-Lalo (38,5 km)	Ancien	98	31	0	31
Aménagement et bitumage de la route Lokossa-Dévè-Aplahoué (46,11 Km)	Ancien	21	6	6	0
Aménagement et bitumage de la route Akpro Missérété-Pobè-Obèlè-Frontière du Nigéria (66,40 km).	Ancien	24	20	17	3
Travaux de construction d'un second ouvrage de franchissement du bas-fond de Womey, dans la commune d'Abomey-Calavi (Pont Womey 2)	Ancien	8	7	7	0
Travaux de construction d'ouvrage sur l'axe Bopa (Djidjozoun)-Allada (Lon- Agonmè) (PK 0+650)	Ancien	4	0,4	0,4	0
Travaux de construction d'ouvrage sur l'axe Tchi Ahomadégbé-Tchitto (PK 2+000)	Ancien	5	1	1	0
Travaux de construction d'ouvrage sur l'axe Dassa-Soclogbo-Bètèkougou-Okpa-Igbodja (PK 31+200)	Ancien	3	0,4	0,4	0

Projets	Statuts Anc./Nou.	Exécution financière 2016-2020	Financement en milliards FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Aménagement et bitumage de la traversée urbaine de Parakou et contournement (16,8km)	Ancien	29	28	15	13
Construction du poste de contrôle juxtaposé de Hillacondji-Sanvee Condji	Ancien	7	2	2	0
Construction d'un pont sur le fleuve Affon	Ancien	1	1	1	-
Aménagement et bitumage de la route Djrègbé-Dja-Owodé (10 km)	Ancien	8	2	2	0



Boulevard de la Marina (en réaménagement)



Centrale électrique Maria-Gléta (Abomey-Calavi)





I- Analyse situationnelle

Avant 2016, le secteur de l'énergie électrique s'est illustré par des crises énergétiques récurrentes à travers des délestages de longue durée, paralysant de ce fait l'administration et l'activité économique du pays.

Face à ce schéma peu reluisant, le Gouvernement a fait le choix au cours du mandat 2016-2021 de renforcer les capacités énergétiques du pays de manière à garantir à terme une autonomie énergétique, à travers une fourniture d'électricité fiable, compétitive et de qualité, aux unités artisanales et industrielles de production et aux populations béninoises. Des réformes ont été engagées en vue d'assurer la mise en place d'infrastructures énergétiques en partenariat avec les acteurs privés.

L'état de mise en œuvre du PAG 2016-2021 indique que des progrès significatifs ont été accomplis. Sur les cinq (05) dernières années, les capacités nationales de production d'électricité se sont accrues avec une puissance installée propre de 180 MW en 2021, correspondant à environ 60% des besoins actuels du pays. En matière d'accès à l'énergie électrique, les efforts du Gouvernement ont permis d'électrifier 698 nouvelles localités, soit une moyenne de 140 localités par an, grâce aux différents projets exécutés. Ce qui a permis de porter le taux de couverture de 33,5% en 2015 à 46,7% en 2020. Les facteurs qui ont contribué à ce résultat sont :

- › L'apurement des dettes envers la CEB et les pays voisins fournisseurs ;
- › La construction et la mise en service de la centrale thermique dual fuel de Maria-Gléta pour 127 MW ;
- › La réhabilitation et la remise en service de trois centrales de la SBEE pour une puissance totale de 30 MW ;

- › La mise en gestion déléguée de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) ;
- › La création de la Société Béninoise de Production d'Électricité (SBPE) ;
- › L'adoption d'un nouveau code de l'électricité ;
- › La mise en place d'un cadre réglementaire pour l'électrification hors réseau auquel est adossé un programme ;
- › La mise en place d'un cadre particulièrement incitatif pour le développement des énergies renouvelables ;
- › L'adoption de la Politique Nationale de Développement des Énergies Renouvelables (PONADER) et de maîtrise d'énergie (PONAME).

Ainsi, l'électricité est de plus en plus disponible au Bénin, le nombre d'abonnés de la SBEE est en nette croissance (une moyenne de 20% en cinq ans), plus de 100.000 compteurs électriques sont aujourd'hui disponibles contre zéro en 2015.

Malgré les progrès réalisés, l'analyse des statistiques sectorielles d'accès à l'électricité montre que l'accès à l'électricité a besoin davantage d'effort pour atteindre les objectifs de l'accès pour tous à l'électricité. Alors que le milieu rural est faiblement desservi en électricité avec un taux de 10,35%, le milieu urbain affiche un taux d'accès de 36,45% (SIE, 2021). De plus, s'agissant des énergies utilisées pour la cuisson et la conservation des aliments au Bénin, le bois de feu et le charbon de bois sont dominants (46,1% en 2020) contre un accès très faible au gaz butane (10,70% de ménages en 2020).



Dans cette perspective, les actions définies pour le PAG 2021-2026 sont :

Action 1

La réduction de la dépendance énergétique globale du pays à travers une augmentation des capacités de production nationale et une plus grande efficacité énergétique dans les services (secteurs public et privé confondus), les ménages et les industries

Action 2

L'accès universel à l'électricité

Action 3

L'atténuation de la pression sur l'environnement et les ressources naturelles, liée à l'utilisation de l'énergie.

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.



II- Principales réformes

Le processus de développement du secteur de l'électricité a été mené pendant le premier quinquennat à travers des réformes importantes axées sur le cadre juridique et institutionnel, le plan tarifaire, la création des conditions favorables aux investissements privés et la restructuration de l'opérateur national d'électricité. Les éléments adaptés à ces réformes qui ont été opérés demeurent pertinents et méritent d'être poursuivis au cours du second quinquennat 2021-2026 pour l'amélioration de la performance du secteur. Ainsi, au cours de la période 2021-2026, il sera question de :

1. POURSUIVRE LES RÉFORMES DÉJÀ ENCLENCHÉES Y COMPRIS CELLE RELATIVE À L'OPTIMISATION DE LA RÉFORME TARIFAIRE

Il s'agit entre autres : (i) de la poursuite de la mise en gestion déléguée de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) et l'opérationnalisation de la Société Béninoise de Production d'Électricité (SBPE) dans la perspective de garantir l'équilibre financier et l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur de l'électricité ; (ii) de la poursuite de l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation de l'Electricité afin de lui permettre de disposer des moyens conséquents pour jouer pleinement son rôle ; (iii) de l'amélioration d'un cadre juridique et réglementaire afin de favoriser la participation du secteur privé en matière d'investissement dans la production d'électricité y compris à partir des sources d'énergies renouvelables ; (iv) de l'actualisation du code de l'électricité qui prendra en compte la reprise en main par le Bénin du réseau de transport HTB de l'électricité sur le territoire national.

2. METTRE EN PLACE UN GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Il s'agit d'assurer de façon autonome la gestion du réseau national de transport HTB sur le territoire national.

3. METTRE EN PLACE UN INSTRUMENT DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'objectif visé est la création et l'opérationnalisation du fonds d'électrification rurale et de développement des énergies renouvelables prévu par la loi portant code d'électricité en République du Bénin.

4. RESTRUCTURER CONTRELEC QUANT À SON ORGANISATION, SON MODE DE FONCTIONNEMENT ET SON FINANCEMENT

A travers cette réforme, il est en vue la mise en œuvre du diagnostic organisationnel approfondi de la structure, puis l'opérationnalisation de son plan stratégique de développement.

5. INSTAURER UN PROTOCOLE OBLIGATOIRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE DANS LES INSTALLATIONS ET BÂTIMENTS PUBLICS

Cette réforme a pour objectif d'aider les organismes gros consommateurs d'énergie à adopter une démarche méthodique d'amélioration continue de leur performance en faisant mettre en place en leurs seins des programmes globaux de management énergétique pour suivre, contrôler et réduire de façon continue et significative leurs consommations d'énergie. L'application des audits obligatoires permettra de définir des modèles de Systèmes de Management Energétique ; lesquels offrent une ligne directrice pour l'organisation tout en permettant d'obtenir la certification pour tirer parti des bénéfices. Par ailleurs, elle pourrait permettre par voie réglementaire ou conventionnelle de faire assumer à certaines agences la mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage ou de Bureau de Contrôle, en ce qui concerne la composante électricité et efficacité énergétique.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours et de nouveaux projets pour un coût total de 1 199 milliards FCFA dont un montant de 691 milliards FCFA est déjà mobilisé.

Ainsi sur le quinquennat 2021-2026, les investissements prévus pour

le secteur de l'énergie sont en large hausse grâce à l'appui renforcé des partenaires notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, les Etats-Unis d'Amérique (MCA BENIN 2), le PNUD, la GIZ, la BID, la BAD, la BIDC, la BOAD, les opérateurs privés et à l'accompagnement significatif des parties prenantes du secteur.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Projets nouveaux	7	0	678	39	104	171	162	115	87
Projets en cours (suite PAG 2016-2021)	5	161	521	75	235	140	71	-	-
Total	12	161	1 199	114	339	311	233	115	87

IV- Projets

- ▶ Construction d'une centrale thermique de 140 MW à Glo-Djigbé
- ▶ Accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique
- ▶ Construction de 5 centrales solaires (100 MW)
- ▶ Construction du barrage hydroélectrique multifonction de Dogo bis (128 MW)
- ▶ Construction d'un terminal flottant de stockage et de regazéification (FSRU)
- ▶ Développement des énergies renouvelables hors réseau, de l'efficacité énergétique et de la sécurisation électrique
- ▶ Développement des réseaux de distribution pour des services énergétiques de qualité
- ▶ Programme national d'électrification rurale
- ▶ Autres projets

“

**Renforcer
les capacités
énergétiques
du pays**

”





Construction d'une centrale thermique de 140 MW à Glo-Djigbé

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Construire et exploiter une centrale électrique thermique dual fuel à cycle combiné de 140 MW à Glo-Djigbé

Résultat attendu

Une centrale thermique de puissance 140 MW bicom bustible est construite et exploitée à Glo-Djigbé

Zone d'intervention et/ou d'impact

Département de l'Atlantique, Commune d'Abomey-Calavi, Localité de Glo-Djigbé

Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Energie
- › Structure d'exécution : SBPE
- › AMO : BWSC
- › MOE : Défis & Stratégies/ECG
- › Entreprises : en cours de sélection

Coût/financement

A rechercher :
130 mds FCFA

Coût du projet :
130 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2022-2024 :
Réalisation des travaux et mise en exploitation

2021-2022 :
Contractualisation des entreprises et démarrage de travaux

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Décision Mode EPC
- › Publication du DAO
- › Recrutement d'un ingénieur conseil pour le suivi des travaux (MOE)
- › Evaluation des offres & attribution provisoire pour l'entreprise (EPC)

Perspectives 2021-2026

- › Contractualisation des entreprises et remise de site
- › Sélection d'un AMOA
- › Etudes détaillées. Revue de conception
- › Démarrage des travaux
- › Mise en œuvre du PGES
- › Finalisation de la construction de la centrale & mise en exploitation commerciale



Accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Améliorer l'accès durable et sécurisé de tous à l'énergie électrique

Résultats attendus

- › 7 postes dont 4 de 161/63/20kV et 3 de 63/20kV sont construits
- › 4 postes dont 3 de 161/63kV et 1 de 63kV sont renforcés
- › 462,6 km de lignes aériennes et 33,07 km de lignes souterraines sont construites
- › 546,94 km de Réseau HTA aérien, de 17,607 km Réseau MT Souterrain, de 319,5 Postes MT/BT, de 954,43 km Réseau distribution BT sont construits
- › Pose de 13 527 lampadaires sont posés pour l'éclairage public
- › 87 974 kits de branchements sont acquis
- › 2 nouvelles usines de coton sont raccordées au réseau de la SBEE

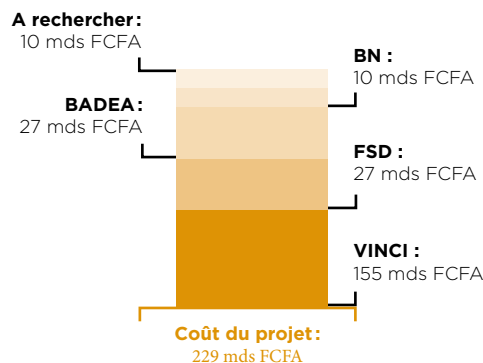
Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le pays

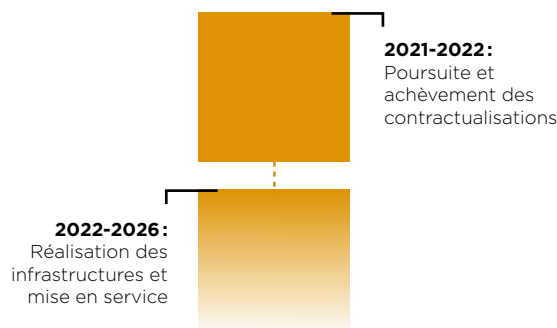
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie
- › MO : SBEE et CEB
- › Entreprise : VINCI-Energy

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation des études (achevée pour la composante N-1)
- › Mobilisation du financement en cours
- › Construction et extension de postes HTB
- › Construction de lignes et équipements de rechange, d'exploitation de maintenance et de transport
- › Densification, renforcement de réseaux HTA/BT et mises aux normes de réseaux, équipements de rechange, d'exploitation, de maintenance et de distribution



Construction de 5 centrales solaires (100 MW)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Augmenter les capacités de production du Bénin par l'installation de 5 centrales solaires photovoltaïques cumulant 100 MW sur l'ensemble du territoire national
- › Augmenter la capacité de production et la part de renouvelable dans le mix énergétique

Résultats attendus

- › 4 centrales solaires photovoltaïques sont construites et exploitées pour une capacité cumulée de 50 MW (Bohicon 15 MW, Parakou 15 MW, Djougou 10 MW et Natitingou 10 MW) avec la participation du secteur privé
- › Une centrale solaire de 25 MW extensible à 50 MW est construite et exploitée à Illouloufin (Pobè)

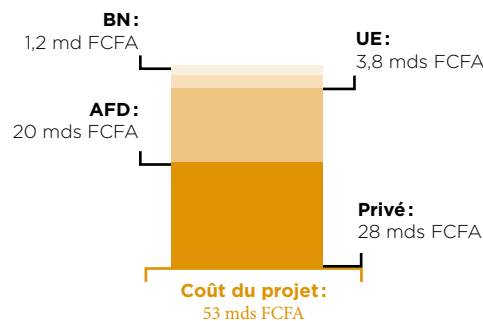
Zones d'intervention et/ou d'impact

Pobè, Bohicon, Parakou, Djougou, Natitingou

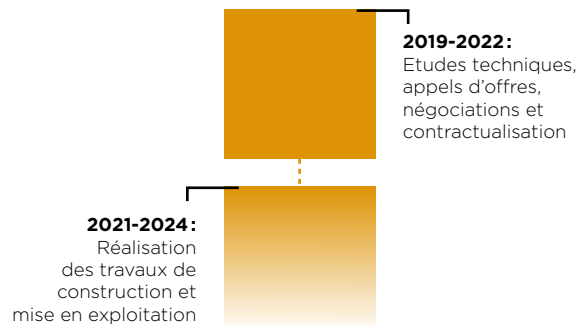
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Energie
- › MO : SBPE
- › AMO : 3E Egnon Socrege
- › Entreprise : RMT EIFFAGE, IPP Green Yellow

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

Centrale solaire d'Illouloufin (Pobè)

- › Remise de site à l'EPC/O&M
- › Mise en vigueur contrat EPC
- › Etudes détaillées. Revue de conception
- › Mise à jour du planning du projet, intégration du planning EPC
- › Sécurisation des sites rendus disponibles

4 centrales solaires à Natitingou (15 MWc), à Djougou (15 MWc), à Parakou (10 MWc) et à Bohicon (10 MWc)

- › Etudes achevées
- › Sélection du partenaire (IPP Green Yellow) et négociations techniques en cours

Perspectives 2021-2026

Centrale solaire d'Illouloufin (Pobè)

- › Mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)
- › Finalisation de la construction de la centrale solaire
- › Exploitation et maintenance de la centrale par opérateur O&M et transfert de compétences aux agents de la SBPE

4 centrales solaires à Natitingou (15 MWc), à Djougou (15 MWc), à Parakou (10 MWc) et à Bohicon (10 MWc)

- › Contractualisation
- › Construction et exploitation des centrales



Construction en cours de la Centrale Solaire de 50 MW à Illouloufin
(Pobè)



Construction du barrage hydroélectrique multifonctions de Dogo bis (128 MW)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Réduire les coûts de production grâce à l'énergie hydroélectrique
- › Augmenter la capacité de production et la part de renouvelable dans le mix énergétique
- › Développer la production agricole par l'irrigation dans la zone de projet à partir des eaux du barrage
- › Développer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à partir des aménagements hydrauliques du projet

Résultats attendus

- › Une centrale hydroélectrique de 128 MW est construite et mise en service
- › Un rééquilibrage du parc de production thermique grâce à une énergie hydroélectrique peu chère à destination des populations rurales et urbaines raccordées au réseau
- › Un périmètre irrigué est aménagé et exploité sur 5 000 ha pour la production agricole et la transformation agroindustrielle dans la zone du projet

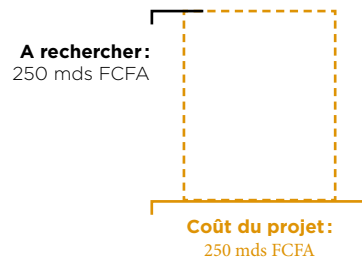
Zones d'intervention et/ou d'impact

Départements : Plateau (Kétou, localité Dogo), Collines (Dassa), Zou (Covè, Zangnanado, Ouinhi) et Ouémé (Bonou)

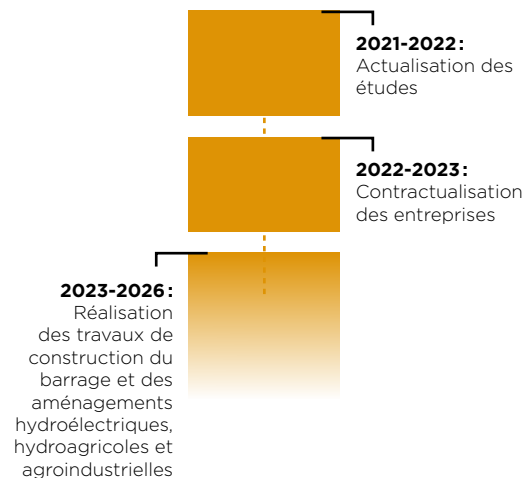
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Energie/Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Mise en œuvre : SBPE, DGR, ATDA 5 et 7
- › Assistance Technique : TRACTEBEL SA
- › Entreprises : à recruter

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Préparation de dossier de pré-qualification en vue de l'appel d'offres PPP ; et obtention de l'avis de l'Autorité de Régulation de l'Électricité
- › Actualisation et extension du périmètre des études existantes par l'assistance technique
- › Construction d'une centrale hydroélectrique de 128 MW
- › Aménagement de périmètres hydroagricoles pour l'irrigation de 5 000 ha
- › Implantation d'unités de transformation agroindustrielle





Construction d'un terminal flottant de stockage et de regazéification (FSRU)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Construire un terminal gazier au Bénin en vue de l'importation, du stockage et de la regazéification de gaz naturel liquéfié

Résultats attendus

- › Le gaz naturel est fourni aux centrales thermiques du Bénin (Maria-Gléta, Glo-Djigbé, etc.) pour une capacité de 500 MW
- › Un approvisionnement sécurisé et fiable est assuré
- › Le coût de production du kWh est réduit
- › Une meilleure alternative aux combustibles liquides (option réexportation du gaz via gazoduc) est proposée

Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Littoral : Cotonou
- › Atlantique : Abomey-Calavi

Cadre institutionnel

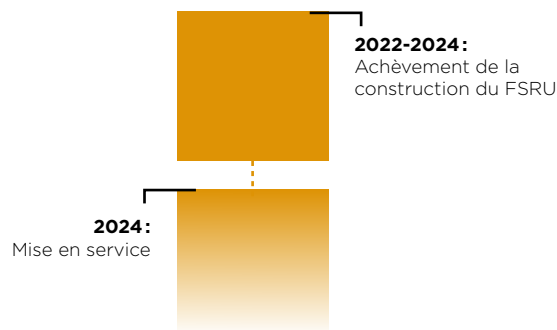
- › Ministère de l'Energie
- › MO : SBPE
- › AMO : EN/POWER
- › MOE : ECG, Cabinet Mayer Brow
- › Entreprise : TOTAL SA

Coût/financement

PRIVÉ:
55 mds FCFA



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes achevées
- › Sélection du partenaire Total et contractualisation
- › Etude technique en cours par Total en vue d'une solution alternative (transfert de la ligne de connexion et pose d'une nouvelle latérale dans la zone de servitude Wapco) de transport du gaz provenant du FSRU

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement de la construction du FSRU et mise en service prévu en 2024
- › Couverture des besoins en gaz pour toutes les centrales électriques du Bénin (14 TBTU à partir de 2024 et plus de 24,4 TBTU après 2031) par le FSRU



Développement des énergies renouvelables hors réseau, de l'efficacité énergétique et de la sécurisation électrique

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Promouvoir la diversification des sources d'énergie
- › Promouvoir l'économie et l'utilisation en toute sécurité de l'Électricité

Résultats attendus

- › Des mini-centrales solaires photovoltaïques sont installées pour accroître l'accès des populations à l'électrification
- › L'utilisation rationnelle des ressources en biomasse et vulgarisation des techniques modernes de cuisson sont encouragées
- › Les lampes d'éclairage public sont substituées par des lampes basse consommation
- › Des mesures d'efficacité énergétique dans les structures grosses consommatrices d'énergie (industrie et services) sont promues
- › La promotion de matériel électrique de qualité et l'usage rationnel de l'énergie dans les bâtiments, l'industrie et pour l'éclairage public sont réalisés
- › Les artisans électriciens-installateurs sont renforcés dans l'amélioration de la qualité de leurs prestations

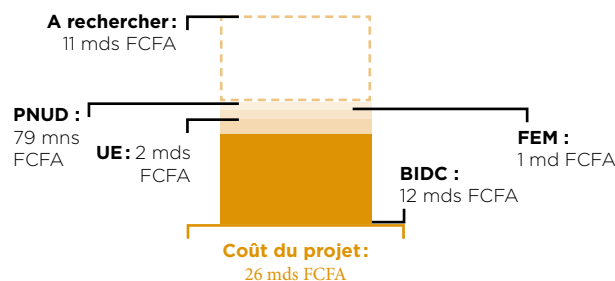
Zones d'intervention et/ou d'impact

Les douze départements du Bénin

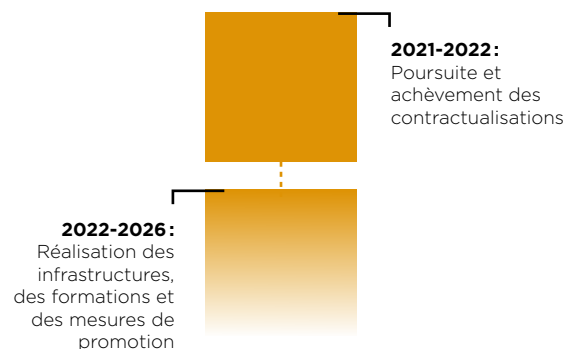
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie
- › MO : DGRE, ABERME, CONTRELEC
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mobilisation du financement
- › Diagnostic des installations électriques des bâtiments administratifs de : (i) l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Lokossa ; (ii) du Centre Hospitalier Départemental du Borgou ; (iii) treize (13) centres touristiques et sociocommunautaires

Perspectives 2021-2026

- › Fourniture et installation des microcentrales solaires avec stockage d'énergie (panneaux solaires, régulateurs, convertisseurs, batteries) pour l'électrification de 750 infrastructures sociocommunautaires
- › Installation de divers matériels électriques (700 lampadaires, réalisation de diagnostics et correction des installations électriques bâtiments des ministères, des centres de santé, des lycées)
- › Acquisition de 1 000 kits d'équipements de protection individuels (EPI) et de 150 trousseaux d'intervention au profit des artisans électriciens



Développement des réseaux de distribution pour des services énergétiques de qualité

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Doter le pays d'infrastructures appropriées pour un accès durable et sécurisé à l'électricité

Résultats attendus

- › L'extension et la densification électriques des réseaux de la SBEE dans 07 Départements, 15 Communes et 48 localités par l'installation de 124,31 km de lignes HTA, 1546,53 km de lignes BT, 126 postes de transformation, de 89 IACM, 44 219 branchements, de 4 140 lampes d'éclairage public sont réalisées
- › Les longues durées de coupure liées au défaut d'isolement et à la longue distance entre le poste 33/20kV de 2,5 MVA et la ville de Malanville sont réduites
- › La tension au niveau de l'hôpital de zone de référence d'Allada est stabilisée
- › Les pertes de distribution (techniques et commerciales) du service public de distribution sont réduites (24% à 21%)
- › Les recettes provenant des clients gros consommateurs sont augmentées (10%)
- › 319,21 km de ligne de réseaux BT sont construites
- › La pose et le raccordement de 35 000 nouveaux compteurs sont réalisés

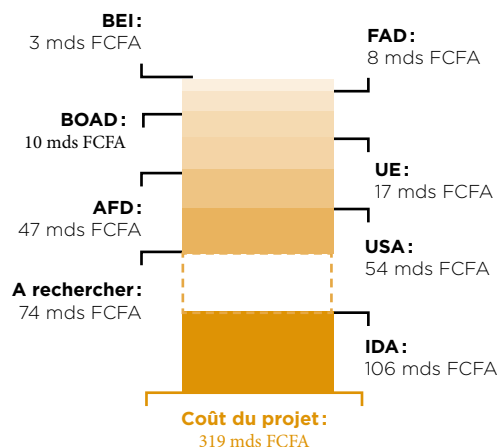
Zones d'intervention et/ou d'impact

Les douze départements du Bénin

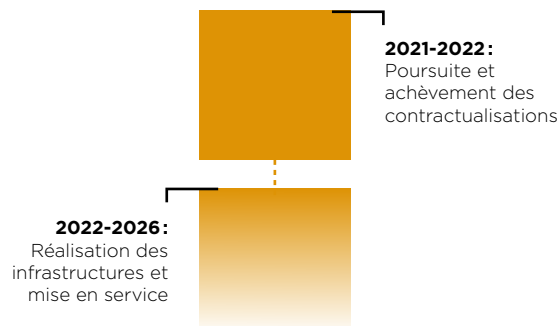
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Energie
- › MO : SBEE, UGP-PASE, ABERME, MCA-Bénin II

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



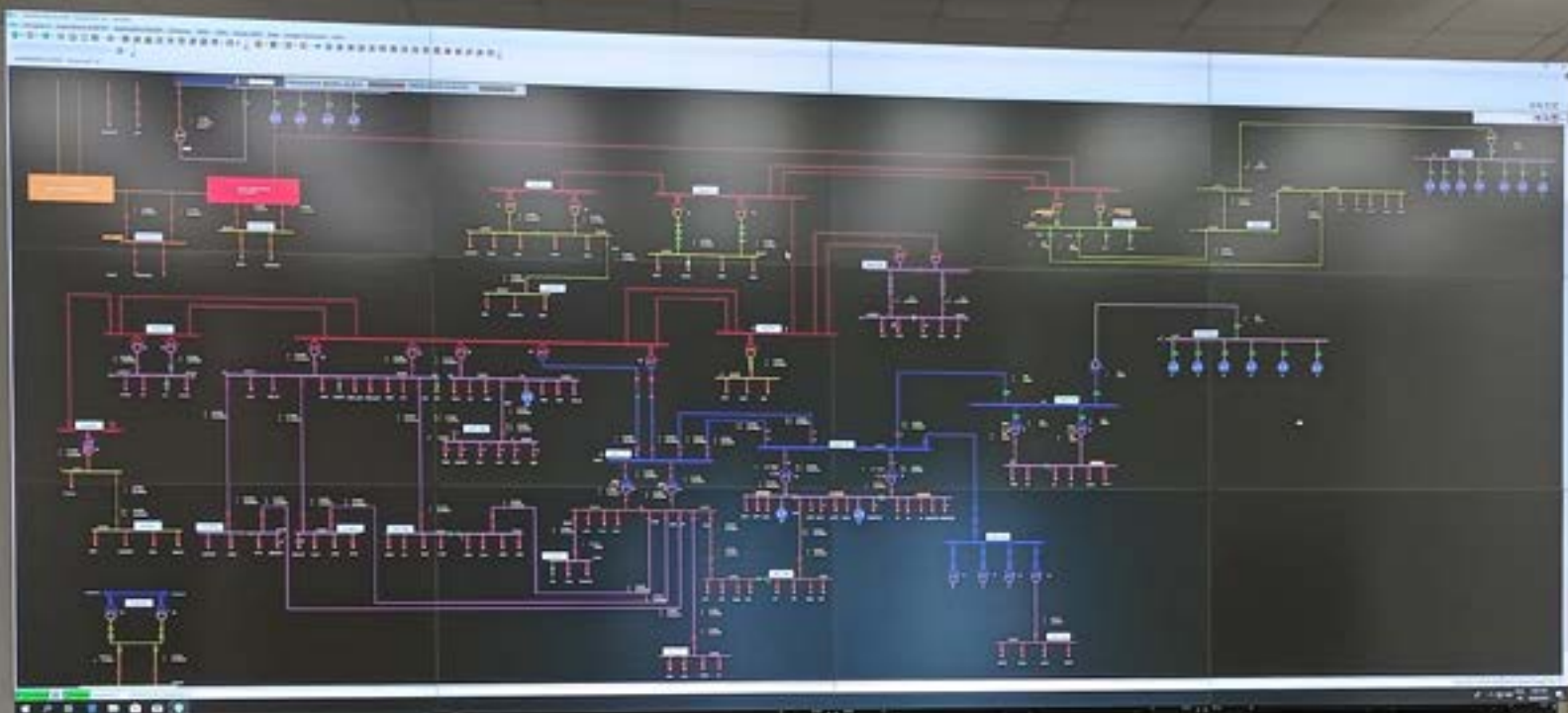
ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation/actualisation des études (EIES/PGES/PAR)
- › Recrutement du Consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de restructuration et d'extension du système de répartition
- › Recrutement d'un Consultant pour la mise en œuvre du PAR et des entreprises des travaux du volet HTA/BT
- › Etude détaillée du volet 63 kV réalisée
- › Acquisition et installation de 10 000 kits branchements

Perspectives 2021-2026

- › Fabrication de 350 poteaux
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social complémentaire
- › Acquisition de 120 000 compteurs à prépaiement avec accessoires et pose de 120 000 kits de branchements aux abonnés de la SBEE
- › Acquisition et pose de 8 000 ampoules LED pour l'éclairage public dans les villes de Porto-Novo, Parakou et Natitingou
- › Construction de 31 km de lignes HTA, 31 km de lignes BT, la pose de 11 transformateurs et de 10 IACM.
- › Construction de 16 km de réseau MT desservant les localités de Aïzè, Zoungomey, Ozokpodji et Ahlan
- › Achèvement des travaux de génie civil sur les tronçons Védoko-Calavi et Védoko-Cococodji dans le cadre de la construction des bâtiments devant abriter les postes
- › Construction de plus de 12,5 km de lignes souterraines





Programme national d'électrification rurale

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accélérer l'électrification des localités rurales du pays et favoriser l'accès des populations à l'électricité

Résultats attendus

- › L'électrification de 233 localités rurales est réalisée
- › Le raccordement immédiat de 48 324 ménages ruraux au réseau conventionnel et à terme l'accès à l'électricité de 120 000 ménages est effectif
- › Les pertes sur le réseau national sont réduites
- › L'énergie électrique en milieu rural est disponible pour l'amélioration des conditions de vie des populations
- › Le processus de décentralisation au Bénin à travers la mise en œuvre des programmes d'électrification à grande échelle est accéléré

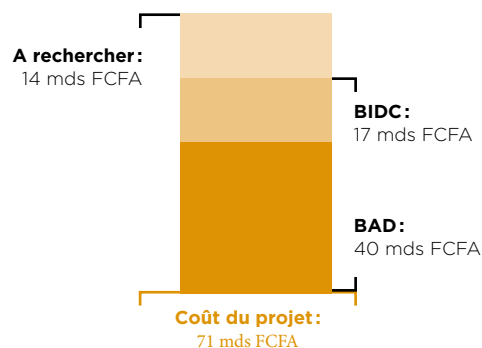
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tous les départements sauf le Littoral

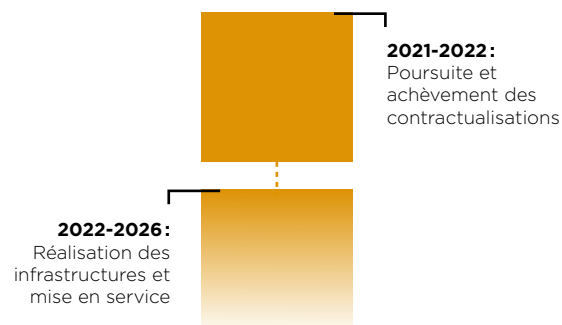
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Energie
- › MO : ABERME
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Etudes de faisabilité et d'APD des 300 localités
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES)
- › Procédure de passation des marchés en cours pour les travaux sur financement BAD
- › Recrutement du bureau d'étude pour le contrôle des travaux
- › Electrification de 272 localités rurales par raccordement au réseau de la SBEE



Autres projets

Projets	Statut Anc./Nouv.	Exécution financière 2016-2020	Financement en milliard de FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Construction d'une centrale turbine à gaz de 40MW à cycle combiné à Maria-Gléta par Genesis Energy Holding	Nouveau	-	32	32	0
Interconnexion 330 KV (Dorsale Nigéria-Niger-Bénin/Togo-Burkina)	Nouveau	-	17	17	-
Alimentation en énergie électrique de la route des pêches	Nouveau	-	15	0	15
Alimentation en énergie des sites d'usines de production de pierres ornementales	Nouveau	-	2	-	2





NUMÉRIQUE



I- Analyse situationnelle

Jusqu'en 2016, le secteur du numérique se caractérisait par : (i) une gouvernance dispersée, (ii) un marché du mobile peu concurrentiel malgré la présence de cinq (5) opérateurs, (iii) une carence criarde en infrastructures sur le marché fixe, (iv) une situation préoccupante des opérateurs publics, (v) un grand retard dans le processus de transition vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et enfin, (vi) un dispositif de taxation des opérateurs mobiles contre-productif. Cette situation justifiait le défaut d'une concurrence efficiente dans le secteur du numérique et la carence d'investissements des opérateurs de communications électroniques. Pour inverser cette situation, le Gouvernement dans son programme d'action 2016-2021 a décidé d'utiliser le Numérique comme catalyseur de la dynamique de modernisation du Bénin pour l'accélération de la croissance économique et l'inclusion sociale, avec pour enjeu de transformer le Bénin en une plateforme de services numériques pour l'Afrique de l'Ouest.

Le PAG 2016-2021 s'est donc focalisé sur cette ambition avec les résultats significatifs ci-après.

- › La dynamisation des investissements dans le secteur qui a eu pour effet : (i) la clarification des obligations des opérateurs assurant ainsi la prédictibilité du secteur ; (ii) la clarification des procédures d'octroi des licences et autorisations ; (iii) l'accroissement des investissements qui sont passés de 125 milliards FCFA sur la période de 2014-2016 à 191 milliards FCFA sur la période 2017-2019 soit un accroissement de 53% en 3 ans ; et enfin l'amélioration sensible du taux de pénétration internet qui est passé de 25,18% en 2016 à 55% en 2020;
- › La clarification du paysage des opérateurs et l'émergence d'acteurs efficaces en mesure de respecter les obligations et de répondre aux attentes de la population. La réduction des inefficacités dans la production des services, et donc des coûts de production, avec un impact indéniable sur la qualité et les prix. Cette réforme a permis

la création de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN), société de droit privé à capitaux publics, opérateur de gros et de détails ;

- › La simplification du système de taxation du secteur afin d'encourager les investissements des opérateurs : cela s'est matérialisé par la simplification des différentes taxes précédemment prélevées en un pourcentage unique sur le chiffre d'affaires des opérateurs mobiles avec pour effets escomptés des offres plus attrayantes ;
- › La refonte de la gouvernance afin de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs pour l'ensemble de l'économie numérique et à l'échelle de chaque secteur : ainsi, on note la création de nouvelles agences dédiées à la conduite des projets du secteur [(Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI), Agence pour le Développement du Numérique (ADN), Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)] et l'opérationnalisation de l'Organe de Contrôle des Prestataires des Services de Confiance. Le bénéfice est un renforcement de la coordination et de l'alignement des projets du secteur du Numérique ;
- › L'élaboration d'un Code du Numérique couvrant l'ensemble des aspects du secteur de l'économie numérique afin d'apporter une sécurité juridique forte aux entreprises béninoises et aux investisseurs : il constitue le fondement d'un développement maîtrisé du numérique au Bénin et de la digitalisation des services. Il modernise les régimes juridiques dans le secteur des télécommunications, améliore le mode de fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP), et clarifie la régulation des sujets de la concurrence. Il est un support essentiel de la transformation digitale de l'administration, en jetant les bases de l'utilisation des outils électroniques et le régime applicable aux prestataires de services de confiance ;



- › La construction et la réhabilitation de la dorsale nationale en fibre optique sur plus de 2 000 km, dans 67 communes et de 200 km de réseau métropolitain à Cotonou, Porto-Novo, Sèmè Podji, Ouidah, Parakou et Abomey-Calavi : cela a permis d'offrir plus de capacité et une meilleure qualité de service aux opérateurs mobiles et prestataires de service spécialisés, et d'avoir des points de connectivité haut débit dans les communes ;
- › La mise en place d'un réseau de collecte, de transport et de diffusion de la TNT (29 sites dédiés) pour le passage de la télévision analogique au numérique avec quinze (15) chaînes nationales et internationales opérationnelles ;
- › La construction et l'équipement d'un centre de données (Data Center) de référence et aux normes internationales ;
- › La mise en place d'une infrastructure à clé publique (PKI), qui sécurise les certificats nécessaires à la signature électronique des cartes nationales d'identité électroniques, des passeports en ligne avec les normes internationales. Ces transactions avec les usagers de l'administration s'en trouvent également plus sécurisées ;
- › Le déploiement d'une plateforme d'interopérabilité des bases de données de l'Administration qui autorise des échanges sécurisés de données entre structures administratives pour un meilleur service administratif aux citoyens et aux entreprises ;
- › L'installation d'un réseau numérique dédié à l'Administration publique (187 sites à travers tout le pays) ;
- › Le déploiement d'une plateforme e-VISA qui facilite l'octroi de visa électronique aux étrangers de passage dans notre pays ;
- › La mise en service d'un portail des eServices (plus de 70 services dématérialisés à ce jour) et l'accès à l'information sur plus de 700 prestations de l'administration publique ;
- › La construction du Réseau Béninois de l'Éducation et de la Recherche (RBER) qui vise à apporter de la connectivité haut débit aux Universités et centres de recherche, à interconnecter les universités et

centres de recherche nationaux et à interconnecter ce réseau avec le réseau d'éducation et de recherche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACREN). Dix (10) sites universitaires sont concernés par la phase en cours et cela a impacté 80% des étudiants ;

- › La construction de 28 salles numériques dans les écoles et collèges ; ce qui a touché 37 000 apprenants, 2 000 enseignants et la formation de 70 points focaux dans les établissements. Grâce à la mise en place du premier centre public de formation et de test accrédité ICDL, un tournant décisif est pris sur le volet relatif à la pérennisation des usages numériques dans les établissements scolaires et dans l'administration publique ;
- › Le Bénin a aussi élaboré sa stratégie nationale de sécurité numérique en 2020 et le Gouvernement a autorisé conséquemment des investissements importants pour sécuriser le backbone gouvernemental, renforcer le bjCSIRT (équipe d'intervention en cas d'incident de sécurité informatique), et protéger les infrastructures critiques. La Politique de Sécurité des Systèmes d'Informations de l'État (PSSIE) a également été adoptée.

Ces résultats ont eu pour effet que :

- › Le Bénin au cours du quinquennat 2016-2021 n'a pas cessé d'évoluer dans le classement mondial de l'Indice de Développement de E-Gouv (EGDI). Ainsi, 177^{ème} en 2016 avec un EGDI égal à 0,2039, le Bénin a occupé la 159^{ème} place en 2018 pour un EGDI égal à 0,3264, et la 157^{ème} place en 2020 pour un EGDI égal à 0,4039 ; cette progression significative positionne désormais le Bénin au-dessus de la moyenne de l'Afrique.
- › Sur le plan ouest-africain, le Bénin a occupé en 2020 la 6^{ème} place sur 14 pays (CEDEAO) et la 4^{ème} place des 8 pays membres de l'UEMOA. Au titre de 2020, le Bénin enregistre le meilleur score de l'UEMOA pour le sous-indice relatif aux services en ligne (OCI).

En résumé, la priorité a été donnée au développement d'un cadre législatif adapté aux nouveaux défis du Numérique et de l'Internet, au développement massif d'infrastructures applicatives et à la généralisation de



l'accès au haut débit en vue d'atteindre un taux de couverture significatif pour la dynamisation du secteur et favoriser ainsi le développement des services au bénéfice des populations et des entreprises.

Pour le PAG 2021-2026, le Gouvernement envisage de capitaliser sur les résultats obtenus ces cinq dernières années en favorisant des actions qui

s'appuient sur les succès obtenus et permettent aux citoyens de jouir des fruits des lourds investissements effectués par le Gouvernement.

Ainsi, les quatre (4) Actions envisagées se résument comme suit :



Mobiliser des investissements publics et privés pour la densification des réseaux en vue d'apporter le haut débit et le très haut débit au plus près des populations et des entreprises béninoises.



Accélérer la digitalisation de l'administration publique pour renforcer le service aux citoyens et aux entreprises par la généralisation des e-Services.



Stimuler des usages numériques innovants et promouvoir la confiance numérique pour la transformation de tous les secteurs de la vie économique et sociale.



Renforcer l'attractivité des collectivités locales par le numérique (Bénin Commune Connect).



Pour le secteur des Médias, trois (3) actions sont prévues :

Action 1

Renforcer l'accès des citoyens aux médias et à l'information de qualité.

Action 2

Accompagner la transformation du modèle économique des médias béninois en vue d'améliorer la viabilité financière des entreprises du secteur.

Action 3

Moderniser les médias de service public pour la conquête d'une audience plus large et plus diversifiée.

Les actions ci-dessus listées seront mises en œuvre à travers des réformes et des projets.



II- Principales réformes

► SECTEUR DU NUMÉRIQUE

- › Poursuite de l'élaboration des textes d'application et de la mise en place des dispositions du Code du numérique
- › Réglementation du déploiement de réseaux locaux numériques pour toute construction à usage professionnel ou collectif
- › Création d'un observatoire du numérique

► SECTEUR DES MÉDIAS

- › Modernisation des cadres réglementaire et institutionnel de l'audiovisuel et de la communication



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées pour le secteur du Numérique et de la Digitalisation concernent des projets en cours (PAG 2016-2021) et de nouveaux projets pour un coût total de

369 milliards FCFA contre 70 milliards FCFA exécutés pendant la période 2016-2020.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	2	0	27	0	11	5	5	3	3
Projets en cours (PAG 2016-2020 à poursuivre)	4	70	342	5	135	67	67	34	34
Total	6	70	369	5	146	73	73	36	36

IV- Projets

- ▶ Déploiement Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national (phase 2)
- ▶ Administration intelligente ou SMART GOUV (phase 2)
- ▶ Développement des usages et de la confiance numérique
- ▶ Transformation numérique des collectivités locales
- ▶ Modernisation des médias et accès à l'information de qualité

“

**Accélérer les
investissements
massifs pour le
développement
d'infrastructures
et de services
numériques
de qualité**

”





Déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national (phase 2)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Apporter le haut et le très haut débit au plus près des populations et des entreprises béninoises par le biais des investissements publics et privés

Objectifs spécifiques

- › Renforcer la fiabilité du backbone national à fibre optique par le déploiement de la section Ouest
- › Étendre la couverture numérique des populations, notamment dans les zones rurales

Résultats attendus

- › Les capacités internet pour 8 sites Haut Débit sont étendues de 40 à 100 GBPS
- › L'aménagement numérique des grands projets d'infrastructure est effectué
- › Des services numériques sont développés dans le domaine agricole
- › Le réseau numérique de l'administration et la connexion des institutions et structures publiques éligibles sont renforcés
- › Des réseaux d'interconnexion sectoriels sont mis en place

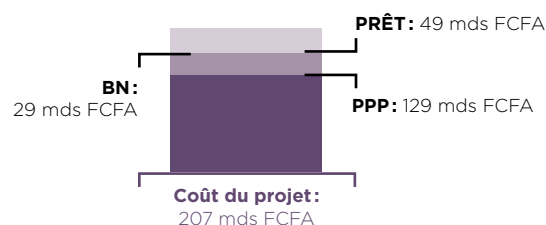
Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

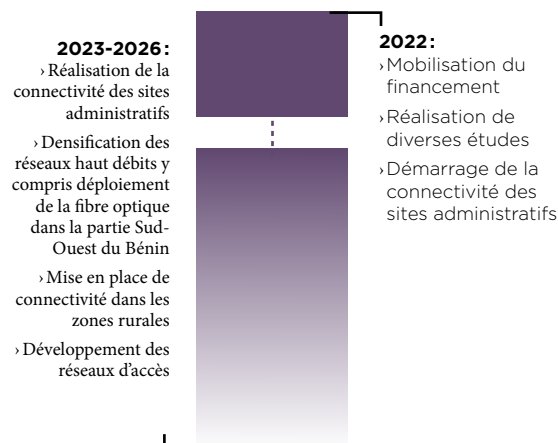
Cadre institutionnel

- › Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : Agence pour le Développement des Infrastructures (ADN) et la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN)
- › Entreprise : Groupement HUAWEI Technology / CITCC

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réhabilitation et extension du réseau de transport national avec 2000 km de fibre sur tout le territoire national
- › Développement d'un réseau métropolitain autour de Ouidah - Calavi - Godomey, Cotonou - Porto Novo (250 km de fibre)
- › Déploiement d'un nouveau réseau de services IP/MPLS avec l'intégration de 44 routeurs
- › Modernisation du cœur de réseau de Bénin Télécom Services (BTS)
- › Déploiement d'une infrastructure (FFTX) à travers 125 Nœuds d'accès multiservices (GPON, ADSL, etc.)
- › Construction d'une boucle de sécurisation du backbone de 960Km en fibre optique
- › Construction de trois (03) boucles métropolitaines en fibre optique à Comé, Lokossa et Aplahoué
- › Poursuite de la modernisation du réseau d'accès à travers l'installation de 21 équipements d'accès multiservices pour les usagers (MSAN)
- › Création des réseaux métropolitains à Bohicon/ Abomey, Parakou, Natitingou, Djougou, Allada
- › Création des points de présence à Karimama, Pérére, Avrankou, Toffo, Zè, So_Ava, Ganvié et les Aguégus
- › Opérationnalisation du Point d'échange BENIN IX
- › Études techniques finalisées pour la mise en place d'une dorsale sur le versant Ouest du Bénin (Comè-Djougou) et densification/sécurisation des réseaux
- › Accord commercial signé avec le prestataire identifié

ÉTAT D'AVANCEMENT

Perspectives 2021 2026

- › Mise en œuvre du projet de densification des réseaux haut débit (484 km de fibre optique dont la dorsale ouest du Bénin et 205 km de réseau métropolitain à déployer, 26 sites de la TNT, de l'hôpital de référence de Calavi, des logements sociaux de Ouedo et de Porto-Novo à raccorder à la fibre optique)
- › Extension de la couverture haut débit mobile, y compris dans les zones rurales (1271 sites mobiles)
- › Mise en œuvre du Projet Intégré de Transformation numérique des Régions Rurales du Bénin : raccordement de 2128 villages en 3G, des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), des centres d'enseignement agricole et autres sites de gouvernance agricole (17 sites) en 4G, développement des services numériques
- › Connexion de la Zone Economique Spéciale de Glo Djigbé
- › Développement des réseaux d'accès à internet pour les foyers et les entreprises
- › Appui à la connectivité et à l'interconnexion des secteurs administratifs
- › Protection et classification des systèmes d'information et des infrastructures critiques du Bénin
- › Développement de la connectivité par satellite





Mise en œuvre de l'Administration Intelligente ou Smart Gouv (phase 2)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Renforcer le service aux citoyens et aux entreprises par la généralisation des e-Services et par l'accélération de la digitalisation de l'administration publique

Résultats attendus

- › La place de N°1 de UEMOA dans le classement EGD de l'ONU est maintenue par le Bénin
- › La transformation numérique de l'administration est effective à travers la mise en place des outils numériques et la dématérialisation des processus administratifs
- › Les réseaux informatiques des administrations et institutions sont modernisés et les agents sont formés
- › La synergie entre les secteurs public, privé et autres acteurs de l'écosystème numérique est effective
- › La sécurité des systèmes d'information de l'Etat est assurée
- › Accroissement du nombre de services sur le Portail National des Services
- › Les plateformes de dématérialisation sont mises en place (GEC, GED, SAE, etc.)

Zone d'intervention

Tout le territoire national

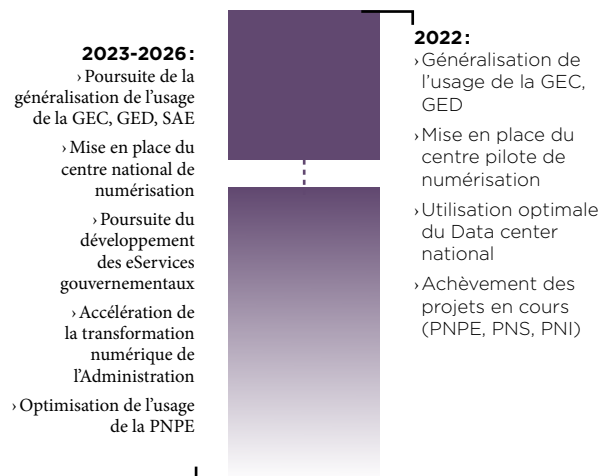
Cadre institutionnel

- Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : ASSI et ANSSI

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

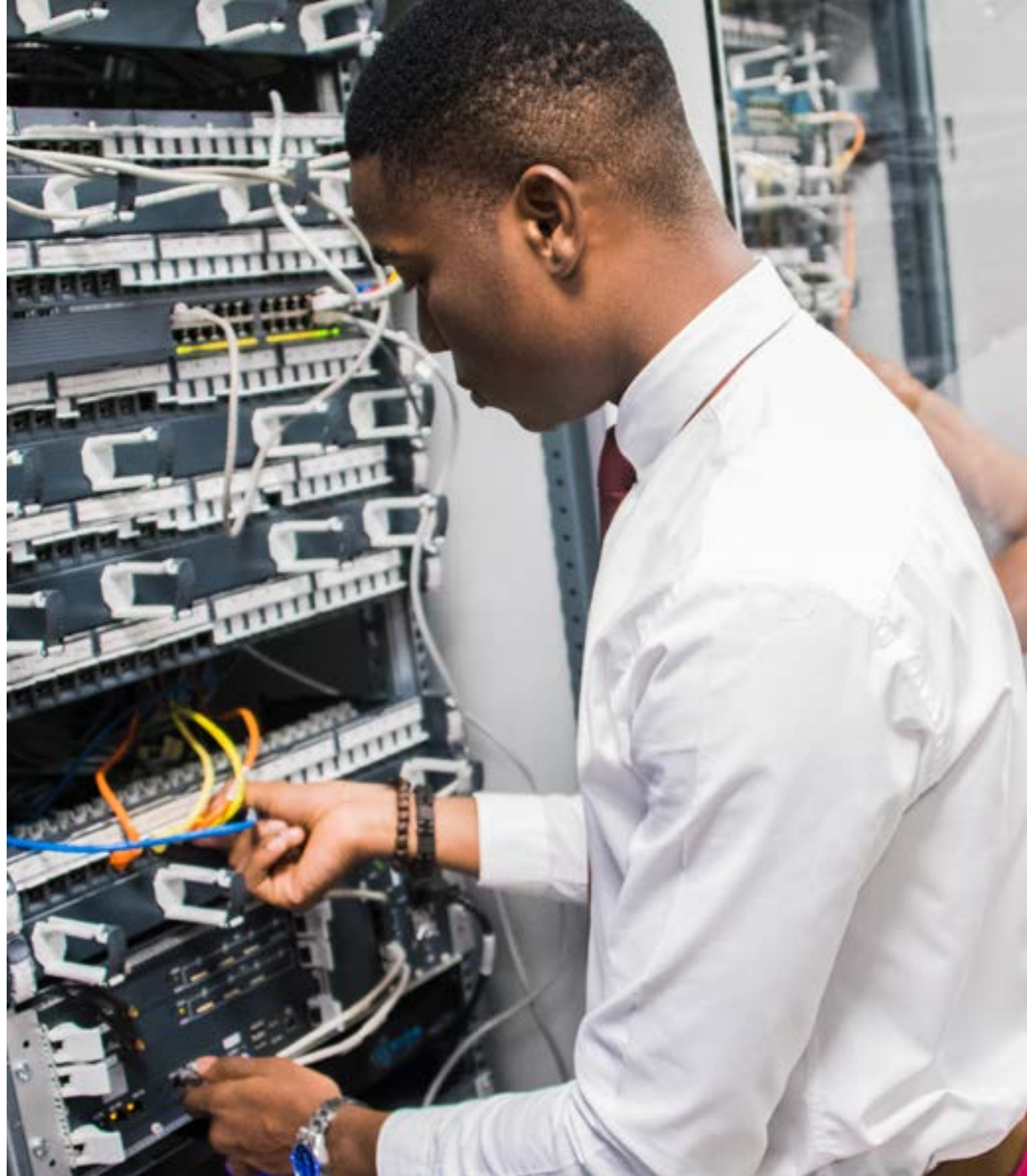
- › Construction de l'immeuble devant abriter le centre de données de l'administration publique, le Data Center National (DCN) à Abomey -Calavi et travaux d'aménagement pour la mise à la norme TIA 942 (Sécurité incendie, Gestion thermique de la salle, distribution électrique, etc.)
- › Travaux de sécurisation de l'interconnexion par fibre optique du DCN
- › Mise en place du réseau d'interconnexion des 187 sites décentralisés de l'Administration publique (recette perception, recette principale, mairie, préfecture, etc.)
- › Refonte du Portail des Marchés publics
- › Mise en place d'une infrastructure à clés publiques (ICP)
- › Mise en place de la plateforme Nationale d'Interopérabilité, sous forme de « Bus numérique », qui permet l'échange de données sécurisées entre structures administratives est réalisée et opérationnelle
- › Déploiement de douze (12) eServices sont lancés et déli-vrés en ligne :
 - › Attestation de prise en charge (Pen-sionnés)
 - › Attestation de jouissance de pension (Pensionnés)
 - › Attestation d'affiliation au Fonds national de retraite du Bénin (FNRB) (Pensionnés)
 - › Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) (Tout public)
 - › Certificat de nationalité (Tout public)

ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Permis de construire (Architectes)
- › Certificat de conformité environnementale et sociale (Tout public)
- › Passeport de service (v1-Agents de l'Etat, diplomatique (v1-Diplomates) et ordinaire (v1-Tout public)
- › Casier judiciaire B3 (version 1) (Tout public)
- › eResultats : Consultation des résultats des examens CEP, BEPC et BAC (Tout public)

Perspectives 2021-2026

- › Implémentation d'une plateforme GED/GEC dans l'administration publique
- › Mise en place du Centre national de Numérisation (CNN) et du Système d'Archivage Electronique (SAE)
- › Mise en place d'une solution e-Procurement
- › Mise en service du système intégré de gestion de frontières terrestres du Bénin (eGates)
- › Renforcement et sécurisation des socles technologiques communs de l'administration (Portail National des Services, X-Road, Data Center, PKI, Etc...)
- › Mise en place d'un système de personnalisation de passeports ordinaires biométriques, de fournitures de carnets de passeports vierges et de la digitalisation du processus de la demande et de délivrance (e-Passeport)
- › Installation d'une Plateforme de Paiement Electronique
- › Amélioration de la plateforme e-Conseil
- › Poursuite de la dématérialisation des procédures administratives publiques
- › Mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE)
- › Mise en œuvre de la vidéo Protection
- › Mise en place du système d'information de gestion des ressources humaines des forces armées béninoises
- › Développement du système d'informations hospitalier et de la télémedecine
- › Mise en place du e-Pharmacie





Développement des usages et de la confiance numérique

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Adopter les services et usages numériques innovants et de qualité dans tous les secteurs de la vie économique et sociale

Résultats attendus

- › L'adoption des usages numériques par la population est renforcée
- › Le numérique est utilisé pour améliorer les performances de l'éducation
- › Les compétences des agents de l'Etat sont renforcées dans le domaine du numérique
- › Les services innovants via l'intelligence artificielle et autres technologies modernes sont mis au service de la transformation économique et sociale du Bénin
- › Extension du Réseau Béninois d'Éducation et de Recherche (RBER)
- › Des salles numériques sont construites
- › Bénin Digital Tour est réalisé
- › Une masse critique de Points Numériques Communautaires est mise en place

Zone d'intervention

Tout le territoire national

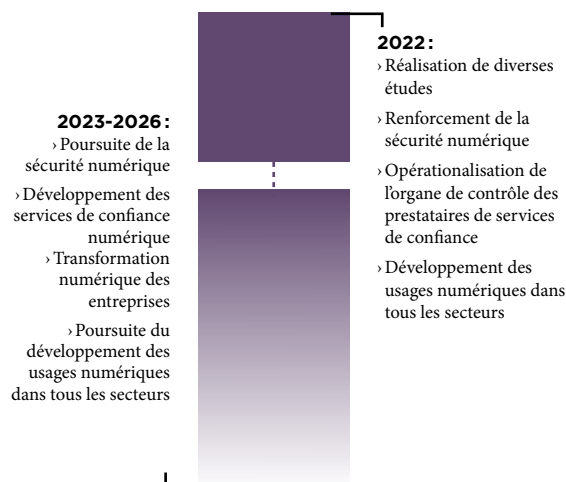
Cadre institutionnel

- › Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : ABSU-CEP, ADN et ANSSI

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



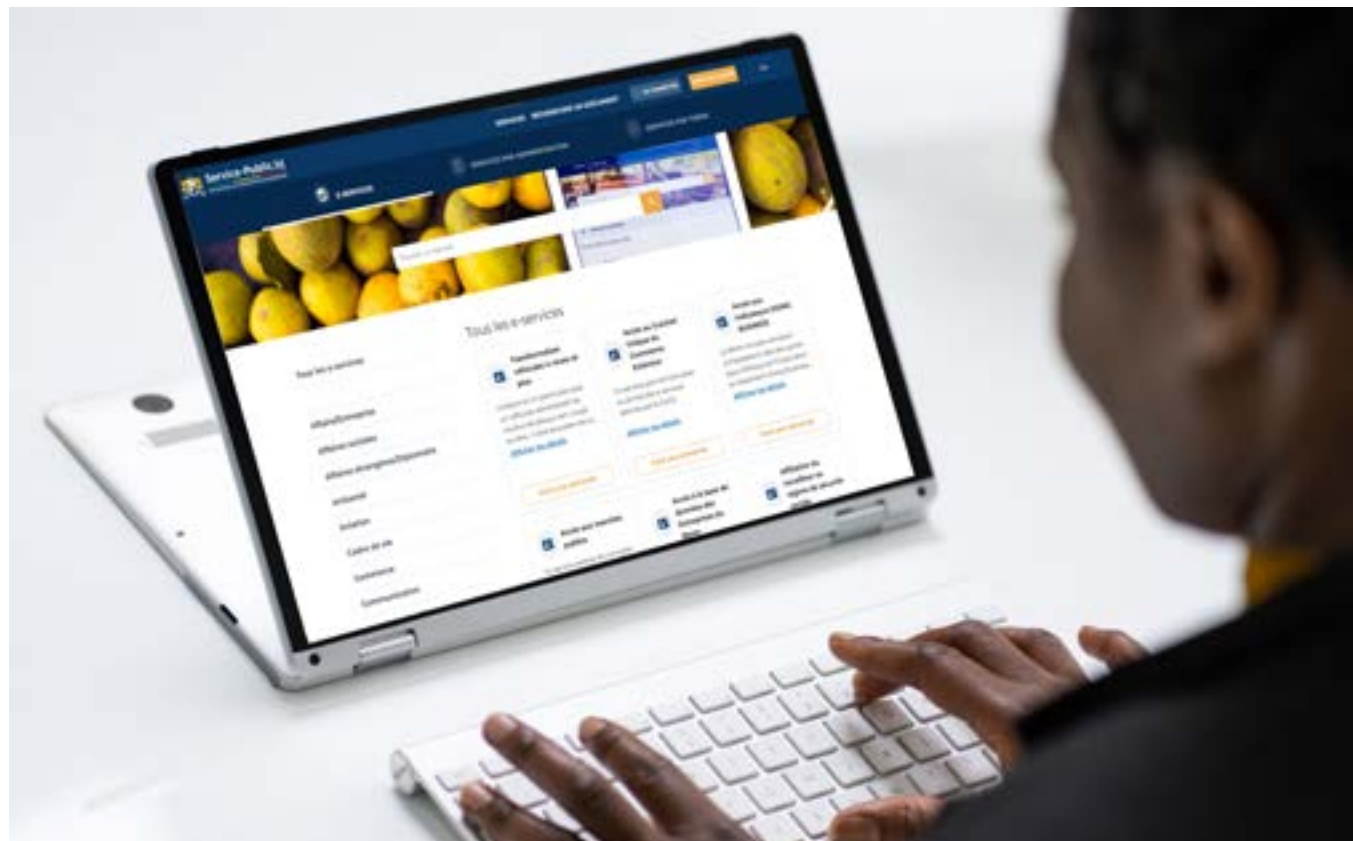
ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Protection des systèmes d'information et des infrastructures critiques
- › Lutte contre la cybercriminalité
- › Opérationnalisation du CyberRange et soutien du renforcement de capacités par la pratique en cyberdéfense ;
- › Création de la fonction (RSSI) dans les structures publiques
- › Vulgarisation de la PSSIE (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'État)
- › Développement du cadre juridique et réglementaire
- › Développement des compétences et de la culture de la sécurité numérique
 - › Formation des magistrats aux bases de la sécurité informatique
 - › Formation des policiers à l'investigation numérique
 - › Formations professionnelles pour l'insertion à la cybersécurité
 - › Organisation de webinaires bimensuels sur les sujets de la sécurité numérique et sur les nouvelles formes de cybercriminalité. Cible : Grand public.
- › Promotion de la confiance numérique
- › Coordination nationale et coopération internationale

Perspectives 2021-2026

- › Intégration des schémas d'identification électronique avec les projets numériques de l'Administration et appuyer les mécanismes similaires dans le secteur privé, dont les opérateurs de communications électroniques, les banques et autres opérateurs
- › Renforcement de l'identification des utilisateurs des services en ligne (eServices)
- › Opérationnalisation de l'organe de contrôle des prestataires des services de confiance
- › Mise en œuvre de services de confiance électroniques
- › Mise en place d'une plateforme de vote électronique
- › Développement et usages de contenus numériques dans les universités et des centres de recherche
- › Appui à l'entrepreneuriat numérique
- › Mise en place des salles numériques dans les écoles et collèges, y compris pour les personnes en situation de handicap
- › Positionnement du Bénin comme leader de la sous-région en matière d'usages et d'innovation autour de la gestion des données, et de l'intelligence artificielle
- › Mise en œuvre de la transformation numérique des PME
- › Mise en place d'un centre d'excellence en sécurité numérique et en cybersécurité (Cyberange)
- › Développement des compétences numériques
- › Equipement des étudiants en ordinateurs portables
- › Mise en place et opérationnalisation de l'école des métiers du numérique
- › Création d'un eMarketplace pour promouvoir l'eBusiness et la promotion du made in Benin
- › Création et exploitation de laboratoire de sécurité numérique
- › Renforcement de la coopération dans le secteur du numérique, y compris sur les volets relatifs à la sécurité numérique





Transformation numérique des collectivités locales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Renforcer l'attractivité des collectivités locales par le numérique

Objectifs spécifiques

- › Assurer le développement des infrastructures de connectivité au niveau local
- › Finaliser la dématérialisation des procédures administratives au niveau de l'Administration décentralisée

Résultats attendus

- › Les mairies et préfectures sont raccordées au réseau de l'Administration
- › Les e-services communaux sont développés
- › Le rapport d'étude sur la mise en place d'un 2ème data center est disponible
- › Les lieux stratégiques dans les communes sont connectés
- › 103 PNC complémentaires sont déployés
- › Des hotspots wifi sont déployés dans les lieux à forte concentration de population dans les communes
- › L'adressage numérique est mis en place

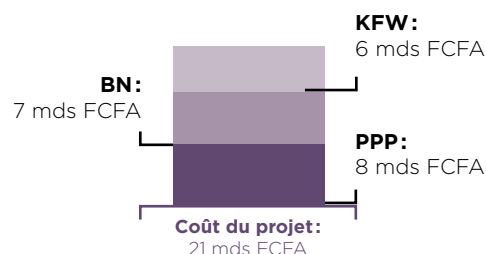
Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

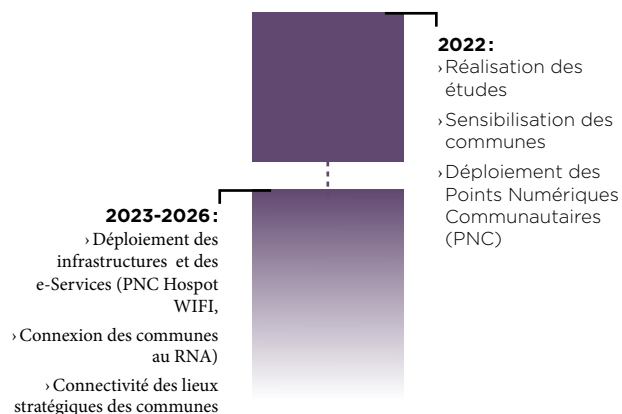
Cadre institutionnel

- › Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : ASSI

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Renforcement des structures décentralisées et déconcentrées de gouvernance
- › Connexion des lieux stratégiques dans les communes en développant des PPP
- › Mise en place de Points Numériques Communautaires et de points d'accès public à internet
- › Adressage numérique





Modernisation des médias et accès à l'information de qualité

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Restructurer les éditeurs de service public en société moderne de production
- › Favoriser l'émergence des médias modernes et l'accès des citoyens à l'information de qualité
- › Assurer la promotion du Bénin par la production de contenus multimédias

Résultats attendus

- › Le réseau de diffusion FM et l'infrastructure de production de l'ORTB sont modernisés
- › Le siège de l'ORTB et des organes de presse publics sont construits et/ou réhabilités
- › BB24 est transformée en une deuxième chaîne de TV avec de nouvelles chaînes thématiques
- › Les ménages ont accès à des offres de la TNT
- › Un centre national de valorisation des archivages numériques des œuvres cinématographiques, audiovisuelles et multimédias est mis en service
- › Des professionnels des médias sont renforcés pour favoriser l'émergence d'une presse de qualité
- › Une politique efficace de financement des médias est mise en place

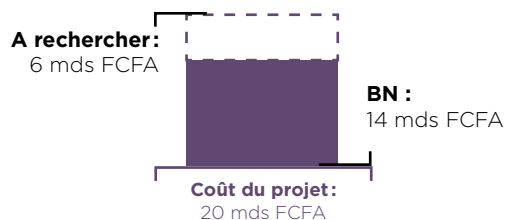
Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

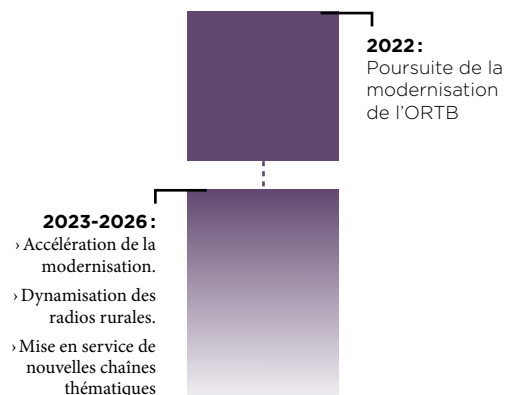
Cadre institutionnel

- › Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : ORTB, Bénin Diffusion et SBIR

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise en place d'un réseau de 29 sites de diffusion de la TNT
- › Création de la société de patrimoine des infrastructures de Radiodiffusion (SBIR SA)
- › Transfert en cours des équipements des opérateurs publics existants vers la SBIR

Perspectives 2021-2026

- › Mise en place d'un centre de valorisation des archivages numériques des œuvres audiovisuelles, cinématographiques et multimédias
- › Élaboration d'un mécanisme de soutien pour l'acquisition des droits de diffusion par les médias béninois, d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques à forte valeur ajoutée
- › Spécialisation des professionnels des médias
- › Construction du siège et modernisation des studios de l'ORTB
- › Renforcement des capacités techniques des agents et organes de presses publics
- › Transformation de l'ORTB en une société d'édition et modernisation du réseau de diffusion FM
- › Développement de la TNT et d'un bouquet de nouvelles chaînes
- › Enrichissement de l'offre télévisuelle, mise en œuvre des services à valeurs ajoutées
- › Modernisation de l'ONIP et promotion de la presse électronique







AGRICULTURE



I- Analyse situationnelle

Dans son volet « agriculture, élevage et pêche », le PAG 2016-2021 ambitionnait, entre autres, d'augmenter le revenu et le pouvoir d'achat des acteurs agricole, d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en renforçant le flux des produits d'exportation du Bénin. Pour ce faire, diverses réformes et actions ont été engagées. L'état de mise en œuvre du PAG au 31 décembre 2020 montre que des progrès importants ont été réalisés dans le secteur agricole portant essentiellement sur :

- › Les réformes institutionnelles : un nouveau cadre institutionnel du développement agricole a été adopté et s'est traduit par la séparation des fonctions régaliennes de celles de promotion des filières, la liquidation des CARDERS, le découpage du territoire national en sept (7) pôles de développement agricole et subséquentement la création de sept (7) Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) puis la création de douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP). La transformation du paysage institutionnel du secteur a également conduit à la restructuration et à l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA).
- › La facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés pour la promotion des filières agricoles : il s'agit notamment de la prise de mesures législatives et réglementaires de mise en place des organes en charge de la gestion du sous-secteur semencier et des intrants.
- › La réalisation du Recensement National de l'Agriculture (RNA) et des Enquêtes Statistiques Agricoles (ESA) : le module de base a été réalisé et approuvé par la FAO et les modules complémentaires sont en cours d'exécution. Ce recensement a permis de disposer des bases de données actualisées et fiables dans le secteur agricole.

- › La modernisation des outils de travail : cette réforme porte essentiellement sur deux dimensions à savoir (i) la modernisation des outils de travail des acteurs directs des chaînes de valeur se référant essentiellement à la mécanisation et à un début de digitalisation des transactions agricoles et (ii) la modernisation des outils de travail au niveau de l'administration publique en charge du secteur agricole. En matière de mécanisation agricole, le changement majeur noté est la création de l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole (ANaMA), qui a été transformée en Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA) en avril 2021.
- › L'élaboration et la mise en œuvre de six (6) projets phares : (i) filières à haute valeur ajoutée (anacarde, ananas, cultures maraîchères) ; (ii) filières conventionnelles (maïs, riz, manioc) ; (iii) aquaculture continentale ; (iv) viande, lait, œufs de consommation ; (v) programme de développement de la basse et moyenne vallée de l'ouémé et (vi) programme de développement de la mécanisation agricole.

Ainsi, de 2016 à 2020, les investissements consentis dans le secteur agricole ont positivement influencé la performance de la plupart des filières agricoles. Quant aux productions animales et halieutiques, bien que des accroissements sensibles soient constatés, la couverture des besoins de la population n'est pas encore totale. Dans le secteur du coton, le Bénin est devenu, depuis la campagne 2018-2019, le premier producteur de coton en Afrique avec une production record de 677 654 tonnes. Cette dynamique continue jusqu'à ce jour avec une production de 714 714 tonnes pour la campagne 2019-2020 et 731 000 tonnes pour la campagne 2020-2021.



En dépit de ces efforts majeurs consentis au cours de la période 2016-2020, le secteur agricole béninois demeure confronté à des problèmes majeurs que sont : (i) l'absence de véritables chaînes semencières; (ii) les difficultés d'approvisionnement des producteurs en intrants spécifiques (hors coton) ; (iii) le faible développement des potentialités de production de cultures d'exportation/industrielles ; (iv) le faible niveau de digitalisation des chaînes de valeur agricole ; (v) une mécanisation

embryonnaire et la persistance des difficultés d'accès au service après-vente (pièces de rechange, réparations, etc.).

Face à ces contraintes et priorités du secteur de l'agriculture, et dans la perspective de capitaliser les acquis du PAG 2016-2021, les actions suivantes sont envisagées par le Gouvernement dans le cadre du deuxième quinquennat :

Action 1

Consolidation des acquis de l'opérationnalisation des pôles de développement agricole

Action 2

Mise en œuvre du Programme de développement des plantations et grandes cultures

Action 3

Promotion d'un nouveau type d'élevage garantissant plus de sécurité et de rentabilité aux éleveurs

Action 4

Promotion et valorisation de l'irrigation, des aménagements hydroagricoles et de la mécanisation agricole

Action 5

Construction des infrastructures marchandes pour le stockage, la conservation, la transformation et développement de services logistiques et de mise en marché (quai fruitier, chambre frigorifique, marchés, etc.)

Action 6

Amélioration de la gouvernance de la gestion des filières et renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles



II- Principales réformes

Dans le secteur agricole, le Gouvernement de la République du Bénin a inscrit au titre du PAG 2021-2026, cinq (05) importantes réformes dont une nouvelle. Les quatre (04) anciennes réformes visent à poursuivre la consolidation des acquis, tandis que la nouvelle envisagée au plan institutionnel, vise la mise en place et le renforcement de capacités des structures et organes de gestion pour l'amélioration de la performance du secteur agricole. Les cinq (05) réformes sont présentées ci-dessous :

- › Facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés pour la promotion des filières agricoles ;
- › Mise en place de mesures fiscales et non fiscales incitatives en faveur de l'importation des intrants agricoles, de l'exportation des produits

agricoles et dérivés et pour la promotion des entreprises agricoles ;

- › Modernisation des processus et métiers agricoles (reformulation de l'ancienne réforme intitulée : Modernisation des outils de travail) ;
- › Mise en place d'une stratégie pour l'Agriculture Intelligente face au climat et au renforcement des filets sociaux ;
- › Renforcement du dispositif institutionnel à travers : la création de l'agence de gestion des grandes plantations, la création d'un office de gestion des fermes semencières et d'élevage, le renforcement de l'autorité compétente de sécurité sanitaire des aliments et la mise en place d'un Système Moderne d'Enquêtes sur les Statistiques Agricoles (SyMESA).

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours (PAG 2016-2021) et de nouveaux projets pour un

coût total de 1 016 milliards de FCFA dont un montant de 261 milliards FCFA est déjà mobilisé.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	8	-	613		123	123	122	122	122
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	16	79	403	33	105	95	77	53	40
Total	24	79	1016	33	229	218	199	175	162

IV- Projets

- ▶ Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures (PNDPGC)
- ▶ Développement de la mécanisation agricole
- ▶ Appui au Développement Agricole et à l'accès aux marchés Agricoles Régionaux
- ▶ Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)
- ▶ Développement des aménagements hydro-agricoles dans les vallées
- ▶ Développement de la filière Palmier à huile
- ▶ Développement des filières à haute valeur ajoutée (ananas)
- ▶ Développement des filières à haute valeur ajoutée (anacarde)
- ▶ Développement des filières à haute valeur ajoutée (cultures maraîchères)
- ▶ Développement des filières conventionnelles (riz, maïs, manioc)
- ▶ Développement des filières lait, viande, œufs de table
- ▶ Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin (ProSer)
- ▶ Développement de la filière aquaculture
- ▶ Autres projets

“
**Faire du Bénin
une puissance
agricole régionale**
”





Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures (PNDPGC)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Transformer l'agriculture béninoise à travers le développement de grandes plantations en vue de la rendre plus compétitive et capable de soutenir durablement une agro-industrie locale

Résultats attendus

- › Améliorer l'accès au foncier pour les investisseurs agricoles à travers la mobilisation des terres et leur prise de contrôle par l'État, l'achat ou autres modalités d'acquisition ainsi que l'aménagement et la sécurisation desdites terres
- › Réaliser les investissements structurants de base comme les aménagements hydro-agricoles, la réalisation d'infrastructures et équipements de conditionnement, de stockage et de conservation, l'électrification et le raccordement en eau potable, l'aménagement ou la réalisation de pistes rurales, l'installation et la mise en concession de plantations
- › Développer des chaînes de valeur semences et plants performants pour promouvoir les chaînes de valeur des spéculations ciblées et leur accès au marché

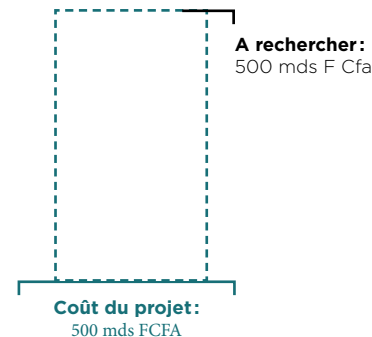
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

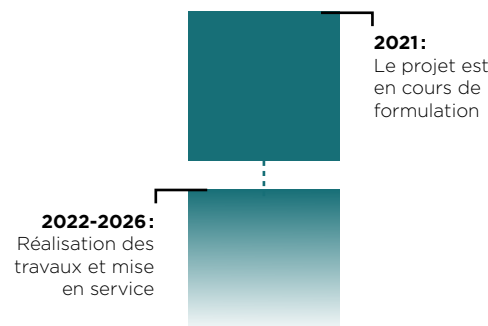
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence de Gestion des Grandes Plantations (à mettre en place)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques de faisabilité
- › Aménagement, installation et mise en concession de 500 000 ha de plantation
- › Amélioration/renforcement du dispositif production de plan de qualité pour les cultures retenues
- › Introduction dans les curricula de formation des lycées techniques agricole des modules de formations spécifiques sur les cultures du programme pour s'assurer de la disponibilité de ressources humaines de qualité pour l'entretien des plantations
- › Mise en relation des concessionnaires avec les unités de transformation pour garantir la valeur ajoutée des produits issus des plantations
- › Cultures initialement prévues : anacardier (350 000 ha); riz (50 000 ha); bananier plantain (20 000 ha); oranger (10 000 ha); palmier à huile (5 000 ha); pommier africain (2 000 ha); cocotier (2 000 ha); mangoier (1 000 ha)





Développement de la mécanisation agricole

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Promouvoir une mécanisation agricole rationnelle et adaptée au niveau des opérations de production, de récolte et post-récolte, de transformation et de commercialisation des produits agricoles

Résultats attendus

- › Appuyer le développement de la mécanisation agricole dans la production végétale, animale et halieutique
- › Promouvoir des actions de recherche et assurer l'adoption de nouvelles technologies en matière de mécanisation agricole
- › Mettre en place un cadre institutionnel et des mesures incitatives pour le développement de la mécanisation agricole au Bénin

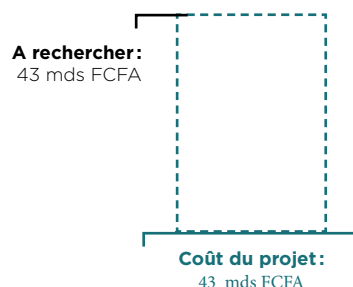
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

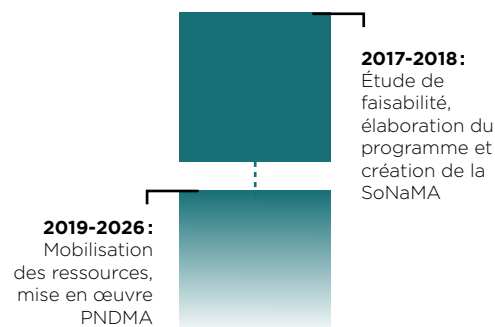
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : Société Nationale de la Mécanisation Agricole (SoNaMA)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Création et opérationnalisation de la SoNaMA
- › Mission de réparation de 250 tracteurs diagnostiqués et 58 interventions à l'intérieur du pays
- › Mise en place de 461 tracteurs à coût subventionné
- › Signature de contrats de distribution de pièces détachées à travers un réseau de 38 magasins et de service après-vente avec 5 garages
- › Étude en cours pour l'élaboration du plan d'appui à la mécanisation de la filière piscicole
- › Mise en place de plateformes d'essais de 40 ha dans le Borgou (test sur Maïs, Soja et Coton), de 5ha dans l'Alibori (test sur le riz) et de 5 ha dans l'Atacora (test sur manioc)
- › Formation des enseignants des lycées agricoles sur le thème de la mécanisation et des chauffeurs de tracteurs à la conduite de ces engins
- › Réalisation d'étude d'état des lieux de la mécanisation en cours

Perspectives 2021-2026

- › Recrutement du personnel pour renforcer la SoNaMA
- › Mise en œuvre des programmes nationaux de maintenance des matériels de post récolte et de production de semences
- › Mise en œuvre des actions de mécanisation agricole vers les sous-secteurs de l'élevage et de la pisciculture
- › Doter le Bénin d'une base de données pour une gestion adéquate de la mécanisation agricole
- › Développement d'une filière industrielle de construction d'équipements agricoles au Bénin





Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés agricoles régionaux

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres
- › Soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers
- › Faciliter l'accès des petits exploitants aux intrants et aux services de conseils de qualité

Résultats attendus

- › Accroissement des revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) pour 80% des producteurs
- › Augmentation de 30% des transactions commerciales de produits agricoles entre le Bénin et le Togo et de la productivité des cultures ciblées

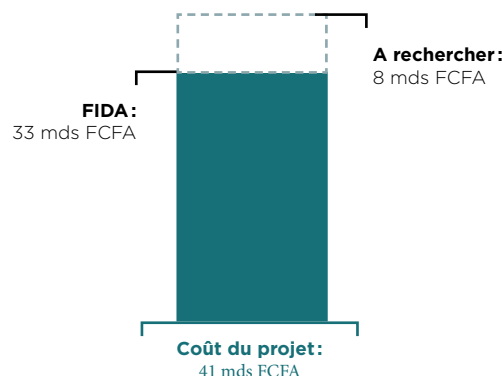
Zones d'intervention et/ou d'impact

Bénin et Togo

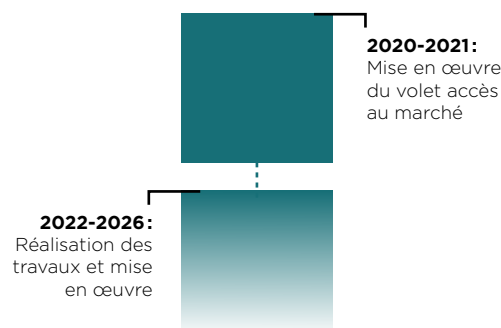
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : ProCAR/FIDA-Bénin (Unité de Gestion du Projet (UGP) à recruter)
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › 300 km de pistes rurales seront réhabilités, 9 marchés de demi-gros et 19 centres de collecte seront modernisés
- › Environ 750 micro-entreprises rurales (MER) principalement dirigées par des coopératives, des femmes et des jeunes, seront soutenues sur et autour des marchés (dont 30% impliquées dans des productions à valeur nutritive élevée) pour améliorer les revenus et les capacités de résilience des femmes, des jeunes et des producteurs vulnérables
- › 2 400 hectares de terres irriguées et 9600 hectares de sous-bassins versants en amont appliqueront des modèles d'agriculture sensibles au climat
- › Formation et accompagnement de 1 100 jeunes à l'entrepreneuriat agricole
- › Financement de 400 incubateurs



Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître la productivité et l'accès aux marchés d'exportation pour les chaînes de valeur ciblées par le projet (ananas, anacarde, et éventuellement certains produits horticoles et autres filières d'opportunité)

Résultats attendus

- › Les institutions publiques pertinentes et le cadre politique sont renforcés pour la promotion des exportations
- › Des infrastructures critiques sont réalisées et un système d'information est mis en place
- › Des intrants de qualité sont disponibles et accessibles aux acteurs intervenant dans les Chaînes de Valeur ciblées
- › L'accès des agriculteurs aux connaissances pour une agriculture intelligente face au climat est amélioré
- › Les pistes rurales sont réhabilitées et entretenues
- › L'investissement privé est encouragé
- › Les mécanismes de partage de risque sont mis en place

Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

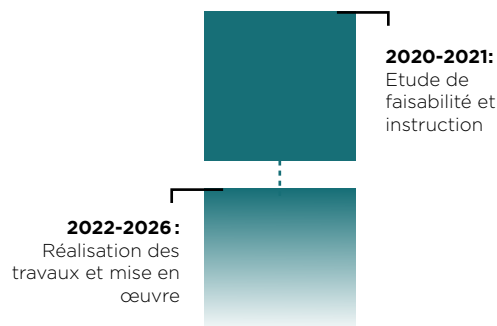
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : UGP et APIEx

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Elaboration du PTBA
- › Préparation des marchés publics

Perspectives 2021-2026

- › Au moins 150 000 bénéficiaires directs sont appuyés par le Projet
- › 12 Engagements de Renforcement de la Compétitivité (CRE) sont réalisés dans la zone d'intervention du projet
- › 1 système d'informations agricoles moderne et intégré est mis en place et fonctionnel
- › 1 système d'informations sur les marchés est mis en place et fonctionnel
- › Un terminal de froid transitoire et mobile est construit à l'aéroport de Cotonou
- › 5 000 ha d'anciennes exploitations d'ananas sont remplacées et de nouvelles sont créées
- › 100 000 ha d'anciennes plantations d'anacarde sont réhabilitées et 35 000 ha de nouvelles plantations d'anacarde sont créés
- › 1 200 km de pistes rurales sont réhabilitées et 4 200 km de pistes rurales sont entretenues
- › 1 675 sous-projets portés par les micros, petits et moyens opérateurs agro-industriels et les coopératives sont financés dans le cadre d'un mécanisme de subvention de contrepartie



Développement des aménagements hydro-agricoles dans les vallées

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Accroître la production agricole, pastorale et piscicole grâce à des infrastructures et équipements de maîtrise de l'eau en vue de l'amélioration durable des revenus des exploitants et des performances de l'agriculture
- › Rendre le secteur agricole attractif pour les investisseurs privés, les jeunes, les femmes en privilégiant les investissements structurants facilitant la maîtrise de l'eau, l'accès aux équipements agricoles adéquats et l'accessibilité des zones de production
- › Assurer la mise en valeur efficiente et durable des périmètres aménagés par l'accès des acteurs aux intrants et services de qualité permettant l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles ciblées

Résultats attendus

- › Accroissement de la productivité des facteurs de production pour au moins 80% des intervenants dans les périmètres aménagés
- › Au moins 50% des productions issues des périmètres aménagés sont transformés et ont fait l'objet d'un meilleur placement sur les marchés notamment le riz pour le marché du Nigéria

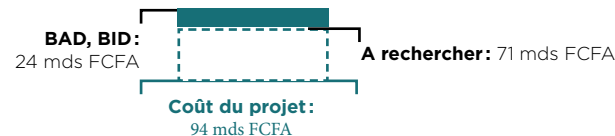
Zone d'intervention et/ou d'impact

5 départements pour 11 communes (Alibori : Karimama et Malanville ; Atacora : Matéri ; Couffo : Dogbo, Lalo et Aplahoué ; Mono : Athiémè, Grand Popo et Comè ; Ouémé : Dangbo et Adjohoun)

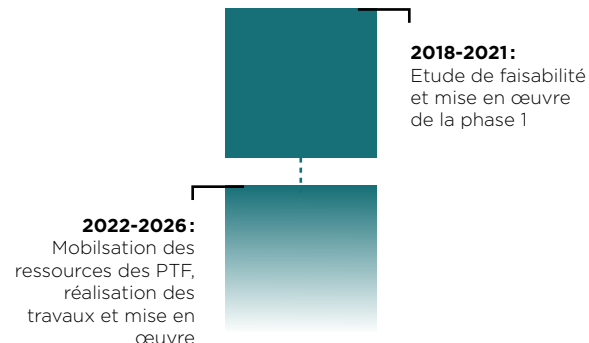
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence de gestion des barrages et aménagements Hydro-agricoles à créer
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Aménagement de 50 000 ha de terre avec maîtrise totale de l'eau pour une production soutenue d'environ 600 000 T de riz paddy par an
- › Construction de 100 retenues d'eau à but agropastoral de 500 m³ chacune et avec aménagement à leur partie aval de 5 000 ha pour la production fourragère, empoissonnement des retenues
- › Aménagement de 100 km de digue-piste dans la basse et moyenne vallée de l'Ouémé





Développement de la filière Palmier à huile

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Améliorer la performance de la filière palmier à huile avec l'installation d'au moins 25 000 nouveaux hectares, l'amélioration d'au moins 20% du rendement moyen en 2025 et l'amélioration de la transformation par la raffinerie et la savonnerie pour la satisfaction du marché national et de celui régional

Résultats attendus

- › La productivité et la production des systèmes de culture du palmier à huile sont améliorées
- › Le taux d'extraction, le tissu industriel de la transformation, la qualité des huiles produites, l'accès des transformateurs de la matière première aux équipements modernes sont améliorés
- › Les relations d'affaires entre les différentes catégories d'acteurs sont améliorées
- › L'accès aux différents guichets du FNDA par les différentes catégories d'acteurs des maillons de la filière et la participation des collectivités locales et des PTF au développement de la filière sont améliorés

Zones d'intervention et/ou d'impact

Les communes des Pôles de Développement Agricole (PDA) 5, 6 et 7

Cadre institutionnel

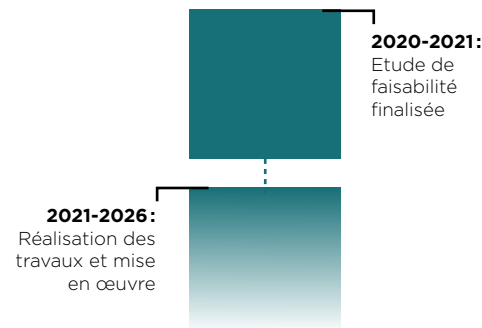
- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : ATDA 6

Coût/financement

A rechercher :
5 mds FCFA

Coût du projet :
5 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Appui à la production et à l'accessibilité des semences
- › Facilitation de l'accès aux intrants minéraux et équipements de production pour les pépiniéristes et les producteurs
- › Mise en œuvre de la Recherche-Action pour l'amélioration de la qualité des intrants de production de Palmier à Huile
- › Réhabilitation des anciennes plantations des CAR
- › Renforcement des capacités du dispositif de suivi permanent et de contrôle par les ATDA, les DDAEP, le CRAPP et la DPV
- › Appuis aux pépiniéristes et producteurs dans l'accès aux matériels et équipements de production
- › Promotion de la recherche sur la petite irrigation des palmeraies
- › Renforcement du contrôle de la production des plants et des capacités d'appui de la FNPPH
- › Accompagnement des transformateurs de noix de palme à respecter les normes de qualité
- › Promotion de la certification et la labellisation des produits transformés de la filière palmier à huile
- › Renforcement des capacités des structures nationales de certification et de labellisation
- › Facilitation de l'accès aux équipements modernes de transformation
- › Promotion de la recherche-action dans les unités industrielles de transformation
- › Renforcement de l'outil industriel et des unités de transformation existant





Développement des filières à haute valeur ajoutée (Ananas)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître les superficies, améliorer la productivité et développer les filières et chaînes de valeurs de transformation et d'exportation

Résultats attendus

- › Améliorer le rendement de 50 à 70 tonnes/ha
- › Réduire les écarts de tri de 80 % à 20 %
- › Augmenter les capacités d'export de fruit frais et des dérivés aux normes sur les marchés régionaux, UE, pays arabo-musulmans

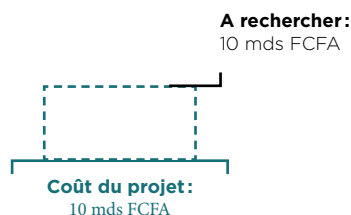
Zones d'intervention et/ou d'impact

Ouémé/Atlantique, Mono, Zou et Plateau

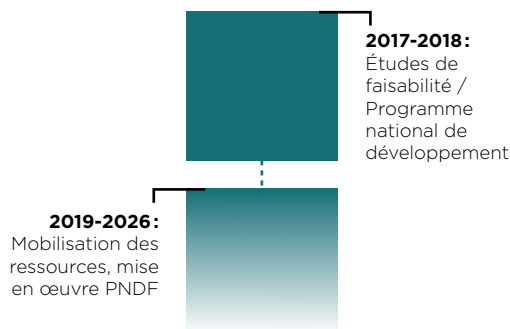
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) - Pôle 7

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › 20 coopératives équipées en matériels techniques et Hangars (355 places) construits pour la commercialisation de l'ananas à Sèmè et Guèmè
- › Augmentation de la capacité de transformation locale et diversification des produits transformés (Blue skies, IRA etc.)
- › 2 700 producteurs formés sur les bonnes pratiques de production d'ananas.
- › Financement des travaux d'essouchage/labour et de mise en place de rejets d'ananas pour 224 ha de zones d'extension sur 500 prévus

Perspectives 2021-2026

- › Consolidation des acquis avec la mise en route du projet PACOFIDE, et renforcement de la structuration des acteurs
- › Amélioration du cadre législatif et fiscal favorable
- › Amélioration continue des rendements, productions de qualité, transformation et mise en marchés à l'export
- › Elaboration d'un plan directeur pour la mise en place d'une chaîne logistique sous température contrôlée pour le stockage des produits d'exportation agricoles périssables





Développement des filières à haute valeur ajoutée (Anacarde)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître les superficies, améliorer la productivité et développer des filières et chaînes de valeurs de transformation et d'exportation de l'anacarde

Résultats attendus

- › Augmenter substantiellement la production de noix de qualité (de 100 000 t en 2016 à 200 000 t par an à partir de 2021) et la transformation locale des noix (au moins 50 %) des pommes et des coques

Zones d'intervention et/ou d'impact

Borgou, Collines, Donga, Atacora, Plateau et Zou

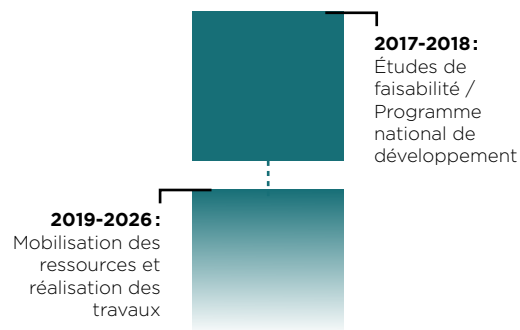
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) - Pôle 4

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réhabilitation et mise aux normes de 11 700 ha d'anciennes plantations
- › 2 388 476 plants d'anacarde améliorés mis en place en 2018-2019 ayant permis d'installer plus de 21 000 ha de nouvelles superficies d'anacardiers
- › 20 864 ha d'anciennes plantations mises aux normes (juillet 2020)
- › Acquisition de matériels, d'équipements et de fournitures diverses de greffage d'anacardiers au profit des Pépiniéristes
- › 40 pépiniéristes sélectionnés formés, équipés et géoréférencés, en cours d'agrément / 120 brigades de jeunes équipées pour entretien et mise aux normes des anacardiers

Perspectives

- › Consolidation des acquis et synergies avec les interventions du PACOFIDE et de l'Agence Brésilienne de Coopération
- › Renforcement structuration des acteurs et mise en marchés à l'export
- › Elaboration d'un plan directeur pour la mise en place d'une chaîne logistique sous température contrôlée pour le stockage des produits





Développement des filières à haute valeur ajoutée (Cultures maraîchères)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître les superficies, améliorer la productivité et développer des filières et chaînes de valeurs de transformation et d'exportation

Résultat attendu

- › Augmentation de la production des cultures maraîchères de grande consommation de 25% à travers l'accès aux intrants, la maîtrise de l'eau et les productions de contre-saison ; et le développement des exports

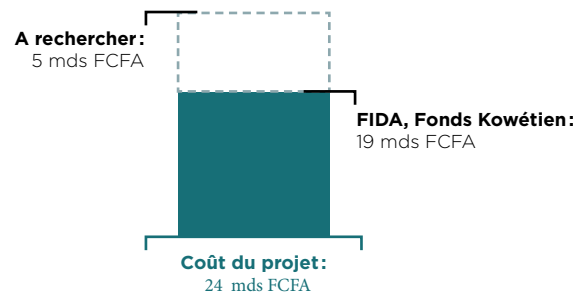
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

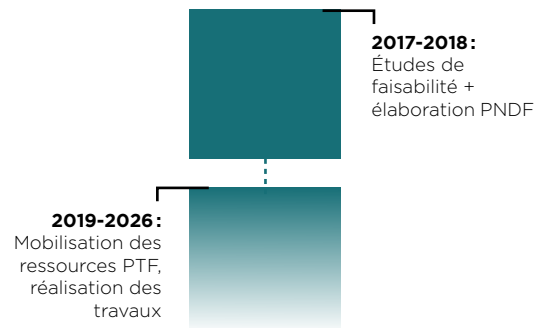
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) - Pôles 1 et 7

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › 729 ha en cours d'aménagement (250 ha déjà aménagés) dotés de 704 puits tubés avec des mesures résilientes aux effets du changement climatique
- › Acquisition de matériels et équipements (y compris kits d'irrigation) au profit des maraîchers des Pôles 1 et 3
- › Travaux d'aménagement et d'irrigation de périmètres maraîchers dans les Pôles 1, 2 et 4

Perspectives 2021-2026

- › Renforcement de la structuration des acteurs et mise en marchés à l'export
- › Elaboration d'un plan directeur pour la mise en place d'une chaîne logistique sous température contrôlée pour le stockage des produits d'exportation agricoles périssables





Développement des filières conventionnelles (riz, maïs, manioc)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Amélioration de la productivité à travers l'accessibilité de semences de qualité et d'intrants spécifiques, la maîtrise de l'eau et l'accès aux équipements et aux innovations techniques
- › Contribuer à l'augmentation des revenus des acteurs par l'amélioration de la compétitivité du riz du Bénin
- › Augmenter la compétitivité des filières pour couvrir les besoins alimentaires nationaux, limiter les importations et développer la transformation locale
- › Renforcement des activités de transformation (stockage, conservation, transformation artisanale et semi-industrielle) et de la mise sur marché
- › Augmenter la compétitivité des filières pour couvrir les besoins alimentaires nationaux et limiter les importations

Résultats attendus

- › Assurer à l'horizon 2026, l'autosuffisance alimentaire nationale en riz, maïs et manioc produits dérivés bruts et transformés de qualité au profit de la population et mieux gérer les surplus pour conquérir les marchés extérieurs
- › 1 000 Ha de terres rizicoles sont réhabilités et aménagés et 12 000 Ha de semences certifiées mis en place
- › Les rendements de riz sont accrus et sont passés de 4 tonnes/ha à 6 tonnes/ha

- › Une unité de stockage et de conservation des semences de base et 7 complexes d'étuvage améliorés sont construits et équipés
- › 12 plateformes de commercialisation de riz blanc sont construites et équipées
- › Amélioration du rendement de riz des bénéficiaires de 60%
- › Amélioration du taux de transformation du riz paddy

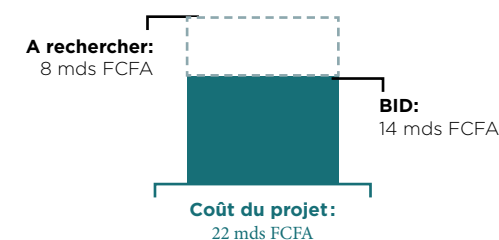
Zones d'intervention et/ou d'impact

Territoire national, Malanville et Karimama, Communes d'Athiémé et Lalo

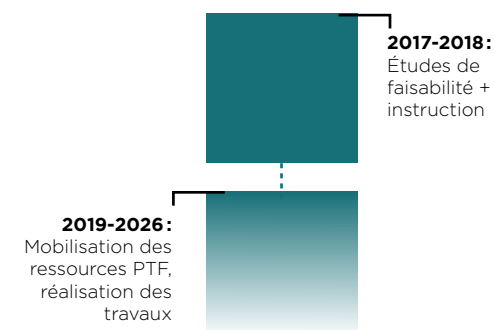
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution :
- › Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) - Pôles 1, 3, 4, 5 et 7 (riz)
- › ATDA - Pôles 2, 3, 4, 5 et 7 (maïs)
- › ATDA - Pôle 4 (manioc)
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › 12 665 acteurs formés sur les bonnes pratiques de production et de transformation du riz
- › 548 champs écoles et Unités de Démonstration (UD) mis en place pour la pré-vulgarisation du riz
- › 936,85 tonnes de semences de riz certifiées et 25 tonnes de semences de base mises en place
- › Démarrage de l'aménagement de 250 ha de périmètres irrigués dotés en puits tubés équipés de 250 motopompes (Malanville et Karimama)
- › Acquisition d'équipements de récolte et de post récolte
- › Appui à l'accès aux semences de base de maïs au profit des semenciers du Pôle 2 en 2018 et 2019.
- › Mise en place de 6 206,5 tonnes de semences de maïs certifiées en 2019
- › Installation de parcelles de variétés hybrides de maïs dans les pôles avec un rendement moyen de 6 tonnes/ha par variété hybride
- › Sensibilisation de 35 095 producteurs sur les avantages de l'utilisation des semences certifiées de maïs dans le cadre de la collaboration ProCAD/ATDA pour la mise en place de semences certifiées
- › Formation du personnel d'encadrement (16 conseillers manioc) sur la démarche de diagnostic et d'organisation des acteurs de la filière manioc et l'accompagnement de leur professionnalisation
- › Structuration et organisation des acteurs des différents maillons de la filière manioc
- › Formation de 24 agents d'encadrement sur les itinéraires techniques de production de racines de manioc avec démultiplication à l'endroit de 371 producteurs dont 98 femmes productrices dans le PDA 4
- › Formation de 12 agents d'encadrement sur les itinéraires de production de tiges certifiées de manioc

Perspectives 2021-2026

- › Consolidation des acquis du projet et installation des rizeries par les promoteurs privés en vue du renforcement continu et durable des filières conventionnelles
- › Mise en œuvre du programme d'urgence pour la production de 1 million de tonnes de riz d'ici 2023
- › Renforcement de l'organisation et de la gestion du maillon « production semences certifiées »
- › Amélioration durable de la situation de sécurité vivrière
- › Construction et équipement d'une unité de stockage et de conservation des semences de prébase et base
- › Appui à la production de semences de prébase, base et certifiées de riz
- › Digitalisation de la chaîne de valeur riz.
- › Constructions d'infrastructures et acquisition de matériels (complexes d'étuvage améliorés, magasins de stockage, trieuses optiques, etc.)
- › Renforcement des capacités des acteurs étatiques et des producteurs
- › Appui à la mise en place de cadre réglementaire et législatif incitatif
- › Aménagement en maîtrise totale d'eau (MTE) de 500 ha dont 350 ha à Athiémé et 150 ha à Lalo pour la production du riz et de cultures maraichères avec des ouvrages connexes
- › Construction d'une station de pompage sur le site d'Athiémé
- › Réfection/entretien de 20 km de pistes rurales
- › Construction et équipement de onze (11) magasins de stockage de capacité 400 tonnes chacun de volume 1 000 m³
- › Construction de onze (11) aires de séchage de 500m² chacune, (vi) la construction de 3 marchés de 04 hangars primaires de collecte des produits vivriers



Femme trieuse de riz (membre de l'Union des femmes pour le développement de Boukoubé)



Développement des filières lait, viande, œufs de table

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Atteindre à l'horizon 2026 des niveaux de production qui assurent la couverture durable des besoins de la population en viande, lait, œufs de table, et limiter les importations et sorties de devises
- › Accroître la production de viande et de lait des animaux de production et faciliter l'accès aux semences animales de qualité

Résultats attendus

- › Accroître la production et l'efficacité des filières volailles, viande bovine, ovine, caprine, porcine et laitière bovine en délivrant des produits de qualité et augmentant le revenu de leurs acteurs pour atteindre 70% des besoins nationaux de consommation en viande
- › Accroître la production d'œufs de table de qualité et le disponible en viande de volaille pour contribuer à couvrir de façon durable les besoins des populations
- › Amélioration du taux de couverture vaccinale des animaux de production
- › Renforcer les capacités des services vétérinaires et du maillage du territoire national

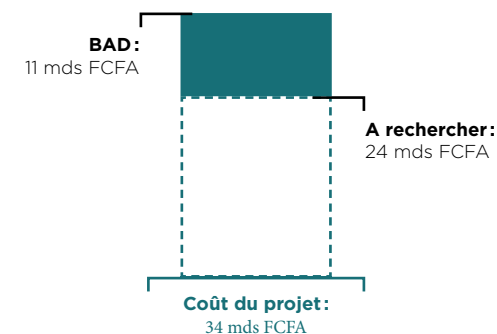
Zones d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin, tous les pôles de développement agricole

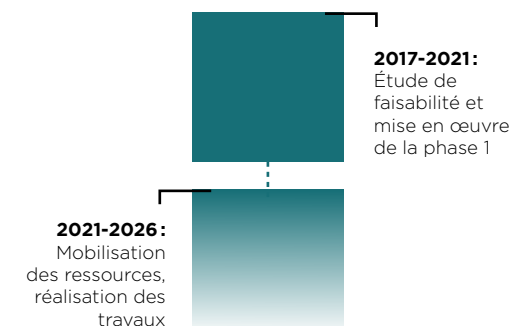
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) 7, Unité de Gestion du Projet (UGP) à recruter avec ancrage à la Direction de l'Elevage, couverture nationale
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Facilitation de l'accès aux intrants et appui aux unités de production
- › Organisation de campagnes de vaccination des petits ruminants et volailles
- › Acquisition d'aliments et de produits vétérinaires pour les fermes d'Etat et installation de dix (10) banques fourragères au Pôle 2
- › 194,7 ha de prairies aménagées au niveau des agro-éleveurs
- › Formation des acteurs (au nombre de 560) de la filière œuf de table
- › Acquisition et mise en place à coût subventionné de 100 000 poussins ponte d'un jour dans les élevages de pondeuses
- › Construction et équipement de l'abattoir de Cotonou
- › Construction du marché à bétail de Zè
- › Construction de 2 magasins d'intrants vétérinaires et zootechniques à Sinendé et Bembèrèkè
- › Réhabilitation et réalisation d'un forage équipé de pompe immergée solaire et d'un château d'eau sur le marché à bétail de Goumori ; d'un forage équipé de pompe immergée électrique et d'un château d'eau sur le marché à bétail de Mongo ; d'un forage équipé de pompe immergée solaire et d'un château d'eau sur le poste d'abattage de Angaradebou dans la commune de Kandi ; d'un forage équipé de pompe immergée électrique et d'un château d'eau sur le poste d'abattage de Tchaourou
- › Construction de 5 boutiques/hangars de vente de fromage à Gogounou, de 3 hangars à 3 compartiments, de 6 boutiques, de 2 bungalows et d'une aire de quarantaine dans le marché à bétail de Sikki (Sinendé)
- › Processus en cours de la réhabilitation de la retenue d'eau de Kokiboru (Banikoara)
- › 194,7 ha de prairies aménagées au niveau des agro-éleveurs
- › Réalisation de 50 km de couloir de transhumance sur l'axe Kandi Banikoara
- › Etude diagnostique sur les couvoirs locaux de production d'œuf de table- etc.
- › Formation des acteurs (au nombre de 560) de la filière œuf de table sur les techniques de conduite d'un élevage avicole
- › Acquisition et mise en place à coût subventionné des équipements et petits matériels d'élevage dans les élevages de pondeuses
- › Acquisition en cours d'un générateur d'azote pour le centre d'insémination artificielle bovine
- › Elaboration de l'Etude d'Impacts Environnemental et Social, assortie d'un Plan d'Actions pour la Réinstallation des personnes affectées par la construction d'un abattoir moderne à Parakou

Perspectives 2021-2026

- › Poursuite du Programme Viande Lait Œuf
- › Mise en œuvre du projet PRODEFILAV-PEL et du Projet de Sédentarisation des Ruminants au Bénin (ProSeR)
- › Renforcement des capacités techniques et matérielles des inséminateurs, mandataires, éleveurs, etc





Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin (ProSer)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration des productions animales et à la gestion rationnelle des exploitations

Résultats attendus

- › Les éleveurs ont formalisé des contrats de bail avec l'Etat
- › Un campement pastoral pilote est créé et fonctionnel
- › Des campements d'éleveurs sont renforcés
- › Les capacités de gestion des organisations professionnelles agropastorales sont renforcées
- › Les ressources alimentaires du bétail sont disponibles et accessibles
- › Les semences animales pour l'amélioration génétique sont disponibles et valorisées
- › La santé des animaux est améliorée
- › Les capacités des acteurs de la transformation et de la commercialisation sont renforcées
- › Les produits d'élevage ont accès à de nouveaux marchés

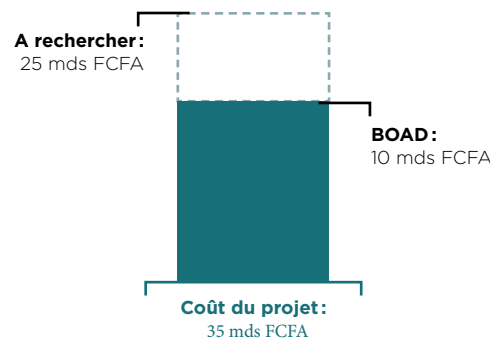
Zones d'intervention et/ou d'impact

11 départements sauf le Littoral

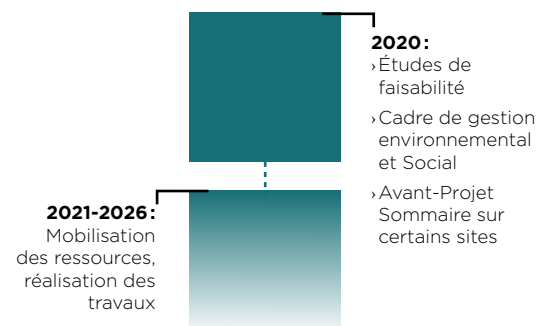
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : UGP Agricole (ATDA) - Pôle 4

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Descriptions des interventions prévues

- › 1 Campement Pastoral Pilote (CPP) est créé
- › 98 ménages d'éleveurs sont installés dans le CPP
- › 126 campements d'éleveurs sont renforcés
- › 220 bovins de race Azawak sont importés et introduits dans les élevages
- › 57 300 ha de terres sont sécurisés au profit de l'élevage
- › 50 140 hectares de cultures fourragères sont installés dans 7 fermes pilotes (20 ha chacune et chez 5000 éleveurs sédentarisés (10 ha/éleveur)
- › 20 promoteurs appuyés dans la production de fourrage à but commercial
- › 02 banques semencières installées à Boko et à Samioudji
- › 180 000 tonnes de graines de coton acquises au profit des 5 000 éleveurs bénéficiaires





Développement de la filière aquaculture

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Contribuer à l'accroissement de la part du secteur de la pêche et de l'aquaculture aux économies locales et nationales et à la sécurité alimentaire par la promotion de l'aquaculture, la gouvernance des pêches et l'amélioration de la valeur ajoutée du poisson
- › Accroître la production nationale aquacole et faciliter l'accès aux semences et intrants aquacoles de qualité

Résultats attendus

- › Améliorer la nutrition et la consommation de protéines de poisson par les populations locales, en particulier au profit des femmes enceintes et les enfants
- › Réduire les pertes post-capture et améliorer la valeur au débarquement des pêches, générant d'importants revenus à l'exportation, des moyens de subsistance durables et une épargne améliorée
- › Promouvoir une approche multi spécifique et écosystémique de la gestion des pêches et du développement de la pisciculture
- › Développer les plans de gestion des pêcheries intégrées dans un cadre multisectoriel d'économie bleue
- › Dix (10) aquapôles de 25 ha d'étangs chacun (250 ha d'étangs au total) sont aménagés.
- › La conservation et la commercialisation des produits sont assurées. La disponibilité et l'accessibilité des semences aquacoles de qualité est assurée
- › La disponibilité et l'accessibilité d'aliments de qualité sont assurées

- › Les capacités techniques des agents et des aquaculteurs sont renforcées

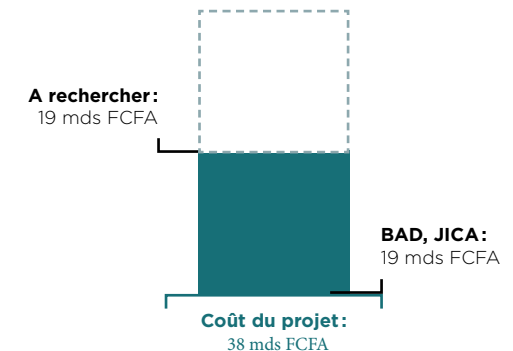
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national, zones à potentialités aquacoles au Bénin

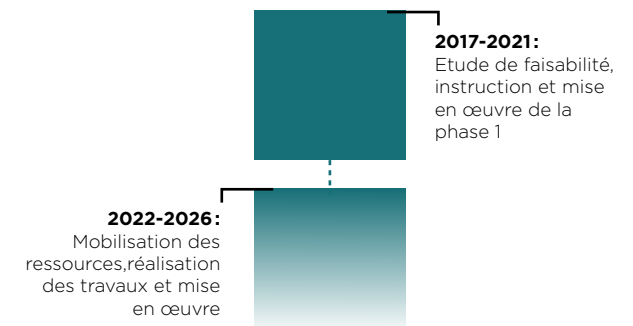
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : ATDA 7, Unités de Gestion du Projet (UGP)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



PRÉSENTATION DU PROJET

Descriptions des interventions prévues

- › Construction de cinq (05) écloseries produisant au moins 60 millions d'alevins (Tilapia et Clarias) par an
- › Réhabilitation et équipement de cinq (05) fabriques d'aliments d'une capacité totale de 20 000 t/an
- › Construction et équipement de 500 ha d'étangs et 75 000m³ de cages et d'enclos
- › Acquisition au profit de la Brigade de Surveillance et de contrôle des plans d'eau, des équipements de contrôle, d'alerte, de surveillance, d'assistance et de secours aux pêcheurs en détresse en mer et formation
- › Mise en place de 21 réserves biologiques en milieu continental et régional
- › Construction d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA) disposant d'un Hall de débarquement/vente et traitement de poissons à Grand-popo sur la façade maritime
- › Facilitation de l'accès aux semences et intrants aquacoles de qualité
- › Aménagements des étangs
- › Appui en semences, aliments de qualité
- › Accès au marché





Autres projets

Projets	Statut Anc./Nouv.	Exécution financière 2016-2020	financement en milliards FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Appui au Développement Agricole des collines	Ancien	3	5	4	1
Appui à la production vivrière et renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines	Ancien	10	9	3	6
Amélioration de la productivité Agricole des Petits Exploitants	Ancien	3	5	4	1
Centre d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire	Ancien	6	3	2	1
Promotion de l'agriculture	Ancien	1	6	5	1
Appui à la transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin, phase 2	Ancien	5	7	6	1
Appui à la croissance Economique Rurale	Ancien	1	6	6	-
Sécurité alimentaire et renforcement de la résilience	Ancien	5	4	4	-
Protection et réhabilitation des sols	Ancien	8	7	1	6
Développement de l'irrigation	Ancien	1	5	-	5
Appui au Développement des filières protéiniques	Ancien	-	4	4	-
Amélioration de la production et de la sécurité en pêche maritime	Nouveau	-	5	-	5



Femme cotoncultrice du Bénin







I- Analyse situationnelle

L'ambition du Gouvernement béninois dans le cadre du volet « Tourisme » du PAG 2016-2021 est de faire de ce secteur une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois, et le principal outil de rayonnement du Bénin à l'international.

Ainsi, au cours de la période 2016-2021, plusieurs projets ont été engagés dans le secteur du tourisme, à savoir :

- › Réhabilitation et mise en valeur du parc animalier de la Pendjari avec des impacts socio-économiques considérables ;
- › Création d'un nouveau circuit, celui de la « Route des Tata » et sa mise en route en gestion déléguée ;
- › Démarrage des travaux de construction du musée international de la mémoire et de l'esclavage ;
- › Réalisation des études techniques et architecturales des travaux de réhabilitation du Bâtiment colonial (Maison du Patrimoine et du Tourisme d'Allada) et des travaux d'aménagement de la Place « Toussaint Louverture » ;
- › Démarrage des travaux de réhabilitation du Fort Portugais Phase I et de quatre (4) infrastructures à Zoungbodji et Djègbadji ;
- › Réalisation du Plan directeur d'aménagement de la station balnéaire d'Avlékété ;

- › Réalisation de dix (10) habitats lacustres témoins à Ganvié ;
- › Balisage des chenaux principaux de l'embarcadère d'Abomey-Calavi à Sô-Ava y compris les amorces vers Cotonou et Vèkky ;
- › Réalisation de travaux prioritaires à l'embarcadère d'Abomey-Calavi dans le cadre de la « mise en tourisme rapide ».

Le bilan diagnostic établi pour le compte du secteur du tourisme a conclu que le Bénin dispose de nombreuses ressources touristiques qui pourraient lui offrir des perspectives intéressantes de développement. Toutefois, l'insuffisante valorisation du potentiel touristique, la faible qualité des équipements et services touristiques et l'absence d'infrastructures d'accès aux sites touristiques constituent des freins majeurs au développement du tourisme dans notre pays. Ces pesanteurs socio-économiques empêchent le développement des localités qui abritent lesdits sites et résorption du chômage dans ces localités. En vue de résoudre ces problèmes et d'impulser un nouveau dynamisme au programme de développement des localités, un accent particulier a été mis sur le secteur dans le PAG 2016-2021 avec le démarrage de plusieurs projets.

La poursuite de la mise en œuvre de ces projets sur la période 2021-2026 permettra de disposer des infrastructures qui vont favoriser le rayonnement des richesses touristiques nationales et ainsi accroître les arrivées touristiques (fortes actions de promotion à entreprendre) à la « Destination Bénin ». Ce qui contribuera à augmenter la part de la production du secteur du tourisme à la création de la richesse nationale.



II- Principales réformes

- › Réformes relatives à la modernisation de l'écosystème du tourisme
- › Dynamisation et réglementation du secteur du tourisme au Bénin

- › Modernisation des statistiques du tourisme (mise en place du compte satellite expérimental du tourisme).



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours (12) pour un coût total de 584 milliards de FCFA (contre 58 milliards de FCFA exécuté durant la période 2016-2021) et dont un montant de 177 milliards FCFA est déjà mobilisé et disponible.

Tableau 1 : Coût global des projets à inscrire au PAG 2021-2026 par le secteur Tourisme

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	12	58	584	69	195	174	105	32	15
Total	12	58	584	69	195	174	105	32	15



Fort Portugais (en réhabilitation) et Musée International de la Mémoire et de l'Esclavage (MIME, en cours de construction)

IV- Projets

- ▶ Musée de l'épopée des amazones et des rois du Danxomè
- ▶ Réhabilitation des infrastructures touristiques à Allada
- ▶ Musée international des arts et civilisations vodun à Porto-Novo (musées Adandé et Honmé)
- ▶ Route des couvents vodun et route des tata
- ▶ Construction du nouveau Palais Royal de Nikki et de l'arène de la Gaani
- ▶ Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah
- ▶ Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété
- ▶ Construction d'un complexe touristique «Marina» près de la Porte du non-retour à Djègbadji
- ▶ Complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et aménagement et protection des côtes
- ▶ Faire de la Pendjari/W le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest
- ▶ Réinventer la cité lacustre de Ganvié
- ▶ Aménagement des sites touristiques et leurs voies d'accès

“

**Faire du tourisme
un levier de
développement
économique et
le principal outil
de rayonnement
du Bénin à
l'international**

”





Musée de l'épopée des amazones et des rois du Danxomè

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Promouvoir un tourisme populaire et familial autour de l'histoire des rois d'Abomey et du royaume de Danxomè
- › Présenter de façon vivante l'histoire du royaume du Danxomè
- › Motiver et accompagner la recherche scientifique

Résultats attendus

- › Un musée dédié à l'épopée des Amazones et des rois du Danxomè est construit et mis en service
- › Des anciens palais sont rénovés

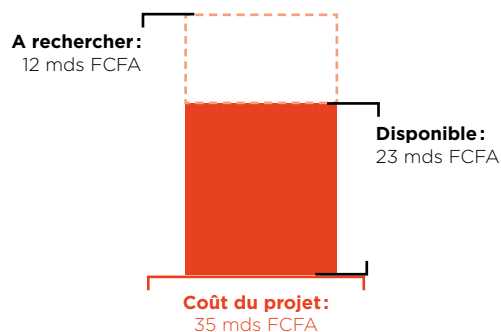
Zones d'intervention et/ou d'impact

Villes d'Abomey et de Bohicon ainsi que tout le département du Zou

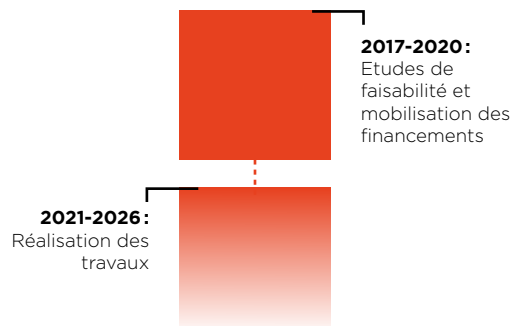
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › MOE : Françoise NTEPPE

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Recollement des objets disponibles dans les anciens palais d'Abomey
- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée et des anciens palais d'Abomey (en phase APS)
- › Préparation des objets pour les expositions.
- › Elaboration d'un plan d'urgence pour la réhabilitation des bâtiments des anciens Palais en très mauvais état.
- › Elaboration des contenus muséographiques détaillés du musée
- › Finalisation des études complémentaires par Expertise France en vue de l'instruction du financement par l'AFD
- › Finalisation du Plan de Gestion des palais royaux d'Abomey

Perspectives 2021-2026

- › Poursuite des études techniques suivant le nouveau programme du musée
- › Diligences en vue de la mise en place du financement de l'AFD
- › Poursuite des travaux d'urgence dans les palais royaux
- › Sélection des entreprises et démarrage des travaux du musée et des palais royaux
- › Démarrage et finalisation des travaux



Réhabilitation des infrastructures touristiques à Allada

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Réhabiliter le bâtiment colonial pour abriter la «Maison du Patrimoine et du Tourisme»
- › Aménager la «Place Toussaint Louverture à Allada»

Résultats attendus

- › Le musée consacré à la mémoire de l'esclavage, aux origines des esclaves et aux résistances est construit
- › L'histoire de l'esclavage au Bénin et dans la région est mieux comprise

Zone d'intervention et/ou d'impact

Allada

Cadre institutionnel

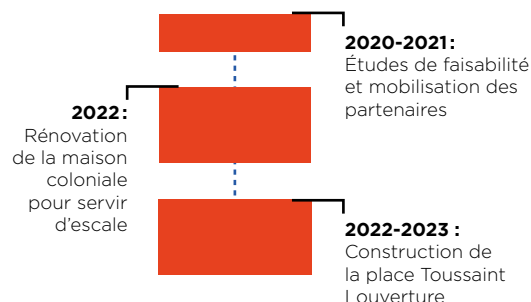
- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT

Coût/financement

A rechercher :
1 md FCFA

Coût du projet :
1 md FCFA

Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes techniques et architecturales sont réalisées (en phase DCE)
- › Etudes architecturales des deux infrastructures sont finalisées
- › Etudes d'impact, environnementale et sociale sont réalisées
- › Etudes de faisabilité et mobilisation des partenaires en 2017-2018
- › Processus de contractualisation pour le démarrage des travaux en cours
- › Construction du musée différée en vue de 2 nouveaux projets d'amorce
- › Restauration du Bâtiment colonial pour en faire un centre pour la Maison du Patrimoine et du Tourisme
- › Réhabilitation de la Place « Toussaint Louverture »

Perspectives 2021-2026

- › Démarrage et finalisation des travaux de réhabilitation du Bâtiment colonial (Maison du Patrimoine et du Tourisme d'Allada)
- › Démarrage et finalisation des travaux d'aménagement de la Place « Toussaint Louverture »



Musée international des arts et civilisations vodun à Porto-Novo (musées Adandé et Honmè)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Construire et offrir au monde un musée qui donne les moyens intellectuels et visuels d'une meilleure compréhension du Vodun

Résultats attendus

- › Un musée est ouvert et donne tous les atouts nécessaires pour une meilleure compréhension du Vodun
- › Le public est éduqué et informé aux valeurs du Vodun
- › Les arts et la créativité contemporains sont promus à partir des mythes et légendes du Vodun
- › La recherche scientifique est motivée et accompagnée

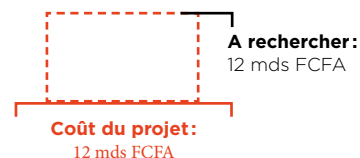
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Ouémé : Porto-Novo

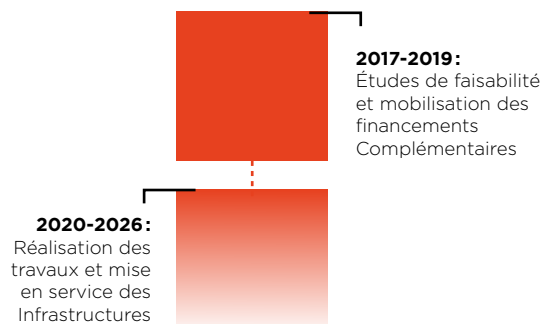
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › MOE : Koffi et Diabaté

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée Honmè (Phase APD)
- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée Adandé
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social des deux musées
- › Finalisation en cours du DAO du musée Adandé
- › Identification du site du nouveau musée du Vodun
- › Elaboration du cahier de charges pour mission MOE

Perspectives 2021-2026

- › Lancement des travaux de réhabilitation des 2 musées en 2021
- › Développement du nouveau musée du Vodun
- › Etudes programmatique et technique du nouveau projet (2021)



Route des couvents vodun et route des tata

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Mettre en valeur le patrimoine culturel lié à la pratique du Vodun et proposer des éléments de sa lecture
- › Rendre accessible cet héritage au grand public
- › Renforcer le dialogue interculturel
- › Développer le potentiel de tourisme culturel

Résultats attendus

Une dizaine de couvents Vodun réhabilités et inclus dans un circuit de visites touristiques

Zones d'intervention et/ou d'impact

Ouémé : Adjarra (Malanhoui) - Ouidah (Zoungbodji) - Abomey (Lègo) - Grand-popo (Hèvè) - Kétou

Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT

Coût/financement

A rechercher :
5 mds FCFA

Coût du projet :
5 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2020-2026 :
Réalisation des travaux et mise en service des Infrastructures

2017-2019 :
Études de faisabilité et mobilisation des financements Complémentaires

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Sélection des 5 couvents pilotes
- › Conception architecturale des couvents pilotes
- › Rédaction du contenu des couvents pilotes (comité scientifique)
- › Rédaction du programme muséographique des couvents pilotes
- › Conception scénographique des couvents pilotes
- › Propositions de modèles de gestion des couvents

Perspectives 2021-2026

- › Finalisation des cinq (5) couvents pilotes pour décembre 2021
- › Extension de la route des couvents à cinq (5) autres couvents d'ici 2023



Construction du nouveau Palais Royal de Nikki et de l'arène de la Gaani

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Construire à Nikki un nouveau palais royal du Baru Tem pour le roi actuel et ses successeurs toutes dynasties confondues pour promouvoir les valeurs culturelles du peuple Baatonu et révéler au monde entier l'originalité de la fête traditionnelle et culturelle « Gaani »

Résultats attendus

- › Palais royal de Nikki construit comportant la résidence du roi, la résidence de la reine mère et la mosquée
- › Place des manifestations (arène) pour les fêtes de la Gaani et autres manifestations festives (3 500 places et un parking d'environ 300 places)

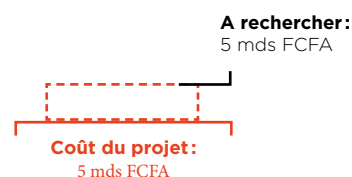
Zone d'intervention et/ou d'impact

Borgou : Nikki

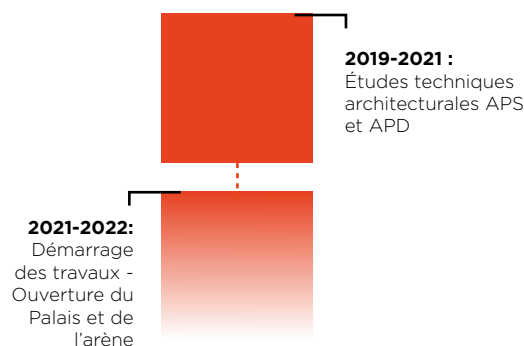
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › MOE : STUDIO 2AP

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Sécurisation du site du projet
- › Redimensionnement du programme architectural
- › Réalisation des esquisses architecturales
- › Mise en place du cadre institutionnel du projet

Perspectives 2021-2026

- › Poursuite des études techniques et architecturales
- › Sélection d'une entreprise pour les travaux
- › Démarrage des travaux de construction



Parade des chevaux à la Gaani (Nikki)



Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Faire de Ouidah la destination phare du tourisme mémoriel en Afrique

Résultats attendus

- › Requalification urbaine de la cité historique, avec notamment une reconstruction à l'identique et un réaménagement des forts
- › Promotion du patrimoine et de la culture, avec notamment l'aménagement d'un parcours mémoriel et la requalification des circuits historiques
- › Amélioration de l'accueil touristique (aménagement d'espaces de loisirs et de promenade, signalétique, village artisanal, etc.)

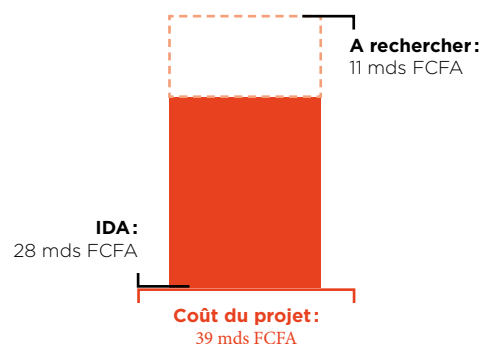
Zone d'intervention et/ou d'impact

Ouidah

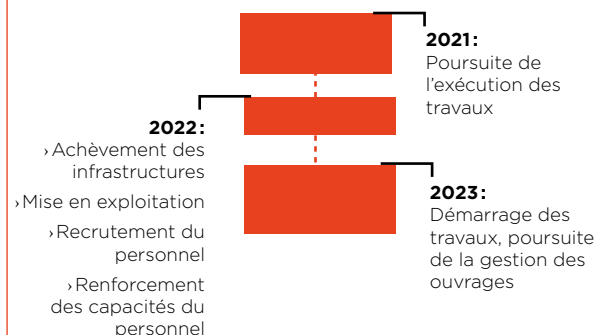
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › MOE : EREMCO - LES CRAYONS - SOCOTEC AFRICA (BCT)
- › Entreprise(s) : Groupement KENDAL & BF Trading, EBTP & GAMA GROUPE, NDC GROUP, OBB & SOGEC PLUS

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Construction/réhabilitation d'infrastructures à Ouidah: Fort Portugais, Mémorial Zoungbodji, Place aux enchères, Monument Porte du Non-Retour
- › Construction du Musée International de la Mémoire et de l'Esclavage (MIME)
- › Elaboration d'un programme de formation continue en THR
- › Modernisation des statistiques du secteur du tourisme
- › Réforme du système d'octroi de licence touristique aux PME du secteur
- › Requalification urbaine du village de Zoungbodji et le voisinage du Fort Portugais
- › Construction des routes dans la cité historique de Ouidah (dont la route de l'esclave, de la place aux enchères à la Porte du non-retour)

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de la Route de l'Esclave, de la Place aux enchères à la Porte du non-retour, du MIME, du Fort portugais phase 1, etc
- › Renforcement des capacités du personnel dédié pour l'exploitation des ouvrages
- › Mise en exploitation des ouvrages et lancement des travaux de réhabilitation/construction d'autres ouvrages (Case Zomaï, Forêt sacrée de kpassè, Fort Français)



Ouidah, Place aux enchères (en cours d'aménagement)



Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Faire du segment balnéaire un moteur de développement du tourisme
- › Permettre aux Béninois et aux touristes étrangers de disposer de plages praticables pour les bains
- › Aménager l'arrondissement d'Avlékété pour le développement de l'offre du tourisme balnéaire et de l'écotourisme

Résultats attendus

- › Fronts de mer aménagés pour en faire des espaces de loisirs et de détente
- › Etablissements d'accueil développés hôtels de standing d'une capacité de 150 chambres et établissement de luxe composé d'une vingtaine de lodges nichés dans la mangrove sur la Route des Pêches

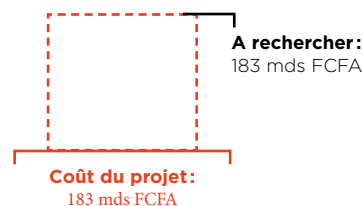
Zones d'intervention et/ou d'impact

Ouidah, Arrondissement d'Avlékété/ Littoral

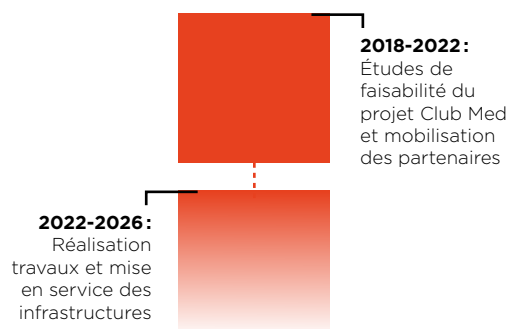
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › ATMO : CLUB MED
- › MOE : AW2

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des esquisses du village de vacances du CLUB MED
- › Réalisation d'un master plan et d'un Plan d'aménagement de la station balnéaire
- › Finalisation en cours du contrat d'AMO avec le Club MED pour le développement du village de vacances
- › Identification de grands groupes hôteliers de référence pour l'investissement et l'exploitation d'activités hôtelières
- › Évaluation achevée des biens immobiliers et du foncier situés dans l'emprise du projet
- › Indemnisation en cours des PAP

Perspectives 2021-2026

- › Poursuite des études techniques et architecturales du village de vacances de type CLUB MED
- › Démarrage des travaux du village de vacances
- › Développement des études et des projets des groupes hôteliers identifiés
- › Travaux d'aménagement des voiries



Vue aérienne du Club Med Avlékété (en projet)



Construction d'un complexe touristique « Marina » près de la Porte du non-retour à Djègbadji

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Faire du tourisme un levier majeur d'investissement en faisant de Ouidah une destination incontournable

Résultats attendus

- › Un lagon est mis en place
- › Une zone d'hébergement (hôtels et services) est développée
- › Une zone d'activités culturelles, de loisirs et services est développée
- › Une zone de recueillement et de promenades mémorielles est développée

Zone d'intervention et/ou d'impact

Ouidah (arrondissement de Djègbadji)

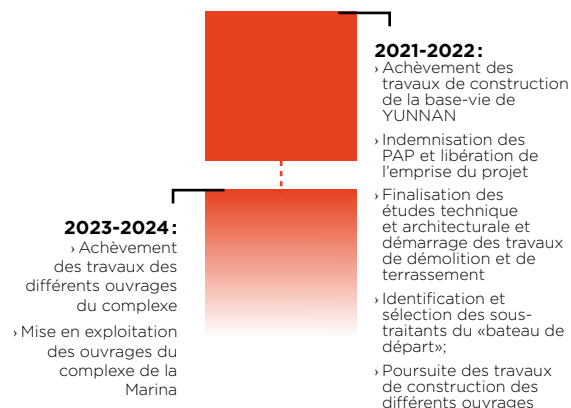
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › AMO : HALCYON
- › MOE : EREMCO, Les Crayons (TV Cible)
- › Entreprise : YUNNAN CONSTRUCTION

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Construction de la base vie de l'Entreprise Générale
- › Libération de l'emprise du projet et Indemnisation des PAPs
- › Travaux de terrassement du site
- › Identification des sous-traitants du bateau de départ
- › Réalisation complète des études technique et architecturale

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux des différents ouvrages
- › Mise en service du complexe hôtelier



Complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et aménagement et protection des côtes

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Faire du segment balnéaire un moteur de développement du tourisme
- › Réaménager la plage PLM Eldorado
- › Réaliser l'aménagement et la protection des côtes du littoral
- › Construire un hôtel et des résidences de tourisme

Résultats attendus

- › Faire des fronts de mer et du lac marin d'Akpakpa des espaces de loisirs et de détente
- › Des aménagements et protection des côtes du littoral (Cotonou et Ouidah) sont réalisés

Zone d'intervention et/ou d'impact

Commune de Cotonou (Akpakpa)

Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › MOE : AW2

Coût/financement

A rechercher :
90 mds FCFA

Coût du projet :
90 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2021-2026:
Réalisation
travaux et mise
en service des
infrastructures

2018-2021:
Etudes de
faisabilité et
surveillance
des travaux

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principale activité

Libération du site

Perspective 2021-2026

Construction d'un complexe hôtelier «All inclusive»



Faire de la Pendjari/W le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Enrichir et préserver l'écosystème naturel
- › Renforcer les infrastructures du Parc (construction d'une base opérationnelle, aménagement des pistes, construction d'une piste d'atterrissage etc.)
- › Promouvoir l'écotourisme et le tourisme de luxe
- › Développer le tourisme de chasse

Résultats attendus

- › Le parc est sécurisé et la biodiversité conservée
- › Les populations animales sont augmentées et les communautés développées
- › Les réceptifs hôteliers sont améliorés et une zone de chasse aménagée
- › Des partenaires sont mobilisés

Zone d'intervention et/ou d'impact

Atacora : Tanguiéta, Matéri, Pendjari

Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › Délégation de gestion : African Park Networks (APN)

Coût/financement

A rechercher :
13 mds FCFA

Coût du projet :
13 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2018-2027 :
Exécution du plan d'action par APN

2017 :
Mise du Parc sous la gestion de African Park Network (APN)

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise en tourisme du Parc (African Park Network)
- › Restauration et mise en service de l'hôtel Pendjari
- › Recensement aérien de la faune et des activités humaines
- › Achèvement des travaux du nouveau site de camping touristique dénommé « île de baobab »
- › Aménagement de routes existantes et ouverture de nouvelles pistes saisonnières pour le SAFARI
- › Recrutement et formation de plus d'une centaine de RANGERS (Brigade de protection et sécurisation du Parc)
- › Réalisation des travaux d'extension des lodges et bungalows
- › Construction de hangars pour parking des avions Ultralight et Cessna 182
- › Couverture intégrale en réseau VHF numérique et Sécurisation du parc

Perspectives 2021-2026

- › Renforcement de la sécurisation du Parc Pendjari
- › Mise en œuvre du Plan d'urgence dans le Parc W
- › Développement de nouveaux hôtels et sites de camping
- › Introduction de nouvelles espèces





Réinventer la cité lacustre de Ganvié

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer les conditions de vie des populations de Ganvié
- › Faire de Ganvié une vitrine du tourisme lacustre, une destination authentique, atypique et originale

Résultats attendus

- › Le lac est assaini et les déchets mieux gérés
- › 2 500 habitats rénovés
- › Les infrastructures socio-économiques de base adaptées au milieu lacustre sont construites (marchés flottants, maison de santé, collège, espace de vie sociale, plate-forme logistique)
- › L'embarcadere d'Abomey-Calavi est construit

Zone d'intervention et/ou d'impact

Atlantique : Sô-Ava, Abomey-Calavi, Ganvié 1 et Ganvié 2

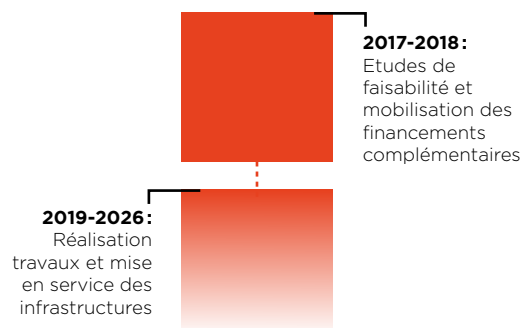
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › AMO : AIM
- › MOE : Groupement URAM/OHM, Grpt BASP'96/Éco-City
- › Entreprise: Bénin Scaphandrier (travaux de balisage)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes de faisabilité et mobilisation des financements achevés
- › Elaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de Ganvié
- › Réalisation des Etudes pour la construction du Collège de Ganvié, de l'embarcadere de Calavi, de la plateforme logistique et des marchés flottants
- › Travaux de construction des infrastructures en cours
- › Balisage des chenaux et construction d'habitats lacustres témoins
- › Formation des ouvriers et organisation des chantiers écoles

Perspectives 2021-2026

- › Démarrage des activités sous financement de l'AFD
- › Construction de 100 habitats lacustres et du Collège de Ganvié (environ 32 salles de classe)
- › Finalisation des études techniques de rénovation de l'embarcadere de Calavi
- › Balisage des chenaux principaux, secondaires et tertiaires dans Ganvié
- › Poursuite et achèvement des travaux d'assainissement



Habitats lacustres témoins de Ganvié (Sô-Ava)



Aménagement des sites touristiques et leurs voies d'accès

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Valoriser les sites et attraits touristiques du Bénin dans un contexte de résilience aux changements climatiques

Résultats attendus

- › Les produits touristiques sur l'ensemble du territoire sont diversifiés
- › La capacité en infrastructures d'accueil sur les sites éco touristiques est accrue
- › Des embarcadères et débarcadères permettant d'accéder aux sites lagunaires sont construits
- › Les initiatives de développement du tourisme intégrant les changements climatiques, les cours et plans d'eau, les aires protégées ainsi que les sites touristiques, intégrant les changements climatiques sont valorisés

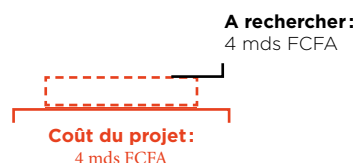
Zones d'intervention et/ou d'impact

Les 77 communes du Bénin (hors zones d'intervention de l'ANPT)

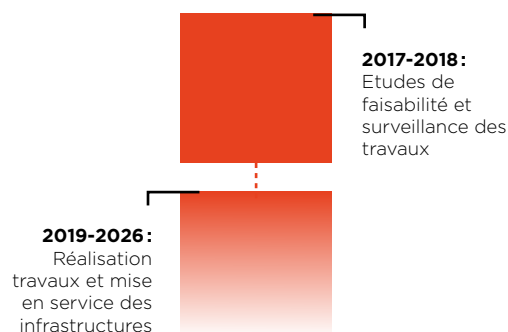
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : MTCA

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Construction de la clôture du site du Belvédère de Bopa
- › Construction des ouvrages d'assainissement et travaux confortatifs au niveau des voies d'accès du Belvédère de Bopa
- › Aménagement partiel du site des chutes de Tanougou.
- › Aménagement de la voie d'accès à l'embarcadère de Djassin
- › Réfection des toitures des paillottes du site des chutes de Kota et travaux connexes
- › Réalisation des travaux confortatifs au palais royal de Kétou
- › Réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement au musée Akaba Idénan de Kétou (lots 1 et 2 en cours)

Perspectives 2021-2026

- › Poursuite des travaux de réhabilitation et d'aménagement au musée Akaba Idénan de Kétou
- › Poursuite des travaux de construction de la maison des arts et de la culture de Kétou
- › Réfection sommaire de l'Hôtel Tata Somba de Natitingou et ses campements
- › Aménagement des sites d'attraction touristique de Kota et de Tanougou





Trésors royaux du Bénin (Statue homme)



ARTS ET CULTURE



I- Analyse situationnelle

Le Bénin est l'un des pays africains au plus fort potentiel artistique et culturel. Dans le cadre du PAG 2016-2021, l'objectif global assigné en matière d'« Arts et Culture » était de développer de façon durable les richesses artistiques et culturelles du Bénin. A l'exécution du PAG 2016-2021 au Bénin, le domaine des arts et de la culture s'est révélé comme un secteur à haute valeur ajoutée, créateur d'emplois, et générateur de revenus. En effet, le Bénin, à l'instar d'autres pays africains, dispose d'un important patrimoine culturel avec des savoir-faire porteurs d'identité et des arts pouvant être appliqués à l'industrie et contribuer à la création de la richesse nationale.

Le foisonnement artistique et culturel actuel du pays reste le signe le plus visible de la volonté des artistes et des acteurs culturels de s'approprier leur patrimoine, et cela, dans toute sa diversité. A travers les artistes et les professionnels de la culture, le Bénin est connu et apprécié du monde.

Si les potentialités existent pour le développement du secteur, l'environnement institutionnel, économique et technique freine son essor.

En effet, le secteur de la culture est affecté par des insuffisances et faiblesses liées à la structuration et à la professionnalisation des acteurs ainsi qu'à la disponibilité et la gestion des infrastructures.

Face à ces contraintes, les actions projetées pour le quinquennat 2021-2026 portent sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement de la culture et des arts au Bénin avec un accent sur cinq (05) pôles majeurs à savoir :

- › **Cinéma** : Il s'agit de « faire du Bénin un pôle majeur de production cinématographique en Afrique » à travers la création et la mise en place d'un bureau de tournages et de studios modernes,

de la mise en réseau des salles de projection, des offres de formations-productions-diffusions.

- › **Danse** : Il s'agit de la création, d'une part, d'un Ensemble National de la danse et, d'autre part, d'une école de danse. L'objectif est d'officialiser l'enseignement de la danse béninoise, africaine et afro-contemporaine, et d'assurer la professionnalisation des acteurs du sous-secteur.
- › **Musique** : ce domaine sera marqué par la création d'un Conservatoire de musique. L'objectif est de créer un label et une identité rythmique inspirés du patrimoine culturel national.
- › **Théâtre** : ce modèle artistique sera caractérisé par un modèle de gouvernance spécifiquement caractérisé porté sur la production et la diffusion théâtrales, la gestion des festivals au niveau national, un meilleur encadrement des acteurs culturels et d'un modèle d'organisation de la biennale du théâtre de façon plus efficiente et plus viable.
- › **Arts plastiques** : l'ambition de l'Etat dans ce domaine est de « révéler les artistes plasticiens et de créer une dynamique autour du marché de l'art ». A cet effet, plusieurs actions sont prévues à savoir, entre autres :

(i) la mise en place d'une coopération muséale en matière d'art contemporain à l'échelle sous régionale et internationale, à travers l'acquisition des œuvres d'art pour la constitution d'un fonds patrimonial d'art contemporain, la création d'un musée d'art contemporain, la création d'une fondation en soutien au musée à créer, et la promotion de la circulation des œuvres.

(ii) le positionnement du Bénin à l'international physiquement et numériquement par sa participation aux événements majeurs de la scène plastique contemporaine, le référencement de l'e-Art



Bénin, le référencement du Bénin sur les principaux sites marchands d'art.

(iii) faire du Bénin une place de choix en matière d'art contemporain à travers l'instauration d'une Biennale d'art contemporain ; le développement d'un marché de l'art par l'acquisition et la revente d'œuvres d'art et la mise en place d'un cadre législatif et fiscal attractif, le recensement, la valorisation et la structuration du marché de l'art au Bénin.

› **Semaine nationale de la culture du Bénin** : il sera par ailleurs institué une semaine nationale de la culture du Bénin pour révéler les talents artistiques et toute la richesse du patrimoine culturel béninois.

Elle permettra de mettre en exergue la variété de notre patrimoine et en scène ses acteurs dans leurs différentes représentations (théâtre, danse, musique, arts visuels, littérature et livres, patrimoine)

Il s'agira de :

Action 1

Renforcer les bases matérielles et immatérielles de la culture béninoise

Action 2

Développer l'économie de la culture et des arts

Action 3

Renforcer les capacités managériales du secteur de la culture et des arts

L'opérationnalisation des réformes au niveau de ces différents pôles appelle la mise en place d'une entité pluridisciplinaire comme point d'ancrage. L'installation et le déploiement des activités de cette entité impliquent la mise en place d'un cadre stratégique et opérationnel d'intervention



II- Principales réformes

01

Réformes relatives
au système de
financement de la
culture :

- › Mise en place d'un fonds de bonification de crédits pour les entreprises et industries culturelles.
- › Mise en place des mécanismes de financement innovants en faveur des industries culturelles et créatives.

02

Réformes relatives à la
dynamisation du secteur
de la culture et des arts :

- › Dématérialisation du système de collecte des redevances de droit d'auteur (BUBEDRA).
- › Révision de la loi portant protection des œuvres littéraires et artistiques.
- › Mise à jour de l'environnement juridique et réglementaire relatif à la protection du patrimoine culturel en République du Bénin.
- › Réglementation de l'exercice du métier d'éditeur et de libraire.
- › Elaboration et mise en œuvre de la politique nationale du livre et de la lecture.
- › Création du Conseil national des organisations de la société civile culturelle.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours (2) et un nouveau projet (1) pour un coût total de 24 milliards de FCFA (contre 4 milliards de FCFA exécutés durant la période 2016-2020).

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveau projet	1	-	5	0	0.5	2	1	1	0.5
Projets en cours (PAG 2016-2020 à poursuivre)	2	4	19	3	5	7	1.5	1.5	1
Total	3	4	24	3	5,5	9	2,5	2,5	1,5

IV- Projets

- ▶ Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture
- ▶ Construction des arènes culturelles
- ▶ Appui au développement de la culture et des arts

“
**Développer
l'économie de
la culture**
”





Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Promouvoir l'émergence des talents en milieu scolaire
- › Détecter au plan national, les talents artistiques et culturels
- › Organiser les compétitions périodiques départementales et nationales

Résultats attendus

- › Les talents disposant de réels potentiels dans les domaines artistique et culturel sont sélectionnés
- › Les capacités techniques, le sens critique et esthétique des apprenants sont renforcés
- › Les compétitions périodiques départementales et nationales sont organisées

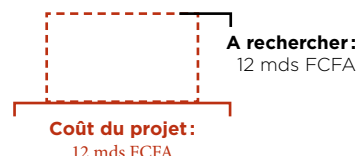
Zones d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin

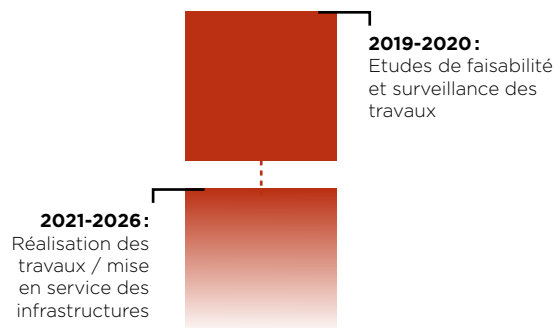
Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mobilisation de compétences techniques dans les structures de formation
- › Sélection des formateurs des encadreurs culturels recrutés parmi les acteurs culturels, après appel à candidatures
- › Organisation d'un casting de sélection des encadreurs culturels
- › Élaboration des programmes de formation

Perspectives 2021-2026

- › Recrutement de 890 encadreurs culturels sur la période 2022-2023 (phase expérimentale) dans les disciplines retenues : musique, danse, théâtre et arts plastiques
- › Recrutement complémentaire de 1335 encadreurs à partir de 2024 dans les disciplines retenues : musique, danse, théâtre et arts plastiques.
- › Organisation des concours interclasses culturelles
- › Octroi de bourses aux talents détectés
- › Insertion du patrimoine culturel dans le système éducatif



Construction des arènes culturelles

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Promouvoir les arts vivants et les arts visuels

Résultats attendus

- › Encourager et soutenir les initiatives locales et nationales de promotion culturelle
- › Développer une offre culturelle attractive et diversifiée sur toute l'étendue du territoire national
- › Construire des infrastructures de formation et de création/diffusion culturelle

Zones d'intervention et/ou d'impact

Natitingou, Porto-Novo, Ouidah, Lokossa, Kouandé, Parakou, Abomey

Cadre institutionnel

- › Structures d'exécution : Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA) & Agence Cadre de vie

Coût/financement

A rechercher :
7 mds FCFA

Coût du projet :
7 mds FCFA

Calendrier indicatif de mise en œuvre

2021-2026 :
Réalisation des travaux / mise en service des infrastructures

2019-2020 :
Etudes de faisabilité et surveillance des travaux

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

Etudes architecturales et géotechniques ainsi que les études d'impact environnemental et social achevées

Perspectives 2021-2026

- › Finalisation des études architecturales et géotechniques ainsi que les études d'impact environnemental et social
- › Mise en place d'un modèle de gestion des arènes culturelles
- › Construction des arènes culturelles (Natitingou, Porto-Novo, Ouidah, Lokossa, Kouandé, Parakou, Abomey)
- › Exploitation des infrastructures construites



Appui au développement de la culture et des arts

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Promouvoir le développement des arts et soutenir la recherche
- › Développer les infrastructures d'appui à la promotion des arts
- › Accélérer les initiatives de production et de promotion des arts au Bénin
- › promouvoir les valeurs et savoir-faire endogènes
- › Renforcer les capacités organisationnelles, financières, et techniques des acteurs culturels

Résultats attendus

- › Les infrastructures d'appui à la promotion des arts sont développées
- › Les initiatives de production des arts au Bénin sont encouragées
- › Les valeurs et savoir-faire endogènes existants dans les arts sont promus. la recherche dans le domaine des arts est soutenue
- › Les capacités organisationnelles, financières, techniques sont renforcées.

Zone d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin

Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)

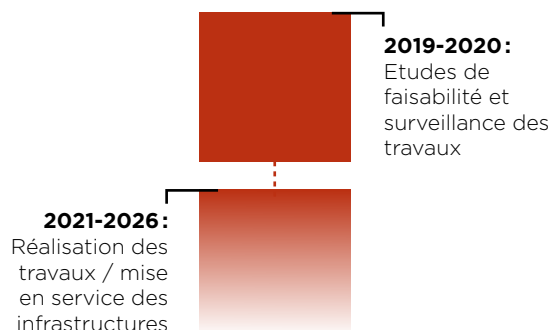
Coût/financement

A rechercher :
5 mds FCFA



Coût du projet :
5 mds FCFA

Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Elaboration de la stratégie de la culture et des arts
- › Actualisation du document de politique nationale de la culture
- › Mise en œuvre de la stratégie de la culture et des arts



Œuvres d'art contemporain du Bénin







ARTISANAT



I- Analyse situationnelle

Le programme d'appui au développement du secteur de l'artisanat tel que décliné dans le PAG 2016-2021 visait à accroître la production du secteur, construire et équiper les infrastructures d'appui au développement de l'artisanat, renforcer les capacités techniques des artisans, et réviser les textes régissant le secteur dans le sens de la professionnalisation et de la modernisation.

L'analyse contextuelle et situationnelle de mise en œuvre des réformes et actions au cours du quinquennat 2016-2021 avait révélé que le système de planification ne permettait pas l'exécution effective et à bonne date des activités programmées dans le secteur de l'artisanat. Le manque d'un cadre de performance cohérent et de données sur les indicateurs de suivi-évaluation était plus prononcé pour les cibles re-

latives au secteur de l'Artisanat. En outre, plusieurs données produites souffrent encore de manque de fiabilité à cause, de l'inefficacité de la coordination des activités résultant du faible fonctionnement des structures en charge de la mise en œuvre de ces réformes. Ce faisant, il est observé une insuffisance dans la coordination et l'harmonisation des méthodes de collecte et de traitement des informations et des données.

Toutefois, l'état de mise en œuvre du PAG 2016-2021 indique que des progrès ont été accomplis au 31 décembre 2020. Les deux réformes prioritaires prévues dans le PAG 2016-2021 pour le secteur de l'artisanat ont été mises en œuvre. Il s'agit du recensement national des artisans et de l'adoption d'une loi portant création de la Chambre des métiers de l'artisanat. D'autres actions démarrées sont toujours en cours :

Action 1

Organisation des élections des membres du Bureau de la Chambre des métiers de l'artisanat

Action 2

Elaboration et approbation des textes d'application du code communautaire de l'UEMOA



Pour améliorer efficacement la contribution du secteur de l'artisanat à la croissance économique, il s'est révélé nécessaire de mettre en place un vaste programme de professionnalisation du secteur. C'est ainsi que le Gouvernement a prévu, à travers le PAG 2016-2021, d'accompagner les artisans, les former afin de les professionnaliser à travers la composante formation du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Pour y arriver, les interventions du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi sont

allées dans le sens d'accompagner les artisans à travers les différents types de formation dispensés et les appuis au financement adapté aux entreprises artisanales pour les rendre compétitives. Un travail de base, devant faciliter les interventions du Ministère à leur endroit, a été réalisé à travers le Recensement National des Artisans.

Au titre du deuxième quinquennat (2021-2026), il est prévu une seule réforme :



II- Principale réforme



Poursuite de la réorganisation du secteur de l'artisanat en vue de sa professionnalisation et de sa modernisation.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, au titre des interventions programmées, un seul projet a été retenu dans le secteur de l'artisanat pour un coût total de 8 milliards de FCFA. Il s'agit de la phase II du Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin (PDSAB II). Ce projet, sous financement de la BOAD, est en cours d'étude de faisabilité.

Par ailleurs, certaines interventions relatives à l'artisanat sont intégrées à des projets des secteurs cadre de vie et protection sociale, notamment la réalisation d'infrastructures pour la galerie des arts et le nouveau centre artisanal (Espace UNAFRICA), et le programme du renforcement des capacités des artisans à travers ARCH (formation et financement).

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveau projet	1	-	8		1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	0	8	0	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6

IV- Projet

- ▶ Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin (PDSAB II)

“

**Améliorer
efficacement
la contribution
de l'artisanat
à la croissance
économique**

”





Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin (PDSAB II)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître la production du secteur de l'artisanat par le renforcement des capacités techniques des artisans et la construction, l'équipement des infrastructures d'appui au développement de l'artisanat

Résultats attendus

- › La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA) et ses délégations départementales bénéficient d'un appui institutionnel et matériel
- › Les centres de ressources technologiques pour l'artisanat sont construits et fonctionnels au niveau des pôles interdépartementaux
- › Près de 500 entreprises artisanales sont structurées et compétitives sur le marché national et international

Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire du Bénin

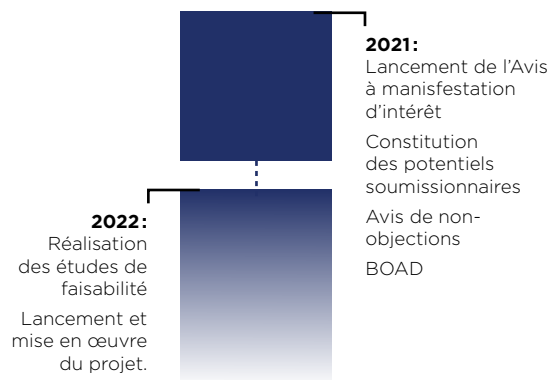
Cadre institutionnel

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Appui à la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin)
- › Développement des entreprises artisanales autour des métiers porteurs
- › Développement des compétences entrepreneuriales des artisans
- › Promotion des investissements en équipement au profit des entreprises artisanales







MINES ET HYDROCARBURES



I- Analyse situationnelle

Dans le souci de valoriser les richesses naturelles au service de la croissance économique et du développement durable, le Gouvernement du Bénin a fait dès 2016 le choix de « renforcer les capacités d'exploration, d'évaluation et d'exploitation des ressources minières du pays ».

L'état de mise en œuvre du PAG 2016-2021 indique que des progrès significatifs ont été accomplis au 31 décembre 2020 et portent essentiellement sur :

- › La révision du code minier en voie d'achèvement, en vue de moderniser le cadre juridique et le rendre plus attractif et rectifier les dispositions qui ne sont plus en adéquation avec les réalités nationales, régionales et internationales ;
- › La promotion minière à travers la prospection minière par des sociétés privées aurifères ayant permis la découverte de nouveaux sites ayant un potentiel avéré en or dans les départements de la Donga et de l'Alibori ;
- › Le renforcement de la sécurité sur les sites miniers ;
- › La réalisation d'études de faisabilité pour l'implantation d'unités de production de pierres ornementales et de carreaux en céramique entrant dans le cadre de la valorisation des gisements de pierres ornementales ;
- › L'amélioration des mécanismes de contrôle des carrières d'exploitation de ressources minérales avec à la clé la création de brigade mobile de contrôle en attendant la mise en place d'une brigade minière ;
- › L'adoption d'un nouveau code pétrolier assorti des décrets d'application, qui instaurent désormais un cadre juridique, institutionnel et organisationnel clair et optimal, pour attirer des partena-

riats gagnant-gagnant en matière d'exploration et d'exploitation des ressources pétrolières ; ainsi que la réforme de la Société Béninoise d'Hydrocarbures transformée en Société Nationale des Hydrocarbures (SNH-Bénin).

Cependant, les actions menées ont montré que des efforts devront se poursuivre aux fins de définir une nouvelle politique minière assortie d'une stratégie de développement du secteur minier telle que la mise en place des infrastructures géologiques de base (laboratoire et équipements de recherche, de contrôle et de suivi), l'intensification de la recherche minière sur les minéraux à forte valeur ajoutée, le vote de la loi portant code minier et l'élaboration de ses textes d'application ainsi que l'accélération de la mise en place des unités de production des pierres ornementales. Un accent particulier sera mis sur le recrutement du personnel spécialiste à affecter à ce secteur aux nombreuses potentialités et à forte proportion d'artisans miniers.

Ainsi, grâce aux efforts de mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement dans le secteur des mines et hydrocarbures, des actions engagées en cours permettront l'exploitation et la mise en valeur des ressources à court terme. Pour les besoins d'investissement nécessaire au développement de ce secteur, le Gouvernement s'engage dès 2022 à mobiliser les financements requis en vue de l'atteinte progressive des résultats, tout en poursuivant les réformes qui s'avèrent indispensables.

Pour capitaliser les acquis du PAG 2016-2021, prendre en compte les nouvelles évolutions et priorités du secteur des mines et hydrocarbures, et améliorer la contribution de ce secteur au PIB en vue de poursuivre la transformation structurelle de l'économie béninoise (Pilier 2), les actions suivantes seront entreprises par le Gouvernement :



Action 1

L'amélioration du cadre juridique, réglementaire et de planification du secteur des mines et hydrocarbures.

Action 2

L'identification et l'approfondissement des connaissances sur le potentiel minier et pétrolier en vue d'une valorisation optimale et durable.

Action 3

L'industrialisation et la professionnalisation de la gestion, de l'exploitation et de la valorisation des ressources minières et pétrolières, en vue d'une production de qualité pour une meilleure compétitivité sur le marché.

Action 4

La mise en œuvre des mesures de contrôle qualité, de suivi et de protection de l'environnement dans le cadre des activités minières et pétrolières.

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.



II- Principales réformes



01

Amélioration du
cadre juridique



02

Réforme du cadre
institutionnel législatif
et réglementaire du
sous-secteur aval pétrolier



03

Mise en ligne du cadastre minier et
réforme du système d'attribution
des permis de recherche et
d'exploitation minière



04

Mise en place du mécanisme
de promotion des matériaux
locaux de construction et
d'ornementation au Bénin



05

Mise en place d'un
système de contrôle des
établissements classés
industriels



06

Dématérialisation de la procédure
de délivrance des autorisations de
construction et d'exploitation des
Infrastructures de Stockage et de
Distribution des Produits Pétroliers



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours et de nouveaux projets pour un coût total de 134 milliards FCFA (contre 2 milliards FCFA exécuté pendant la période 2016-2020) exclusivement sur le Budget National.

Ainsi sur le quinquennat 2021-2026, les investissements prévus pour

le secteur des mines et des hydrocarbures sont donc en large hausse, s'élevant à 14 milliards FCFA pour le sous-secteur des mines et 120 milliards FCFA pour le sous-secteur des hydrocarbures grâce aux efforts du Gouvernement, des partenaires privés à venir et à l'accompagnement significatif des parties prenantes du secteur.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	02	0	123	0	0,7	28	36	33	25
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	01	2	11	1,6	2,15	1	0,2	3	3
Total	03	2	134	1,6	2,85	29	36,02	36	28

IV- Projets

- ▶ Implantation d'unités de production de pierres ornementales
- ▶ Développement des capacités de recherche et de valorisation des ressources minières et pétrolières
- ▶ Construction d'une mini raffinerie

“

**Renforcer
les capacités
d'exploration,
d'évaluation et
d'exploitation
des ressources
minières du pays.**

”





Implantation d'unités de production de pierres ornementales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Valoriser les ressources naturelles pour la production de pierres ornementales (granites, marbre, etc.) et de carreaux de céramique à partir d'argiles

Résultats attendus

- › La valorisation des ressources en pierres et argiles est organisée
- › Une unité pour la production de pierres ornementales (granite, marbre, etc.) est installée et fonctionnelle
- › Une unité pour la production de carreaux de céramique à partir d'argiles est installée et fonctionnelle

Zone d'intervention et/ou d'impact

Il s'agit des carrières de matériaux, du site de stockage et de transit de Ouissi-Paouignan et du site d'implantation de l'unité de transformation des pierres

Pour les pierres :

- › Dassa-Zoumè : le granite rose de Fita, les gabbros noir-sombre de M'Bétékoukou et le granite gris sombre tacheté de blanc à Igangan
- › Savè : les migmatites granitiques rubanées gris et blanc de Dèguè-Dèguè à Ouogui
- › Ouèssè : le marbre blanc de Idadjo

Pour les argiles :

- › Kétou : les argiles (kaolin) de Adakplamè, Adjozoumè, Denou et Ewé

Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines (MEM)
- › Exécution : DG-Mines /OBRGM
- › MOE : Cristal Venture Ltd (CVL)
- › Entreprises : En cours de sélection

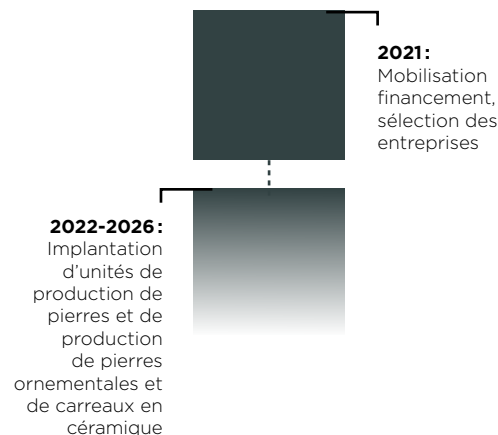
Coût/financement

BN:
3 mds FCFA



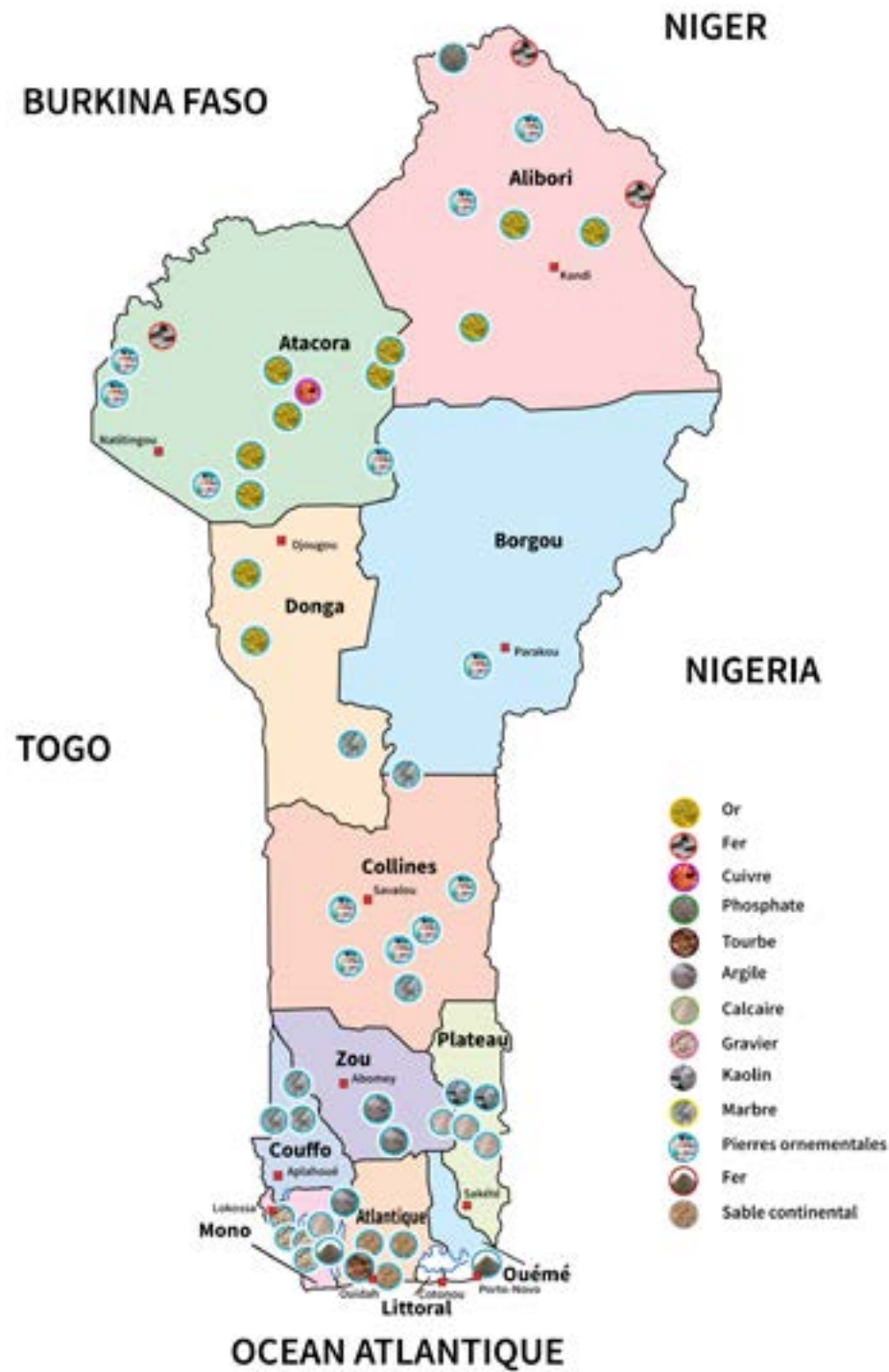
Coût du projet:
3 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Organisation de la valorisation des ressources pierres et argiles
- › Installation d'une unité pour la production de pierres ornementales (granite, marbre, etc)
- › Installation d'une unité pour la production de carreaux de céramique à partir d'argiles
- › Recherche de partenaires techniques pour l'exploitation





Développement des capacités de recherche et de valorisation des ressources minières et pétrolières

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Valoriser et promouvoir des expérimentations sur certaines ressources minérales notamment le marbre, les pierres ornementales et matériaux locaux aux fins d'attirer un meilleur investissement des privés dans le secteur
- › Renforcer les capacités techniques de recherche de l'OBRGM à travers la construction et l'équipement d'un laboratoire de recherche géologiques et minières
- › Assurer le respect des obligations des parties engagées dans le Projet PENB
- › Mettre en place du cadastre minier et d'un système d'information géo-minière

Résultats attendus

- › Des pierres ornementales et carreaux de céramique de meilleure qualité, durable, et à coût abordable sont disponibles
- › Les besoins des grands chantiers du Gouvernement en la matière sont satisfaits
- › La réduction des importations et la promotion des exportations des matériaux de construction de grande qualité sont effectives
- › Le cadre de gouvernance et de régulation du secteur minier est renforcé
- › La gestion cadastrale, l'octroi de titres miniers et la transparence et la sécurité dans la gestion des titres miniers sont facilités

- › Le laboratoire actuel de l'OBRGM est opérationnel
- › Le nouveau laboratoire de recherches géologiques et minières est construit
- › Toutes les obligations de l'État béninois sont exécutées

Zones d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines (MEM)
- › Exécution : OBRGM, Direction Générale des Mines
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement

A rechercher :
11 mds FCFA

Coût du projet :
11 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2021-2024 :
Réalisation du pipeline et mise en place du cadre législatif et juridique

2022 :
Identification projet et réalisation études
Fin des études
Techniques et mobilisation des ressources

2023-2026 :
Réalisation des travaux (acquisition, construction) et mise en service

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Contractualisation avec Crystal Venture Ltd (CVL) pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- › Achèvement de la définition du projet : des unités de stockage et de transformation seront installées pour l'exploitation des pierres ornementales et des argiles céramiques
- › Sélection achevée des cabinets pour la réalisation des études de plans d'affaires, de conception des usines, et d'impact environnemental et social
- › Sélection achevée des cabinets pour les études géotechniques et géologiques (bureaux d'études nationaux et internationaux)
- › Signature de l'Accord Bilatéral entre la République du Niger et la République du Bénin relatif à la construction et à l'exploitation du Pipeline
- › Signature de l'Accord de Gouvernement Hôte (AGH) relatif à la construction et à l'exploitation du PENB entre la République du Bénin et la société WAPCO Bénin
- › Mise en place du Comité ad hoc chargé du démarrage et de la procédure d'expropriation des terrains nécessaires au Projet du Pipeline Export Niger-Bénin
- › Étude d'impact environnemental et social (EIES) et Plan d'Actions de Réinstallation des personnes affectées par le projet de pipeline d'exportation Niger-Bénin (Section béninoise) achevés

› Perspectives 2021-2026

- › Réalisation et validation des études techniques, financières et environnementales
- › Construction et exploitation des usines
- › Valorisation accrue des matériaux locaux de construction et des pierres en particulier
- › Réduction de l'importation massive des matériaux de construction similaires
- › Création d'emplois
- › Transfert de compétences et de technologie
- › Opérationnalisation du laboratoire actuel de l'OBRGM
- › Construction du nouveau laboratoire de recherches géologiques et minières
- › Acquisition d'équipements pour le laboratoire de l'OBRGM
- › Développement, et mise en œuvre un nouveau système de gestion cadastrale informatisée, visant à faciliter la gestion cadastrale et l'octroi de titres miniers
- › Amélioration de la gouvernance et le climat de l'investissement par la transparence, l'efficacité et la sécurité des titres miniers
- › Délivrance de l'Autorisation de Transport d'Hydrocarbures
- › Achèvement de l'expropriation des terrains nécessaires au Projet
- › Remise de site à WAPCO Bénin et démarrage des travaux de construction du pipeline
- › Élaboration et adoption du code aval pétrolier et ses décrets d'application
- › Élaboration et adoption du code gazier et ses décrets d'application
- › Élaboration et adoption d'une législation sur le contenu local du secteur des hydrocarbures et ses décrets d'application
- › Doter le secteur d'une maison de pétrole





Construction d'une mini raffinerie

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Construire et d'exploiter une raffinerie

Résultats attendus

- › L'étude de faisabilité est réalisée et disponible
- › Le cahier de charge de l'EPCI est élaboré
- › La fiscalité liée à la raffinerie pétrolière est définie
- › La raffinerie est construite et exploitée

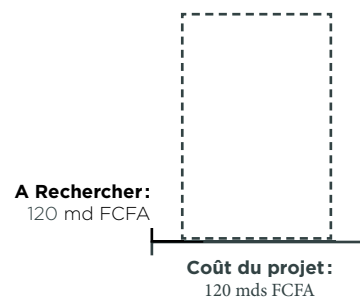
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

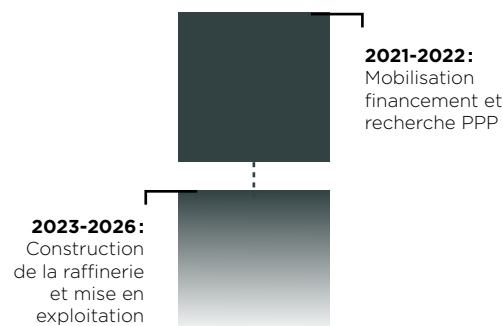
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines (MEM)
- › Exécution : DGHCF
- › MOE : WAPCOS
- › Entreprises : En cours de sélection

Coût/financement



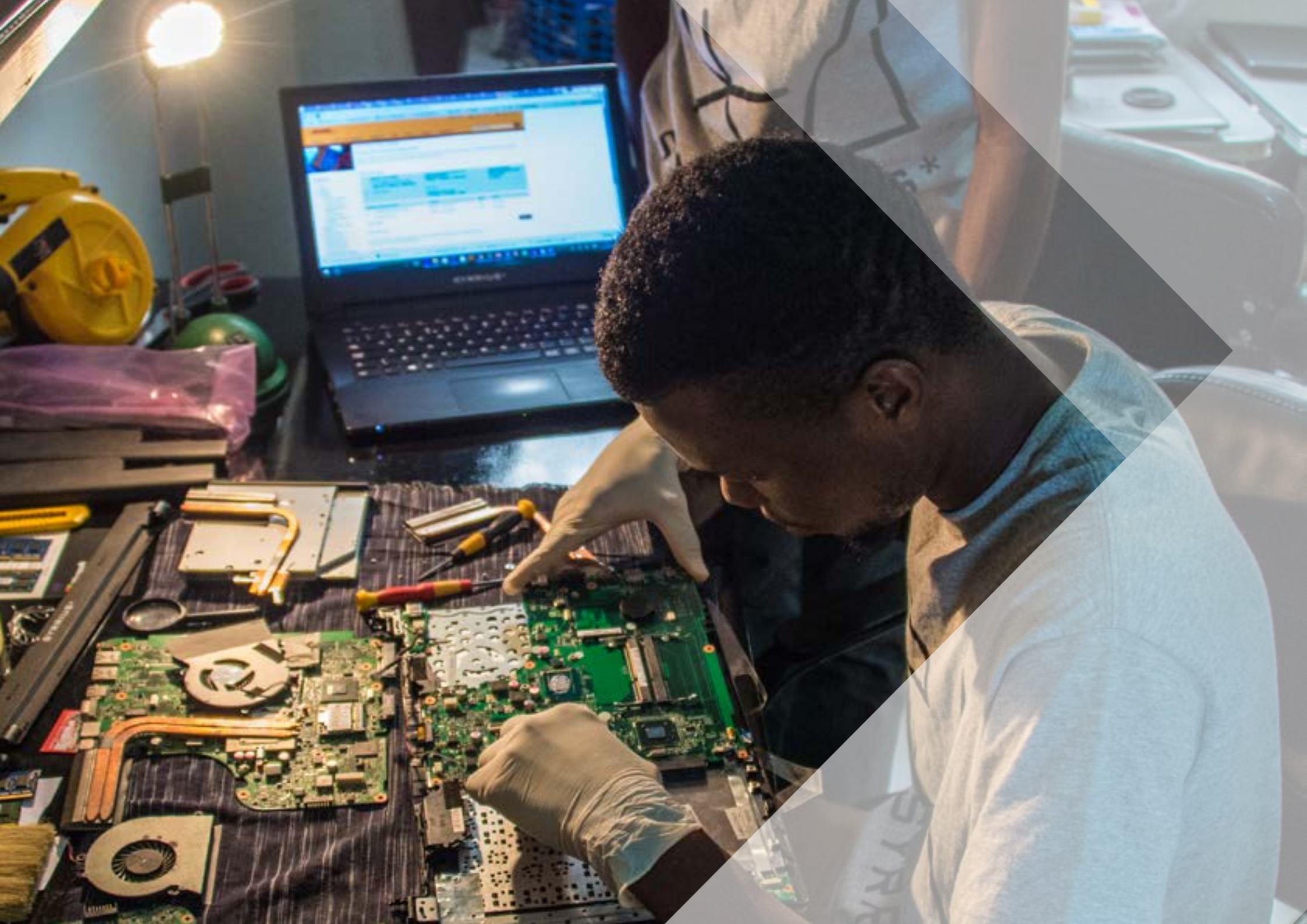
Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation de l'ensemble des études techniques nécessaires pour la mise en œuvre du projet
- › Définition le cahier de charges détaillé EPCI
- › Définition une fiscalité liée à la raffinerie de pétrole
- › Construction et exploitation de la raffinerie
- › Recherche de partenaires techniques et financiers pour l'exploitation







ÉDUCATION



I- Analyse situationnelle

I.1. Rappel état des lieux

Des résultats tangibles ont sanctionné les différentes actions et réformes mises en œuvre de 2016 à 2021 dans le secteur de l'éducation. Il s'agit entre autres de :

› Au niveau des enseignements maternel et primaire

- › La construction et l'équipement de 6 000 salles de classe ainsi que la réhabilitation de 1 500 autres qui ont contribué à l'amélioration du ratio élèves/salle de classe resté en dessous de la norme en vigueur (50 élèves par salle depuis 2017) avec des valeurs variant entre 40 atteinte en 2019 et 47 en 2021 ;
- › La qualité du processus d'enseignement/apprentissage/évaluation s'est considérablement améliorée depuis 2016. En témoigne les résultats de l'évaluation régionale PASEC 2019 qui classent le Bénin au deuxième rang en matière de performance des écoliers en français et en maths en fin de cycle primaire sur un total de quatorze (14) pays de l'espace francophone en Afrique ;
- › Le Ratio élèves/maître (REM) s'est amélioré et est resté dans la norme en vigueur de 50 depuis 2016. En 2021, cet indicateur s'est établi à 48,3. Ces avancées ont été obtenues grâce notamment au recrutement de 3.601 nouveaux enseignants en 2016, le redéploiement de 6 135 enseignants précédemment en poste sédentaire ou suite aux fusions des années 2017 et 2019, puis le recrutement de 11 708 enseignants suppléants. Par ailleurs, il a été recruté deux cents (200) Conseillers Pédagogiques et 81 Inspecteurs afin de renforcer le suivi et le contrôle des activités pédagogiques. Au total, ces recrutements ont ainsi induit la création de 15 309 emplois.

› Au niveau des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle

Les conditions d'accueil et de formation, les résultats scolaires ainsi que la qualité de la formation des apprenants se sont améliorés grâce :

- › A l'automatisation et à la dématérialisation des processus de gestion administrative, scolaire, pédagogique et matérielle par la mise en place de la plateforme Educmaster (<https://www.educmaster.bj>) ;
- › A la construction/réhabilitation et l'équipement de 1 254 salles de classe, de 165 blocs de latrines, de 5 954 mètres linéaires de mur de clôture, de 6 laboratoires, de 5 blocs de dortoirs, de 5 réfectoires, de 12 ateliers d'apprentissages, de 6 blocs administratifs, d'un bloc d'infirmerie, de 10 logements pour le personnel enseignant et de 2 points de forages industriels, la réalisation de 10 fosses septiques et de 20 puisards et l'alimentation en énergie électrique de 3 établissements d'EFTP ;
- › Au recrutement de 18 259 enseignants dont 15 664 aspirants au métier d'enseignant ;
- › A la création et l'opérationnalisation de 12 pools départementaux d'inspecteurs, la restructuration du Réseau d'Encadrement et d'Animation Pédagogiques (REAP), le recrutement de 108 inspecteurs dont 50 sont encore en formation, l'institution des lettres de mission en direction des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique ;



- › Dans le sous-secteur de l'alphabétisation les actions engagées au cours des 5 dernières années ont abouti à la création de 1 436 centres d'alphabétisation qui ont pu accueillir 39625 bénéficiaires dont 10 812 ont pu réussir aux évaluations finales, le changement du mode d'enseignement et la gestion décentralisée de l'alphabétisation et la mise en place de 70 bibliothèques villageoises ;
 - › L'élaboration et l'adoption de la Stratégie Nationale de l'EFTP, la mise en service de 12 salles multimédia dans 12 établissements secondaires des 12 départements ;
 - › L'opérationnalisation de la plateforme de partage de contenus pédagogiques multimédias <https://multimedia.educmaster.bj> ;
 - › Le recrutement et la formation en cours de 150 élèves gestionnaires des établissements d'EFTP, et la formation de 2151 membres des équipes de direction de tous les établissements publics d'enseignement secondaire général ;
 - › En terme de création d'emplois, toutes les actions ci-dessus engagées ont permis la création de 16 865 emplois.
- › **Au niveau de l'enseignement supérieur**
- › La restructuration de la carte universitaire faisant ainsi passer le nombre d'universités publiques de sept à quatre à raison de deux universités pluridisciplinaires et deux universités thématiques ;
 - › Le renforcement de la capacité d'accueil des universités : plus de 7 110 places assises ont été mises à la disposition des quatre universités dont UAC : 1 650 ;UP : 1 160 ;UNA : 3 300 UNSTIM : 1 000, la construction et l'équipement de trois laboratoires de type R+2 et R+1 à l'UP et à l'UAC ;
 - › La mise en place des organes de gouvernance dans les universités thématiques ;
- › La dématérialisation des processus métiers suivants : i) sélection des nouveaux bacheliers (changement des filières de formation à partir de l'adresse web : www.apresmonbac.bj); ii) demande en ligne des actes de licence et de master à partir de l'adresse web : www.decsupbenin.bj; et iii) enrôlement des demandes d'allocations universitaires, iii) codification des copies des candidats aux examens nationaux ;
 - › L'institutionnalisation de l'organisation des examens nationaux (Licence et Master) au profit des étudiants inscrits dans les EPES ;
 - › Le recrutement de 279 assistants dont 95 en 2016 et 184 pour le compte de l'année 2018 ;
 - › Pour Sèmè City, phase de démarrage à Cotonou : mise en service de Sèmè One, un immeuble de 4 500 m2 réhabilité et aménagé en campus moderne et intelligent comprenant des salles de classe, des espaces co-working, des espaces pour les travaux de recherche, un centre de langue équipé aux normes internationales, des bureaux, un espace restauration et un data center ; mise en place de Laboratoires d'Innovation Ouverte dans un espace de 2 500 m2 ; mise en œuvre de programmes de formation, de recherche et d'accompagnement des entrepreneurs développés avec des partenaires internationaux de renom tels que l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Sorbonne Université, le Groupe des Ecoles Centrale, Epitech, Ecole de Design Nantes Atlantique et la Fondation Tony Elumelu.

I.2. Les nouveaux défis

L'état des lieux du secteur de l'éducation fait ressortir certaines contraintes malgré la performance incontestable enregistrée.

› Au niveau des enseignements maternel et primaire

Les contraintes sont liées à :



- › Des disparités régionales persistantes en matière de scolarisation et de maintien des élèves à l'école et la persistance des disparités selon le genre, le niveau de richesse et le milieu de vie ;
 - › L'insuffisance d'infrastructures administratives et une inéquitable répartition d'infrastructures scolaires et d'enseignants ;
 - › L'absence ou manque criard de ressources (financières, matérielles et humaines) pour le corps d'encadrement (CP et IEPD) ;
 - › La faible promotion du préscolaire qui l'empêche de participer effectivement au développement du primaire.
- › **Au niveau des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle**
- › La persistance du déficit en personnel enseignant qualifié dans l'enseignement secondaire général (Mathématiques, PCT, Français et EPS), dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle et dans le sous-secteur de l'alphabétisation ;
 - › Les faibles taux d'inscription et de maintien des filles à l'enseignement technique et au second cycle du secondaire général ;
 - › L'offre éducative reste inadaptée à la demande du marché (faible proportion des diplômés dans la population active ; le taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes diplômés.
- › **Au niveau de l'enseignement supérieur**
- › Le déficit très élevé d'infrastructures administratives, pédagogiques et de laboratoires pour faire face à un effectif de plus en plus croissant ;
 - › Le ratio nombre d'étudiants par enseignant demeure un défi. Alors que l'UNESCO prescrit 25 à 30 étudiants pour 1 enseignant, il est de 79 étudiants pour 1 enseignant en moyenne à

l'UAC par exemple et varie énormément d'une entité à l'autre ;

- › L'effectif des personnels enseignant-chercheur et chercheurs est insuffisant. Ce même constat est observé au niveau des personnels techniques, de laboratoire, administratif et de service ;
- › L'inadéquation des offres de formation aux besoins du marché d'emploi. et le potentiel de la recherche scientifique et de l'innovation demeure faible ;
- › L'insuffisance d'équipement, et le faible financement des laboratoires et centres de recherche, ainsi que des structures de production et de diffusion des résultats de leurs travaux due à l'absence d'une véritable politique de financement de la recherche et de l'innovation se traduisant entre autres par l'inexistence d'une base de données nationales des candidats potentiels et d'une description des besoins de compétence et des profils de poste recherchés ;
- › L'absence d'une autorité d'inspection et d'éthique qui justifie dans une grande mesure l'augmentation de la déliquescence des valeurs professionnelle, morale et éthique chez certains enseignants et chercheurs ;
- › Pour Sèmè City réaliser l'objectif stratégique de faire entrer le Bénin dans le top 100 de l'indice mondial de l'innovation en moins de 10 ans. Pour ce faire, il est impératif pour Sèmè City d'agir à la fois en améliorant les intrants en matière d'innovation et en accélérant la production de résultats liés au savoir, à la technologie et à la créativité. De plus, l'articulation des activités de Sèmè City avec les programmes nationaux et régionaux de formation et d'innovation est nécessaire pour que ce projet phare puisse avoir des effets de levier significatifs sur les impacts attendus.

Cet état des lieux appelle des actions urgentes pour le développement du secteur de l'éducation et l'amélioration de ses performances.



II- Principales réformes

Pour parvenir à une éducation de qualité et renforcer sa contribution au développement économique, des nouvelles réformes ont été engagées et méritent d'être poursuivies au cours de la période 2021-2026. Il s'agit de :

- › La mise en place d'un nouveau Conseil National de l'Éducation a induit une dépolitisation progressive de l'administration du système éducatif et l'amélioration de la qualité de sa gouvernance ;
- › La mise en place d'un Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) dont les premiers effets sont :
 - › L'élimination des pratiques d'émission de faux bulletins de notes pour les élèves notamment pour des élèves en échec scolaire qui désirent s'inscrire en classe supérieure (<https://www.educmaster.bj>) ;
 - › L'amélioration du suivi administratif des enseignants notamment la gestion de leur carrière, du suivi des heures de travail effectuées au niveau des enseignements secondaire et technique (<https://www.educmaster.bj>) ;
 - › La dématérialisation des examens et concours et la création du portail des examens et concours du Bénin permettant l'accès en ligne aux résultats des divers examens et concours : <https://www.eresultats.bj> ;
 - › L'amélioration de l'approche de construction d'infrastructures dans le secteur de l'éducation avec la création et l'opérationnalisation de l'ACISE qui a permis d'accélérer l'exécution des travaux de construction des infrastructures dans le secteur éducatif.

› Au niveau des enseignements maternel et primaire :

- › L'instauration des évaluations nationales périodiques des apprentissages dans les disciplines fondamentales (français et mathématiques) ;
- › L'adoption d'une loi sur le financement des cantines scolaires.

› Au niveau des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle

- › La mise en œuvre de la stratégie nationale de l'EFTP prenant en compte, l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'équité, un nouveau cadre national de certification et de qualification de l'EFTP, un dispositif de validation des acquis et de l'expérience, un dispositif d'analyse et de veille du marché du travail, un système d'évaluation des performances des formations de l'EFTP et un dispositif d'assurance qualité dans les établissements de formation technique et professionnelle ;
- › L'actualisation de l'architecture du secteur de l'éducation (prolongement de l'éducation de base vers la classe de terminale) ;
- › L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de l'ESG ;
- › La poursuite de la réforme relative au Réseau d'Encadrement et d'Animation Pédagogiques (REAP) ;
- › La mise en place d'un système de veille et de développement des Curricula et des contenus de formation ;



- › La réforme des séries de formation à l'enseignement secondaire général ;
 - › La mise en œuvre du socle commun de compétences ;
 - › La mise en œuvre du plan science ;
 - › La mise en œuvre d'un nouveau cadre institutionnel de gouvernance et de pilotage du système et surtout de gestion des établissements de formation avec l'implication effective des acteurs du monde économique et du monde professionnel.
- › **Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**
- › Mise en place d'une politique et d'un régime de gouvernance des universités nationales avec de nouveaux modes de gouvernances financières, infrastructurelles, matérielles, pédagogiques, académiques et de coopération ;
 - › Adoption du statut particulier du personnel enseignant des universités publiques du Bénin, en y intégrant les points de réforme touchant au recrutement et à la promotion dans l'enseignement supérieur ;
 - › Instauration d'un mécanisme d'évolution hors hiérarchie au profit des enseignants-chercheurs ;
 - › Création d'un mécanisme de maintien en activité de certains enseignants du supérieur après la limite de l'âge d'admission à la retraite : repenser l'EMERITAT ;
 - › Renforcement de la qualité de la formation initiale des enseignants et le suivi de leur performance ;
- › Mise en place des conditions requises pour un enseignement pratique effectif dans les universités ;
 - › Mise en place d'un programme de bourses d'études par la conception d'un mécanisme favorisant l'incitation des étudiants, en particulier les jeunes filles, à s'orienter dans des filières scientifiques ;
 - › Création d'une synergie entre les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) et les universités publiques
 - › Instauration des mesures spécifiques d'incitation à la recherche et à l'innovation ;
 - › Mise en œuvre de la délégation des œuvres sociales et universitaires au secteur privé ;
 - › Mise en place d'un environnement législatif et réglementaire incitatif et adapté pour Sèmè City, notamment sur :
 - › Le cadre réglementaire et l'homologation des établissements d'enseignement supérieur ;
 - › Le cadre juridique et réglementaire de l'entrepreneuriat innovant ;
 - › Les composantes d'un régime juridique et fiscal spécifique pour Sèmè City ;
 - › Les conditions d'éligibilité et d'agrément pour en bénéficier ;
 - › Les droits, avantages et obligations pour les différents acteurs.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Les interventions programmées concernent des projets en cours (PAG 2016-2021) et de nouveaux projets pour un coût total de 992 milliards FCFA (contre 42 milliards FCFA exécuté pendant la période 2016-2020) et dont un montant de 269 milliards FCFA est déjà mobilisé et disponible.

Ainsi sur le quinquennat 2021-2026, les investissements prévus pour le secteur de l'éducation sont donc en hausse très significative, s'éle-

vant à 89 milliards FCFA pour les Enseignements maternel et primaire, 557 milliards FCFA pour les enseignements secondaires et la formation techniques et professionnel et 346 milliards FCFA pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, grâce à l'appui renforcé des partenaires, notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'AFD, la BID, la BADEA, la BAD, la BIDC, la BOAD, l'UNESCO, la JICA,, à l'accompagnement significatif des parties prenantes du secteur.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	16	-	653		43	168	150	150	142
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	7	42	339	38	77	72	58	55	39
Total	23	42	992	38	120	240	208	205	181

IV- Projets

- ▶ Construction et équipement de salles de classe et d'infrastructures administratives pour l'enseignement primaire et maternel
- ▶ Développement de l'Education de Base, Phase IV
- ▶ Renforcement de la qualité des enseignements au primaire
- ▶ Mise en place de 30 lycées techniques agricoles modernes et de 7 écoles de métiers de référence
- ▶ Programme de spécialisation, de rénovation et d'équipement de 17 lycées techniques
- ▶ Développement de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFI-Pro)
- ▶ Construction et équipement des salles de classe, laboratoires et bibliothèques dans les collèges
- ▶ Soutien à l'Enseignement Secondaire (SEnS)
- ▶ Valorisation des Matières Scientifiques (VMS) au secondaire et au supérieur
- ▶ Construction de six lycées scientifiques et deux écoles normales
- ▶ Sèmè City
- ▶ Développement de l'Enseignement Supérieur (ProDES)
- ▶ Appui à la recherche scientifique et l'innovation au Bénin (PARI)
- ▶ Construction et équipement des centres universitaires et infrastructures sociales
- ▶ Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement (ACE-IMPACT)

“

**Renforcer la
formation et
l'innovation,
développer
l'économie
du savoir.**

”





Construction et équipement de salles de classe et d'infrastructures administratives pour l'enseignement primaire et maternel

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Améliorer les conditions de travail des apprenants dans les écoles, des personnels administratifs des directions départementales et des écoles normales d'instituteurs

Résultats attendus

- › Huit mille (8 000) salles de classe sont construites et équipées sur l'ensemble du territoire national
- › Sept (07) directions départementales, neuf (09) circonscriptions scolaires, cinq (05) anciennes directions départementales, (06) ENI et les bâtiments administratifs des directions techniques et organismes sous tutelle sont construits/réfectionnés, équipés et viabilisés au besoin
- › Tous les domaines abritant les infrastructures scolaires et administratives du sous-secteur sont sécurisés

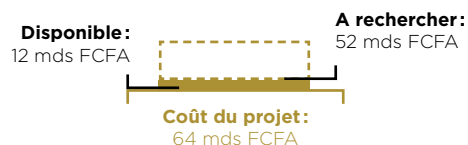
Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

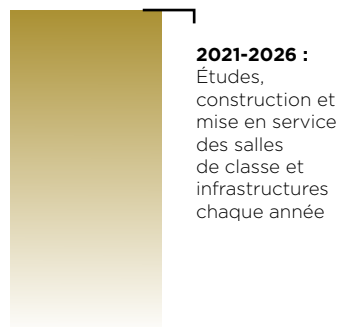
Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- › Exécution : Unité de Gestion du Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures Administratives Scolaires (PCREAIS)
- › MOE : Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Répartition géographique des modules de classe à construire en fonction de l'état des lieux
- › Lancement et passation des marchés
- › Remise des sites
- › Lancement des travaux
- › Suivi et contrôle
- › Réception provisoire et réception définitive

Perspective 2021-2026

Construction, réfection des salles de classe et des bâtiments administratifs



Développement de l'Education de Base, Phase IV

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Assurer une éducation primaire universelle de qualité à tous les enfants

Résultats attendus

- › L'environnement d'apprentissage est amélioré
- › La qualité de l'éducation de base est améliorée

Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

Cadre institutionnel

- › Supervision : Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- › Exécution : Unité de Gestion du Projet de Développement de l'Éducation de Base, BID IV
- › MOE : Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Formation de 2704 enseignants des départements de l'Atacora et de la Donga
- › Formation de 6 898 enseignants des départements du Borgou, de l'Alibori, du Zou et des Collines
- › Formation de 159 formateurs d'ENI et d'Etablissements Privés de Formation d'Instituteurs (EPFI) dans les 12 départements
- › Elaboration, validation et impression de 1 800 exemplaires du Guide du Formateur d'ENI
- › Elaboration, validation et impression de 9 000 exemplaires du « Manuel du Normalien »
- › Actualisation et impression de 1 800 exemplaires du Référentiel et programme des ENI
- › Démarrage des travaux de construction des salles de classes

Perspective 2021-2026

Poursuite et achèvement des travaux de construction et d'équipement



Renforcement de la qualité des enseignements au primaire

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage au primaire

Résultats attendus

- › 100 véhicules 4X4 tout terrain sont acquis au profit des directions départementales, des circonscriptions scolaires et des structures techniques de contrôles et d'encadrement
- › 300 motos sont acquises au profit des conseillers pédagogiques des circonscriptions scolaires
- › Les équipements informatiques et accessoires sont acquis au profit des directions départementales, des circonscriptions scolaires
- › Les enseignants et corps de contrôle sont dotés en matériels didactiques et pédagogiques
- › Les capacités des enseignants, du corps d'encadrement, des formateurs des ENI et EPFI sont renforcées

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tous les départements

Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- › Exécution : Unité de Gestion du Projet de Renforcement de la Qualité des Enseignements au Primaire (PReQEP)

Coût/financement

A rechercher :
15 mds FCFA

Coût du projet :
15 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2021-2026 :
Renforcement des capacités, acquisition d'équipements et moyens roulants et mise en service

Description des interventions prévues

- › Renforcement de contrôles, des visites d'inspection et d'encadrement
- › Acquisition de moyens roulant
- › Fourniture d'équipements didactiques et pédagogiques
- › Fourniture d'équipements informatiques et accessoires
- › Renforcement de la formation des enseignants, du personnel d'encadrement et des formateurs des ENI et EPFI



Mise en place de 30 lycées techniques agricoles modernes et de 7 écoles de métiers de référence

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer au développement économique et social du Bénin par la formation de véritables «exploitants agricoles» et dans les secteurs prioritaires de développement économique du Bénin

Résultats attendus

- › 9 des 10 anciens lycées agricoles sont réhabilités et équipés
- › 21 nouveaux lycées agricoles dont celui d'Adja-Ouèrè sont construits et équipés
- › 7 écoles des métiers de référence (numérique, bâtiment et travaux publics, électronique et électrotechnique, automobile et équipements industriels, bois et aluminium, tourisme, hôtellerie et restauration) sont construites et équipées dès fin 2023

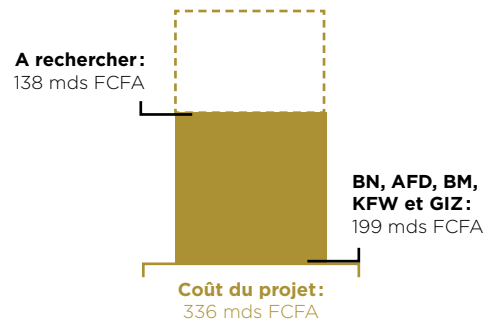
Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

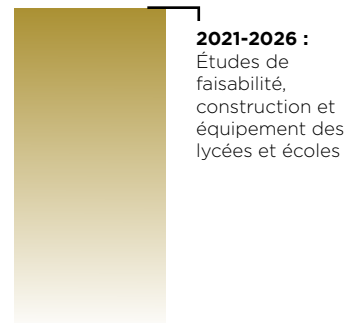
Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : ADET
- › MOE : ACISE

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Construction/réhabilitation des lycées agricoles et écoles
- › Equipement des lycées agricoles et écoles



Programme de spécialisation, de rénovation et d'équipement de 17 lycées techniques

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer au développement économique et social du Bénin par la formation dans les filières non agricoles notamment dans les secteurs de l'énergie, du numérique, du cadre de vie- infrastructures-transports et du tourisme- hôtellerie-restauration

Résultat attendu

- › 17 lycées techniques et professionnels non agricoles sont rénovés et équipés dès fin 2023

Zones d'intervention et/ou d'impact

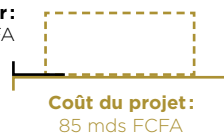
Tous les départements

Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : ADET
- › MOE : ACISE

Coût/financement

A rechercher:
85 mds FCFA



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Rénovation des infrastructures des établissements
- › Equipement des infrastructures rénovées



Développement de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFI-Pro)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer au développement économique et social du Bénin par un renforcement de l'offre de l'EFTP adaptée aux besoins du marché de l'emploi, afin de contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales

Résultats attendus

- › Construction ou réhabilitation et équipements de 7 établissements de formation de référence
- › Amélioration de l'orientation professionnelle dans les collèges
- › Amélioration de l'employabilité des jeunes
- › Renforcement des outils de pilotage du secteur

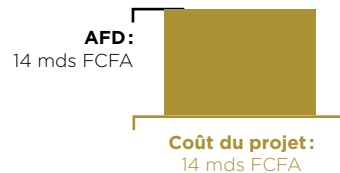
Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Les études géotechniques, altimétriques et planimétriques ont été réalisées sur les sites des sept (07) établissements
- › Les programmes architecturaux des quatre (04) lycées techniques (Ina, Lokossa, Bohicon et Kpondéhou) et des trois (03) CFPA (Djougou, Dogbo et Kouandé) ont été rédigés
- › L'expertise des infrastructures du LTA d'Ina a été réalisée
- › Les Avant-Projets Détaillés (APD) ainsi que les DAO ont été réalisés
- › Appui à l'EFTP dans le secteur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration (THR)
- › Quatre curricula de formation ont été élaborés pour les métiers prioritaires à savoir : Technicien(e) en BTP-Chef Chantier (TBTP-CC), en Maintenance Automobile avec Applications Mécatroniques (TMAAM), en Energie Solaire Photovoltaïque (TESPV), en Maintenance et Exploitation des Machines Agricoles (TMEMA)
- › Le CNCP-EFTP est rendu opérationnel par l'installation de six (06) Commissions Techniques Sectorielles (CTS) et l'organisation de leur première session ordinaire

Perspectives 2021-2026

- › Construction/réhabilitation et équipements de 7 établissements de formation de référence



Construction et équipement des salles de classe, laboratoires et bibliothèques dans les collèges

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Renforcer l'accès, la qualité et l'équité dans l'Enseignement Supérieur Général (ESG)

Résultats attendus

- › Des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques sont construits et réhabilités dans les établissements publics de l'ESG
- › Les salles de classe, les laboratoires et les bibliothèques construits et réhabilités sont équipés
- › Des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires sont recrutés en nombre suffisant pour animer les laboratoires et les bibliothèques des établissements publics de l'ESG
- › Les capacités des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires des établissements publics de l'ESG sont renforcées

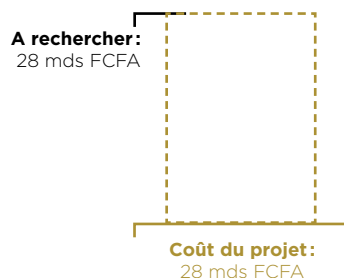
Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

Cadre institutionnel

- › Supervision : Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'éducation (ACISE)
- › MOE : Groupement ACL Consulting et K2 Architect Inte, Le MODULOR & BAOBAB Sar, INTEGC/2IGC/BEI CORPS, HERIS AFRIQUE SAR, Groupement HIRAM/TECKNICART INGENIEURS

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Construction et réhabilitation des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques dans les établissements publics de l'ESG
- › Equipement des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques construits et réhabilités ;
- › Recrutement des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires manquants dans les établissements publics de l'ESG
- › Renforcement des capacités des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires des établissements publics de l'ESG



Soutien à l'Enseignement Secondaire (SEnS)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Améliorer l'accès équitable et la rétention des élèves dans les collèges à travers la construction d'infrastructures scolaires de qualité et des outils de gestion scolaire

Résultats attendus

- › La matrice de suivi des performances du système est disponible et ses résultats sont diffusés
- › Les applications informatiques et notamment la carte scolaire sont disponibles
- › Les textes réglementaires sont adoptés et les mesures de gestion et de régulation sont appliquées
- › Les tableaux de bord des établissements sont renseignés
- › La stratégie de production / acquisition / diffusion des manuels scolaires est mise en place
- › 750 salles de classe et 340 blocs de latrines sont construits
- › Le ratio groupes pédagogiques par salle de classe en matériaux définitifs est amélioré dans les départements Borgou-Alibori, Ouémé-Plateau et Zou-Collines

Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

Cadre institutionnel

Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Elaboration des tableaux de bord des indicateurs au niveau des établissements, des communes, des départements et national
- › Elaboration et validation des rapports diagnostics de la carte scolaire des 12 communes pilotes
- › Elaboration du modèle de simulation et les projections de la carte scolaire
- › Définition des fonctionnalités des applications et l'élaboration des cahiers des charges de développement du SIGE
- › Analyse des textes législatifs et réglementaires de l'ESG débouchant sur l'élaboration du document-cadre des normes régissant le sous-secteur
- › Exécution en cours des travaux de construction de 170 modules de 4 salles de classes et de 340 blocs de latrines à 4 cabines dans 111 CEG des départements de l'Ouémé, du Plateau, du Zou, des Collines et du Borgou/Alibori pour les 12 lots sous le contrôle et de surveillance des 12 cabinets (MOE)

Perspectives 2021-2026

- › Finalisation du rapport de la carte scolaire et sa généralisation
- › Mise en production des applications du SIGE
- › Réception des 170 modules de salles de classe et des 340 blocs de latrines



Valorisation des Matières Scientifiques (VMS) au secondaire et au supérieur

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Développer des compétences nécessaires pour la promotion des matières scientifiques à travers les ressources humaines de qualité

Résultats attendus

- › Au moins 8 161 étudiants sont formés (la formation initiale et du développement professionnel) dans les facultés scientifiques et mis à la disposition de l'Etat pour faciliter leur recrutement au profit de l'Enseignement Secondaire Général à l'horizon 2026
- › Recrutement de 84 enseignants au profit de la FAST et de l'ENS/Natitingou (dont 38 en mathématiques et 46 en physique-Chimie) d'ici à 2025 pour combler le déficit d'enseignants au supérieur
- › Un mécanisme de sensibilisation et de motivation des jeunes bacheliers à s'inscrire dans les facultés scientifiques mis en place et fonctionnel
- › Des infrastructures (laboratoires, salles de TP, Salle informatique, salle de cours) sont construites avec des équipements pédagogiques modernes

Zone d'intervention et/ou d'impact

Abomey Calavi -Natitingou

Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle/Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Exécution : ADET, ADSC

Coût/financement

A rechercher :
47 mds FCFA

Coût du projet :
47 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2021-2026 :
Études de faisabilité, réalisation des travaux et déroulement des formations

Description des interventions prévues

- › Initialisation des bourses spéciales aux apprenants des séries scientifiques à montant variable en fonction des disciplines
- › Octroi de bourses et de secours spéciaux aux étudiants des filières scientifiques
- › Renforcement de la formation des enseignants et de leurs formateurs / encadreurs à travers des formations initiales et continues
- › Recrutement d'enseignants du supérieur au profit des entités universitaires concernées
- › Incitation des étudiants, en particulier les jeunes filles, à s'orienter dans des filières scientifiques
- › Acquisition et mise à disposition des équipements spécifiques et des instruments de travaux pratiques
- › Construction d'infrastructures (salles de cours, de laboratoires, salles de TP, Salle informatique)
- › Renforcement des dispositifs d'orientation des nouveaux bacheliers vers les séries scientifiques
- › Réception des 10 premiers de la série C au BAC par le Président de la République



Construction de six lycées scientifiques et deux écoles normales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Mettre à la disposition du Bénin, des ressources humaines de qualité, capables d'impulser le secteur de l'innovation scientifique, technique et technologique en vue du renforcement de l'économie nationale

Résultats attendus

- › Les infrastructures de six lycées et deux écoles normales sont construites
- › Les lycées et écoles normales construits sont équipés et opérationnels

Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

Cadre institutionnel

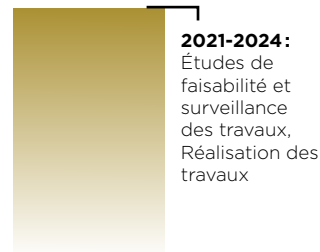
- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : ADET
- › MOE : ACISE

Coût/financement

A rechercher :
45 mds FCFA



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Construction des infrastructures de six lycées et deux écoles normales
- › Equipement des six lycées et deux écoles normales



Sèmè City

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Servir de catalyseur pour faire entrer le Bénin dans le top 100 de l'indice mondial de l'innovation d'ici 2030

Objectifs spécifiques

- › Offrir un cadre physique et réglementaire favorisant l'émergence de centres d'excellence dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, ainsi que l'éclosion de champions nationaux dans des domaines innovants
- › Permettre aux entreprises de trouver des profils pointus localement tout en renforçant leur compétitivité sur les marchés internationaux
- › Améliorer l'employabilité des jeunes.

Résultats attendus

- › 100 000 emplois dont 40% pour des femmes sont créés
- › Au moins le tiers (1/3) des diplômés et des participants créent leur propre emploi

Zones d'intervention et/ou d'impact

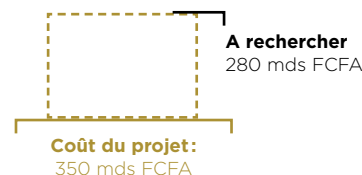
Cotonou, Ouidah

Cadre institutionnel

- › Agence de Développement de Sèmè City
- › Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Présidence de la République

Coût/financement

BN:
70 mds FCFA



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Phase de démarrage du projet réalisée à Cotonou avec Sèmè One, un premier campus moderne et intelligent de 4 500 m2 comprenant des salles de classe, des espaces co-working, des espaces pour les travaux de recherche, un centre de langue équipé aux normes internationales, des bureaux, un espace restauration et un data center.
- › Sèmè City Open Park, le second site du projet est opérationnel à Cotonou avec des Laboratoires d'Innovation Ouverte et offre des opportunités inédites d'apprentissage, de conception et de fabrication numérique ainsi que l'accès à des outils de prototypage rapides et d'impression 3D dans des bâtiments réalisés à base de containers sur 2500 m².
- › Développement de programmes de formation, de recherche et d'accompagnement des entrepreneurs, avec notamment :
 - › 432 étudiants inscrits dans les programmes de bachelor et de master d'Epitech Bénin, franchise d'Epitech France, école de référence en innovation et expertise informatique ;
 - › 100 étudiants inscrits dans les programmes de bachelor en Design Numérique, Design Graphique et Design d'Espace d'Africa Design School, opéré par l'Ecole de Design Nantes Atlantique ;
 - › 84 chercheurs africains formés au X-TechLab de Sèmè City, la première plateforme en Afrique subsaharienne dédiée à l'appropriation des techniques du rayonnement X, avec des

ÉTAT D'AVANCEMENT

applications dans les domaines de l'agriculture, des matériaux, de la santé, de l'environnement et de l'énergie ;

- › 727 entrepreneurs inscrits en 2021 dans les programmes de renforcement de capacités et d'accompagnement proposés par l'incubateur de Sèmè City ; 356 lauréats du concours TEF financés en partenariat avec la Fondation Tony Elumelu et le PNUD, un record pour le Bénin qui se classe en 2ème position après le Nigeria pour ce grand concours d'entrepreneuriat pan-africain ;
- › Le développement d'African Cities Lab, la première plateforme d'e-learning sur les thématiques de planification urbaine des villes africaines, en partenariat avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) ;
- › L'Ecole des Métiers du Numérique, dont les premières formations de techniciens d'intervention sont destinées à assurer l'installation et la maintenance du réseau fibre optique béninois ;
- › Le développement d'un master scientifique en management de l'innovation, de plusieurs plateformes de recherche et de formation notamment en intelligence artificielle, en partenariat avec Sorbonne Université ;
- › Le développement d'un bachelor en Sciences des données et d'un incubateur scientifique en partenariat avec le Groupe des Ecoles Centrale.

Perspectives 2021-2026

- › Planification, construction d'infrastructures intelligentes et durables, et démarrage des activités sur le site principal de 336 hectares à Ouidah ;
- › Création d'un pôle d'établissements d'enseignement supérieur et de formation techniques et professionnels à vocation régionale et internationale afin d'améliorer l'enseignement et les apprentissages à travers des partenariats régionaux et internationaux ainsi que la mobilisation d'acteurs académiques, industriels et financiers dans des secteurs à valeur ajoutée ayant un potentiel plus élevé de création d'emplois ;
- › Implantation d'au moins une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle et technique offrant des programmes adaptés à l'évolution des compétences ;
- › Implantation d'au moins une dizaine de laboratoires et centres de R&D et valorisation commerciale des avancées scientifiques et technologiques réalisées ;
- › Renforcement de l'écosystème et développement de projets innovants avec des incubateurs, accélérateurs, démonstrateurs et espaces d'innovation ouverte ainsi que des dispositifs de financement, notamment dans le cadre du Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin financé par la Banque Mondiale.





Développement de l'Enseignement Supérieur (ProDES)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer au développement de l'enseignement supérieur en vue de fournir à l'économie béninoise des ressources humaines qualifiées

Résultats attendus

- › Les organes de gestion des Universités et structures sous-tutelle du MESRS sont installés et fonctionnels
- › Les écoles doctorales et les laboratoires dans les UNB sont restructurés
- › Un système d'information fiable et dynamique est mis en place dans le sous-secteur
- › Le cadre de partenariat entre l'Etat et les EPES est renforcé et amélioré
- › La qualité de la formation dans l'enseignement supérieur est améliorée et en adéquation avec la demande du marché
- › Une plateforme de gestion des allocations d'études universitaires est mise en place
- › Des prestations des œuvres sociales et universitaires sont déléguées aux acteurs du secteur privé

Zone d'intervention et/ou d'impact

Les sites du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

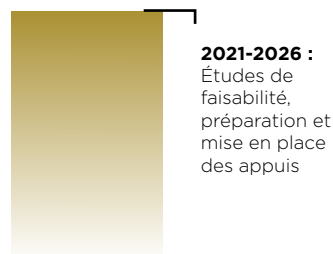
Cadre institutionnel

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Formation des responsables des entités universitaires sur les nouvelles règles budgétaires liées à la LOLF
- › Installation sur tous les campus des dispositifs d'écoute pour la lutte contre le harcèlement sexuel dans les universités publiques
- › Restructuration et équipement des Centres de Publications ou de Presses universitaires
- › Revalorisation du métier d'enseignant des STIM
- › Dotation de chaque enseignant d'un ordinateur ou d'une tablette ainsi que d'une connexion internet
- › Favoriser l'émulation parmi les apprenants
- › Dynamisation/création des clubs scientifiques dans les établissements universitaires et instauration des olympiades annuelles
- › Evaluation des offres de formation dans les universités publiques en vue d'un recadrage progressif par rapport aux besoins du marché de l'emploi (mise en œuvre de la stratégie EFTP du supérieur)
- › Recrutement d'au moins 200 enseignants par an entre 2022 et 2026
- › Acquisition et mise à disposition des entités des matériels didactiques modernes et performants
- › Poursuite de la mise en œuvre de la phase pilote d'installation des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel
- › Opérationnalisation de la phase pilote de mise en œuvre des conventions impliquant le secteur privé pour les prestations des œuvres sociales et universitaires



Appui à la recherche scientifique et l'innovation au Bénin (PARI)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Impulser une nouvelle dynamique au secteur de la recherche et de l'innovation, en vue d'en faire un levier de développement socio-économique

Objectifs spécifiques

- › Accroître la visibilité de la contribution des Béninois, des Africains et de la diaspora aux progrès scientifiques et à l'innovation
- › Restructurer le cadre institutionnel et réglementaire du système de la recherche et de l'Innovation

Résultats attendus

- › La politique nationale de la recherche et l'innovation et son plan stratégique sont disponibles
- › Le système national de la recherche et de l'innovation est mis en place
- › Le Conseil National d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation est installé et fonctionnel
- › La loi sur le financement de la recherche et l'innovation, et le code d'éthique et de déontologie dans la recherche scientifique sont mis en place

Zones d'intervention et/ou d'impact

Universités et Structures de recherche

Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Exécution : ADSC, ABRI (en cours de création)

Coût/financement

Financement
recherché:
30 mds FCFA

Coût du projet:
30 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre

2023-2026:
Développement
des appuis

2021-2022:
Mobilisation
financement,
recherche PPP et
mise en place de
l'Agence

Description des interventions prévues

- › Création et opérationnalisation des groupes thématiques
- › Constitution et financement d'une base de données de projets innovants portant sur les Sciences, Technologies et Innovations (STI)
- › Opérationnalisation de l'Agence Béninoise pour la Recherche et l'Innovation
- › Intégration des savoirs endogènes dans la lutte contre les maladies émergentes et re-émergentes (coronaviroses et diarrhées infectieuses)
- › Développement des énergies renouvelables : transition énergétique - développement des chaînes de valeurs de l'hydrogène, du solaire et de la biomasse
- › Développement de l'intelligence artificielle et la robotisation
- › Redynamisation de la valorisation des résultats de recherche et d'innovation



Construction et équipement des centres universitaires et infrastructures sociales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer la qualité de l'offre et l'équité dans l'enseignement
- › Doter tous les campus universitaires du Bénin d'infrastructures sociales modernes

Objectifs spécifiques

- › Appuyer l'Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo et l'Université Nationale des Sciences Technologies, Ingénierie et Mathématiques d'Abomey d'infrastructures administratives pédagogiques et d'hébergements adéquats
- › Accroître la capacité d'accueil des UNB en infrastructures et équipements pédagogiques
- › Améliorer la qualité de la formation des professeurs et instituteurs dans le domaine de l'enseignement des Mathématiques et des Sciences Physiques
- › Comblent le déficit dans le domaine de l'Enseignement universitaire et professionnel
- › Accroître la capacité d'accueil de l'IMSP par l'augmentation du nombre des étudiants en général et des étudiants africains en particulier
- › Promouvoir la recherche scientifique dans les domaines de l'ingénierie et de l'agronomie
- › Améliorer les conditions de gestion des deux universités thématiques et promouvoir leurs rayonnements à l'échelle nationale et régionale

Résultats attendus

- › Des Infrastructures administratives pour abriter le rectorat sont construites et équipées
- › Des infrastructures pédagogiques et sociales (résidences) sont construites et équipées (Facultés, départements, laboratoire, ferme d'application etc)
- › Des infrastructures pédagogiques et sociales d'une Ecole professionnelle sont construites et équipées
- › Des infrastructures administratives et sociales sont construites et équipées dans les universités publiques du Bénin
- › Des mobiliers et équipements didactiques sont acquis
- › Les curricula sont développés
- › Les capacités des enseignants et du personnel sont renforcées

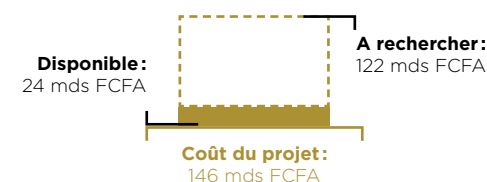
Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Idigny, Awaï, Sakété, Adjohoun, Abomey, Dassa et Lokossa, tous les sites des centres universitaires des Universités publiques du Bénin, UNSTIM (Abomey) et UNA (Porto-Novo), Territoire national

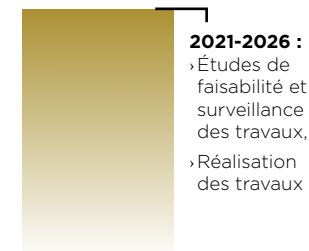
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Exécution : Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'éducation (ACISE)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Travaux de construction d'un (01) réseau électrique au profit du centre universitaire d'Awai
- › Travaux de raccordement en électricité et en eau des trois ateliers à Sakété
- › Construction d'une école type au profit du CU d'Abomey
- › Construction d'un bloc administratif de type R+2 et les travaux de VRD à Awai
- › Construction d'une école type, d'une infirmerie, d'une bibliothèque et les travaux de VRD à Idigny
- › Construction d'une infirmerie, d'une bibliothèque et les travaux de VRD à Sakété
- › Finalisation des travaux réfection des résidences à l'UAC
- › Electrification en énergie solaire de l'IMSP de Dangbo
- › Achèvement des travaux de construction de la clôture des résidences de l'Université de Parakou
- › Validation des rapports APS, APD, DCE et DAO du site de l'UNSTIM
- › Préparation et obtention d'ANO du Bailleur et de la DNCMP sur les documents techniques

Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de construction du bloc pédagogique de type R+1 sur le site de Sakété
- › Finalisation des travaux de construction de l'ENSET-Lokossa
- › Construction de châteaux à Idigny, Abomey et Lokossa
- › Réalisation de 4 forages à l'ENSET de Lokossa
- › Construction et équipement des infrastructures pédagogiques, administratives et sociales complémentaires sur les sites sites (Sakété, Awai, Idigny, et Adjohoun) de l'UNA
- › Travaux de construction et d'extension de l'IMSP Dangbo (Phase II)
- › Construction ou réfection et équipements des résidences à l'UAC
- › Construction de la clôture des résidences de l'Université de Parakou
- › Construction de la clôture de l'intendance de COUS à Lokossa
- › Etude et suivi des travaux de construction de la phase II de l'IMSP
- › Travaux de construction de la phase II de l'IMSP
- › Acquisition de matériel roulant et de matériels de bureau
- › Acquisition de deux (02) véhicules
- › Etudes architecturales et techniques des travaux de l'UNA
- › Sécurisation des sites de l'UNA et de l'UNSTIM
- › Recrutement des maîtres d'œuvres et des bureaux de contrôles
- › Travaux de Génie Civil et leurs annexes à l'UNA (Porto Novo) et à l'UNSTIM (Abomey)
- › Acquisition des mobiliers et des équipements au profit de l'UNA (Porto Novo) et de l'UNSTIM (Abomey)
- › Renforcement des capacités des cadres
- › Amélioration de la qualité de l'enseignement (élaboration de nouveaux curricula et formation de formateurs)





Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement (ACE-IMPACT)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › L'objectif du projet est de répondre aux enjeux de développement au Bénin et dans la sous-région par la mise en place de deux centres d'excellence et d'une école polytechnique

Résultats attendus

- › Une augmentation du nombre d'étudiants dans des formations supérieures de haut niveau dans les spécialisations retenues (avec un focus sur les étudiants régionaux et de sexe féminin)
- › Une amélioration de la qualité des programmes et de la pertinence des formations et de la recherche appliquée (augmentation du nombre de programme et d'accréditation internationale des institutions accueillant les centres, le renforcement des partenariats régionaux et internationaux)
- › Une amélioration de l'impact de la recherche et de la formation sur le développement en réponse aux besoins du secteur productif à travers des partenariats industriels forts et structurants
- › Une augmentation et une amélioration des productions scientifiques

Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Abomey-Calavi, Cotonou et Dangbo

Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Construction de l'annexe du Centre de Calcul avec une salle de formation de 50 places modulable
- › Installation d'un supercalculateur pour la communauté scientifique du Bénin et de la sous-région
- › Installation d'une mini centrale solaire pour l'énergie et la connectivité en plus du courant fourni par la SBEE
- › Equipement et installation d'une seconde salle de vidéo conférence avec tableaux numériques, projecteurs et logiciels supportés
- › Réfection et équipement d'une bibliothèque de plus de 1000 livres avec des abonnements aux revues en ligne
- › Acquisition du logiciel de gestion financière des projets financés par la Banque mondiale
- › Réhabilitation et équipement d'une salle de visioconférence

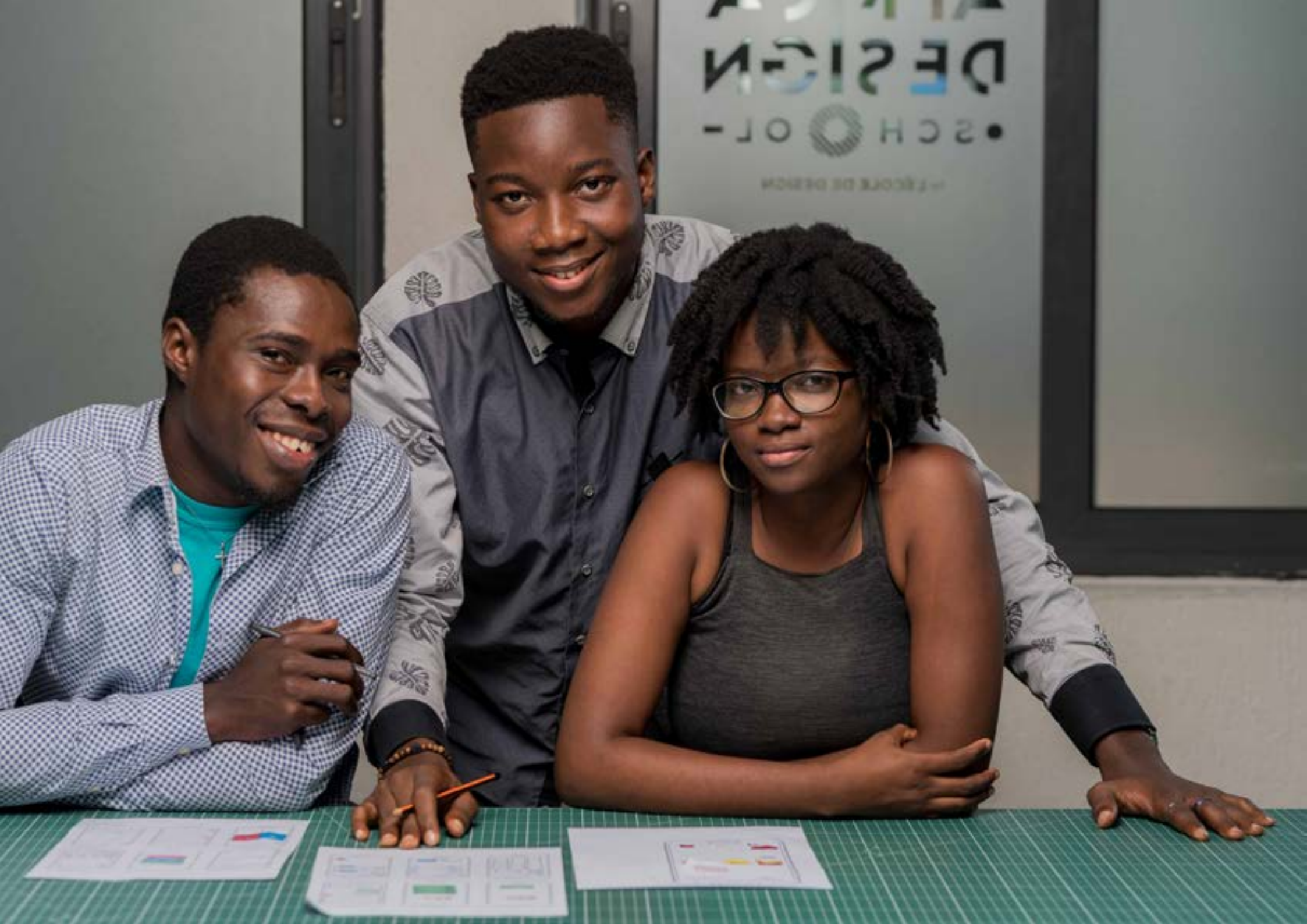
Perspectives 2021-2026

- › Acquisition de matériels informatiques
- › Construction et équipement d'un bâtiment multifonctionnel
- › Inscription de nouveaux étudiants (PhD : 159, Master : 107, formation de courte durée : 1576, Stages : 780)
- › Accréditation internationale : 4
- › Accréditation nationale / régionale : 7
- › Création d'au moins 2 startups par les étudiants et enseignants chercheurs

ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Réalisation de publications dans des revues de renommée internationale
- › Réhabilitation/extension des salles de cours, extension en R+1 et équipement des deux ailes du bâtiment principal du C2EA
- › Extension et équipement du laboratoire central du C2EA
- › Construction et équipement d'un bâtiment multifonctionnel de type R+2; des salles de cours, des laboratoires et bureaux
- › Réhabilitation et équipement des salles de cours, des laboratoires d'enseignement et du centre de documentation
- › Renforcement des capacités en TICE (matériel informatique, vidéoprojecteurs, centre multimédia pour l'organisation des cours)
- › Equipement du centre en matériel roulant pour les sorties pédagogiques, les supervisions et les visites d'entreprises
- › Equipement des laboratoires de recherche







Présidence de la République du Bénin
Programme d'Actions du Gouvernement

www.beninrevele.bj | e-mail: contact.bai@presidence.bj
tél: +229 21 30 02 36 | 01 BP 2028 Cotonou Bénin